

Le marché du travail après 45 ans : un milieu en mutation

par

André Grenier
Économiste



EMPLOI-QUÉBEC

Novembre 1999

Cette publication a été réalisée par
la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail
d'Emploi-Québec

Recherche et rédaction
André Grenier

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec, 1999
Bibliothèque nationale du Canada, 1999
ISBN 2-550-35276-9

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES GRAPHIQUES.....	IV
INTRODUCTION	1
RÉSUMÉ	2
1. LA POPULATION	9
2. LA POPULATION ACTIVE	17
2.1 LA POPULATION ACTIVE SELON LE SEXE.....	20
2.2 QUELQUES COMPARAISONS INTERNATIONALES.....	24
3. L'EMPLOI	27
3.1 L'EMPLOI SELON LE SEXE.....	31
3.2 LE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL	35
3.3 LES CATÉGORIES DE TRAVAILLEURS	37
3.4 LE CUMUL D'EMPLOIS.....	40
3.5 LES HEURES TRAVAILLÉES	42
3.6 LA PERMANENCE DE L'EMPLOI	44
3.7 LA COUVERTURE SYNDICALE	45
3.8 LA DURÉE DE L'EMPLOI.....	46
3.9 L'EMPLOI SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ	48
3.10 L'EMPLOI SELON LES PROFESSIONS	51
3.11 LES SALAIRES DES EMPLOYÉS	55
4. LE CHÔMAGE.....	58
4.1 LE CHÔMAGE SELON LE SEXE	61
4.2 LA DURÉE DU CHÔMAGE.....	63
4.3 RAISON DU CHÔMAGE OU DE L'INACTIVITÉ.....	67
4.4 LA FRÉQUENCE DU CHÔMAGE.....	68
4.5 LE CHÔMAGE DANS QUELQUES PAYS DE L'OCDE.....	69
5. LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET LA SCOLARITÉ.....	72
5.1 LA POPULATION.....	72
5.2 LA POPULATION ACTIVE ET L'EMPLOI.....	73
5.3 LA SCOLARITÉ ET LE CHÔMAGE	77
5.4 L'ACTIVITÉ ET LA SCOLARITÉ, COMPARAISONS INTERNATIONALES	78
6. LE MARCHÉ DU TRAVAIL RÉGIONAL	81
6.1 LA POPULATION.....	81
6.2 L'ACTIVITÉ	83
6.3 LE CHÔMAGE	85
ANNEXE STATISTIQUE.....	87
LISTE DES TABLEAUX	88
RÉFÉRENCES	134

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1	Population du Québec selon l'âge, 1971, 1978, 1988 et 1998	9
Graphique 2a	Évolution de l'âge médian, 1971 à 1998	10
Graphique 2b	Évolution de l'âge moyen, 1971 à 1998	10
Graphique 3	Population québécoise de 15 ans et plus selon le groupe d'âge 1971 à 2010	10
Graphique 4	Part de la population selon le groupe d'âge	11
Graphique 5a	Population, variation annuelle 1990-2000	12
Graphique 5b	Population, variation annuelle 2000-2010	12
Graphique 6	Population québécoise, taux de variation annuel	13
Graphique 7a	Évolution de la population québécoise de 15 à 64 ans de 1976 à 1998 (1976=100)	14
Graphique 7b	Évolution de la population canadienne de 15 à 64 ans de 1976 à 1998 (1976=100)	14
Graphique 8	Évolution de la part des personnes de 45 à 64 ans dans la population québécoise d'âge actif de 1993 à 2008	15
Graphique 9	Pyramide des âges, Québec, 1996	16
	Pyramide des âges, Québec, 2011	16
Graphique 10a	Évolution de la population active québécoise de 1976 à 1998 (1976=100)	17
Graphique 10b	Évolution de la population active canadienne de 1976 à 1998 (1976=100)	17
Graphique 11a	Taux d'activité québécois selon le groupe d'âge, 1976 à 1998	18
Graphique 11b	Taux d'activité canadien selon le groupe d'âge, 1976 à 1998	18
Graphique 12a	Part des 45-64 ans dans la population active québécoise totale, 1976-1998	19
Graphique 12b	Part des 45-64 ans dans la population active canadienne totale, 1976 à 1998	19
Graphique 13a	Taux d'activité masculin au Québec, 1976 à 1998	20
Graphique 13b	Taux d'activité masculin au Canada, 1976 à 1998	20
Graphique 14a	Part des 45-64 ans dans la population active masculine québécoise totale, 1976 à 1998	21
Graphique 14b	Part des 45-64 ans dans la population active masculine canadienne totale, 1976 à 1998	21
Graphique 15a	Taux d'activité féminin au Québec, 1976 à 1998	22
Graphique 15b	Taux d'activité féminin au Canada, 1976 à 1998	22
Graphique 16a	Part des 45-64 ans dans la population active féminine québécoise totale, 1976 à 1998	23
Graphique 16b	Part des 45-64 ans dans la population active féminine canadienne totale, 1976 à 1998	23
Graphique 17	Taux d'activité des 55-64 ans dans certains pays de l'OCDE, 1997	25
Graphique 18a	Évolution de l'emploi québécois de 1976 à 1998 (1976=100)	27
Graphique 18b	Évolution de l'emploi canadien de 1976 à 1998 (1976=100)	27
Graphique 19a	Taux d'emploi québécois selon le groupe d'âge, 1976 à 1998	28
Graphique 19b	Taux d'emploi canadien selon le groupe d'âge, 1976 à 1998	28
Graphique 20a	Part des 45-64 ans dans l'emploi québécois total, 1976 à 1998	30

Graphique 20b	Part des 45-64 ans dans l'emploi canadien total, 1976 à 1998	30
Graphique 21a	Taux d'emploi masculin au Québec, 1976 à 1998	31
Graphique 21b	Taux d'emploi masculin au Canada, 1976 à 1998	31
Graphique 22a	Taux d'emploi féminin au Québec, 1976 à 1998	32
Graphique 22b	Taux d'emploi féminin au Canada, 1976 à 1998	32
Graphique 23a	Part des 45-64 ans dans l'emploi masculin québécois total, 1976 à 1998	33
Graphique 23b	Part des 45-64 ans dans l'emploi masculin canadien total, 1976 à 1998	33
Graphique 24a	Part des 45-64 ans dans l'emploi féminin québécois total, 1976 à 1998	33
Graphique 24b	Part des 45-64 ans dans l'emploi féminin canadien total, 1976 à 1998	33
Graphique 25a	Part de l'emploi féminin dans l'emploi total au Québec selon le groupe d'âge, 1976 à 1998	34
Graphique 25b	Part de l'emploi féminin dans l'emploi total au Canada selon le groupe d'âge, 1976 à 1998	34
Graphique 26a	Part de l'emploi à temps partiel au Québec, 1976 à 1998	35
Graphique 26b	Part de l'emploi à temps partiel au Canada, 1976 à 1998	35
Graphique 27a	Part du travail à temps partiel au Québec chez les 45-64 ans selon le sexe, 1976 à 1998	36
Graphique 27b	Part du travail à temps partiel au Canada chez les 45-64 ans selon le sexe, 1976 à 1998	36
Graphique 28a	Part du travail à temps partiel involontaire au Québec, 1976 à 1995	37
Graphique 28b	Part du travail à temps partiel involontaire au Canada, 1976 à 1995	37
Graphique 29a	Part des travailleurs indépendants de 45 à 64 ans au Québec selon la catégorie, 1987 à 1998	38
Graphique 29b	Part des travailleurs indépendants de 45 à 64 ans au Canada selon la catégorie, 1987 à 1998	38
Graphique 30a	Emploi selon la catégorie de travailleurs et le groupe d'âge au Québec, 1998	39
Graphique 30b	Emploi selon la catégorie de travailleurs et le groupe d'âge au Canada, 1998	39
Graphique 31a	Cumul d'emplois en pourcentage des personnes occupées au Québec, 1987 à 1998	41
Graphique 31b	Cumul d'emplois en pourcentage des personnes occupées au Canada, 1987 à 1998	41
Graphique 32a	Cumul d'emplois en pourcentage des hommes occupés au Québec, 1987 à 1998	41
Graphique 32b	Cumul d'emplois en pourcentage des femmes occupées au Québec, 1987 à 1998	41
Graphique 33a	Heures hebdomadaires habituellement travaillées au Québec à l'emploi principal, 1976 à 1998	42
Graphique 33b	Heures hebdomadaires habituellement travaillées au Canada à l'emploi principal, 1976 à 1998	42
Graphique 34a	Heures hebdomadaires habituellement travaillées au Québec à l'emploi principal selon le sexe, 1976 à 1998	43
Graphique 34b	Heures hebdomadaires habituellement travaillées au Canada à l'emploi principal selon le sexe, 1976 à 1998	43

Graphique 35a	Part d'employés temporaires selon le sexe et l'âge au Québec, 1998	44
Graphique 35b	Part d'employés temporaires selon le sexe et l'âge au Canada, 1998	44
Graphique 36a	Taux de couverture syndicale des employés selon l'âge et le sexe au Québec, 1998	45
Graphique 36b	Taux de couverture syndicale des employés selon l'âge et le sexe au Canada, 1998	45
Graphique 37a	Durée de l'emploi selon le sexe au Québec, 1976 à 1998	47
Graphique 37b	Durée de l'emploi selon le sexe au Canada, 1976 à 1998	47
Graphique 38a	Répartition des personnes occupées selon la durée de l'emploi au Québec, 1998	48
Graphique 38b	Répartition des personnes occupées selon la durée de l'emploi au Canada, 1998	48
Graphique 39a	Emploi sectoriel masculin chez les 45-54 ans, 1998	50
Graphique 39b	Emploi sectoriel masculin chez les 55-64 ans, 1998	50
Graphique 39c	Emploi sectoriel féminin chez les 45-54 ans, 1998	50
Graphique 39d	Emploi sectoriel féminin chez les 55-64 ans, 1998	50
Graphique 40	Répartition de l'emploi selon les groupes professionnels au Québec, 1998	51
Graphique 41	Répartition de l'emploi selon les groupes professionnels et le sexe au Québec, 1998	53
Graphique 42a	Salaire hebdomadaire moyen des employés au Québec, 1998	55
Graphique 42b	Salaire hebdomadaire moyen des employés à plein temps au Québec, 1998	55
Graphique 43a	Salaire horaire moyen des employés au Québec, 1998	56
Graphique 43b	Salaire horaire moyen des employés à plein temps au Québec, 1998	56
Graphique 43c	Salaire horaire moyen des employés à temps partiel au Québec, 1998	56
Graphique 44a	Évolution du chômage au Québec, 1976 à 1998	58
Graphique 44b	Évolution du chômage au Canada, 1976 à 1998	58
Graphique 45a	Part des 45-64 ans dans le chômage total au Québec, 1976 à 1998	59
Graphique 45b	Part des 45-64 ans dans le chômage total au Canada, 1976 à 1998	59
Graphique 46a	Taux de chômage selon le groupe d'âge au Québec, 1976 à 1998	60
Graphique 46b	Taux de chômage selon le groupe d'âge au Canada, 1976 à 1998	60
Graphique 47a	Taux de chômage masculin selon le groupe d'âge au Québec, 1976 à 1998	62
Graphique 47b	Taux de chômage féminin selon le groupe d'âge au Québec, 1976 à 1998	62
Graphique 47c	Taux de chômage masculin selon le groupe d'âge au Canada, 1976 à 1998	62
Graphique 47d	Taux de chômage féminin selon le groupe d'âge au Canada, 1976 à 1998	62
Graphique 48a	Part du chômage de longue durée dans le chômage total au Québec, 1976 à 1998	64
Graphique 48b	Part du chômage de longue durée dans le chômage total au Canada, 1976 à 1998	64
Graphique 49a	Taux de chômage de longue durée au Québec, 1976 à 1998	65
Graphique 49b	Taux de chômage de longue durée au Canada, 1976 à 1998	65
Graphique 50a	Durée moyenne du chômage au Québec, 1976 à 1998	66

Graphique 50b	Durée moyenne du chômage au Canada, 1976 à 1998	66
Graphique 51a	Québécois devenus chômeurs au cours de l'année en proportion de la population active, 1976 à 1998	69
Graphique 51b	Canadiens devenus chômeurs au cours de l'année en proportion de la population active, 1976 à 1998	69
Graphique 52	Taux de chômage total et des 55-64 ans dans certains pays de l'OCDE, 1997	70
Graphique 53a	Part de la population de 45 à 64 ans selon la scolarité au Québec, 1990 à 1998	72
Graphique 53b	Part de la population de 45 à 64 ans selon la scolarité au Canada, 1990 à 1998	72
Graphique 54a	Part de la population active de 45 à 64 ans selon la scolarité au Québec, 1990 à 1998	73
Graphique 54b	Part de la population active de 45 à 64 ans selon la scolarité au Canada, 1990 à 1998	73
Graphique 55a	Part des personnes occupées de 45 à 64 ans selon la scolarité au Québec, 1990 à 1998	74
Graphique 55b	Part des personnes occupées de 45 à 64 ans selon la scolarité au Canada, 1990 à 1998	74
Graphique 56a	Taux d'activité des 45-64 ans selon la scolarité au Québec, 1990 et 1998	75
Graphique 56b	Taux d'emploi des 45-64 ans selon la scolarité au Québec, 1990 et 1998	75
Graphique 57a	Taux d'activité des 45-64 ans selon la scolarité au Canada, 1990 et 1998	76
Graphique 57b	Taux d'emploi des 45-64 ans selon la scolarité au Canada, 1990 et 1998	76
Graphique 58	Taux de chômage des 45-64 ans selon la scolarité au Québec, 1990 et 1998	77
Graphique 59	Taux de chômage des 45-64 ans selon la scolarité au Canada, 1990 et 1998	78
Graphique 60	Répartition de la population active de 45 à 64 ans selon le niveau d'instruction, 1995	79
Graphique 61	Part de personnes âgées dans la population régionale, 1996	81
Graphique 62	Part des 45-64 dans la population régionale d'âge actif, 1996	82
Graphique 63	Taux d'activité régional des 45-64 ans, 1987 et 1998	84
Graphique 64	Taux de chômage régional, 1998	85

INTRODUCTION

Le marché du travail québécois a connu de profondes transformations au cours des dernières décennies avec l'arrivée massive des *baby boomers* et des femmes sur le marché du travail. Aujourd'hui, les jeunes qui atteignent l'âge où l'on intègre le marché du travail sont beaucoup moins nombreux qu'auparavant et l'accroissement du taux d'activité des femmes a ralenti. Par ailleurs, le nombre de personnes qui prendront leur retraite va bientôt faire un bond important avec le vieillissement des *baby boomers*. En outre, les emplois qui se créent requièrent beaucoup plus souvent une solide formation.

Les mutations que vit ou est appelé à vivre à courte échéance le marché du travail confrontent les intervenants à de nouveaux défis. Si la création d'emplois demeure toujours un enjeu majeur en raison de la persistance d'un chômage élevé, l'adaptation de la main-d'œuvre aux exigences actuelles et futures du marché du travail devient un enjeu de plus en plus stratégique.

Le vieillissement de la main-d'œuvre pose également la question du sort réservé aux travailleurs plus âgés. Doit-on favoriser chez eux une retraite hâtive pour faire de la place aux jeunes ou plutôt faire en sorte qu'ils puissent s'adapter aux besoins changeants du marché du travail afin de demeurer actifs plus longtemps? Le vieillissement de la population aura pour conséquence que la société comptera une part croissante de retraités qui compteront sur moins de gens d'âge actif pour assurer la production de la richesse collective.

Les problèmes auxquels est confronté le Québec ne lui sont pas propres. Ils sont partagés, à des degrés divers, par l'ensemble des pays développés. Les réponses que ces pays apportent aux problèmes des travailleurs âgés diffèrent souvent grandement.

La présente étude n'a pas pour objet de définir des orientations à privilégier. Elle vise à fournir aux intervenants qui seront appelés à exprimer des choix ou prendre des décisions touchant les travailleurs plus âgés (actuels et futurs) une information aussi complète que possible sur le marché du travail, les tendances passées et celles qui se dessinent ainsi que l'évolution de la place qu'y occupent les personnes de 45 ans et plus.

RÉSUMÉ

La population

La population québécoise vieillit plus rapidement que la population canadienne, vraisemblablement en partie à cause d'un bilan migratoire plus faible. La part de la population plus âgée connaîtra en outre une accélération marquée au cours des prochaines années. La proportion des personnes de 45 ans et plus y est légèrement plus élevée qu'au Canada et aux États-Unis, mais plus faible qu'en Europe et au Japon.

Le vieillissement de la population, au Québec comme ailleurs dans les pays industrialisés, s'accompagne d'un ralentissement notable de la croissance démographique. En ce qui a trait à la population d'âge actif, le déclin de la population de 15 à 44 ans a déjà commencé tandis qu'on observe une accélération de la croissance de celle de 45 à 64 ans, croissance qui se poursuivra au cours de la prochaine décennie. Ce groupe, qui comptait pour à peine plus du quart de la population de 15 à 64 ans il y a une vingtaine d'années, en représente maintenant plus du tiers et la tendance se poursuit. Selon un récent scénario du BSQ, le même groupe formera plus des deux cinquièmes de la population d'âge actif en 2008 et près de un cinquième aura plus de 55 ans.

La population active

Malgré un certain essoufflement au cours des années 1990, la population active québécoise de moins de 65 ans s'est accrue, depuis 1976, à un rythme presque deux fois supérieur (33,1 %) à celui de la population d'âge actif (18,3 %). La population active de 45 à 64 ans a augmenté encore plus rapidement (63,3 %), cette progression étant jusqu'à maintenant imputable essentiellement aux 45-54 ans. En 22 ans, la part de personnes actives dans la population de 45 à 54 ans est passée de moins des deux tiers à près des quatre cinquièmes, tandis que chez les 55-64 ans, cette proportion a reculé de près de la moitié à tout juste un peu plus de deux sur cinq. Le décrochage du marché du travail des 55-64 ans a été moins prononcé dans l'ensemble du Canada que chez les Québécois. Ce recul semble toutefois s'être arrêté au cours de la présente décennie, tant au Canada qu'au Québec.

La part de la population active de 45 à 64 ans, qui était du quart en 1976 et qui a légèrement reculé jusqu'au milieu des années 1980, s'est accrue au Québec depuis pour atteindre 30 %, progression entièrement imputable aux 45-54 ans. L'augmentation du poids relatif des 45-64 ans a été légèrement moins prononcée au Canada. Quant aux personnes de 65 ans et plus, leur présence sur le marché du travail est négligeable.

L'évolution du marché du travail chez les 45-64 ans a été fort contrastée selon le sexe. Depuis 1976, le taux d'activité des hommes de ce groupe d'âge a reculé de 84 % à 74,5 %. Le déclin a été particulièrement marqué chez les hommes de 55 à 64 ans dont les trois quarts étaient présents sur le marché du travail en 1976 contre à peine plus de

la moitié en 1998. Pendant cette période, le taux d'activité des femmes de 45 à 64 ans est passé du tiers à plus de la moitié. Ce gain est à mettre au compte des femmes de 45 à 54 ans dont le taux d'activité a gagné près de 30 points de pourcentage, pour s'approcher de 70 %, pendant que le taux d'activité de celles de 55 à 64 ans ne progressait que de 24,5 % à 30,7 %.

L'attachement au marché du travail des personnes de 55 à 64 ans diffère considérablement selon les pays. Leur taux d'activité variait en 1997 de plus des deux tiers en Suède, en Norvège et au Japon à 30 % ou moins en Italie et en Autriche. Le Canada se situait au milieu du peloton, à un peu moins de 50 %, tandis que le Québec était légèrement en retrait. On constate que, parmi les pays reconnus pour l'importance de l'État providence, celui-ci s'exprime de façon contrastée selon les pays. On ne peut non plus établir de parallèle entre le niveau d'attachement au marché du travail des personnes de ce groupe d'âge et le taux de chômage.

L'emploi

L'emploi des Québécois de 45 à 64 ans a progressé légèrement moins vite que la population active. Il a stagné de 1976 jusqu'au milieu des années 1980, avant de connaître une croissance soutenue qui se poursuit toujours. Jusqu'à tout récemment, les gains d'emplois étaient attribuables essentiellement aux 45-54 ans. Une timide reprise semble toutefois se manifester chez les 55-64 ans depuis 1997.

Le taux d'emploi des 45-64 ans, qui a peu bougé jusqu'en 1993 alors qu'il s'élevait à 54,7 %, a connu un redressement depuis pour atteindre un sommet de 58,5 % en 1998. Il a gagné 11 points de pourcentage en 22 ans chez les 45-54 ans pendant qu'il se contractait de plus de 8 points chez les 55-64 ans. Le taux d'emploi selon le sexe a lui aussi évolué en parallèle avec le taux d'activité. Parmi les 45-64 ans, il s'est contracté de plus de 11 points chez les hommes alors qu'il progressait de plus de 18 points chez les femmes.

Le retard du taux d'emploi des Québécois de 45 à 64 ans au regard de la moyenne canadienne a peu varié avec les années. Il était de 5,5 points de pourcentage en 1998. Il s'avérait moins élevé chez les 45-54 ans et plus élevé chez les 55-64 ans.

La part des emplois occupés par des personnes de 45 à 64 ans est passée du quart en 1976 à un peu plus de trois emplois sur dix en 1998. Les 45-54 ans étaient alors trois fois plus nombreux que les 55-64 ans à occuper un emploi. Par ailleurs, moins de 30 % des emplois détenus par des personnes de 45 à 64 ans en 1976 l'étaient par des femmes. Cette proportion atteignait 42,4 % en 1998. Au Canada, elle était de 43,9 %.

Depuis 1976, près de la moitié des emplois créés au Québec s'identifiaient à des postes à temps partiel, faisant passer la part de ceux-ci de 9 % à 17,5 % de l'emploi total. Cette proportion atteignait 13,7 % chez les 45-64 ans, soit 12,1 % chez les 45-54 ans et 18,1 % chez les 55-64 ans. La part du temps partiel est passée de 1,7 % en 1976 à 6,1 % en 1998 chez les hommes de 45 à 64 ans et de 18,4 % à 24 % chez les femmes du même groupe d'âge. Bien que l'écart ait diminué, le temps partiel a toujours été plus

répandu au Canada qu'au Québec. Le temps partiel n'est cependant pas toujours librement consenti. En 1976, le temps partiel involontaire était le fait d'un travailleur québécois de 45 à 64 ans à temps partiel sur huit. Cette part a grimpé à deux sur cinq en 1995. La part du temps partiel involontaire est moins élevée au Canada, soit un peu moins du tiers chez les 45-64 ans en 1995.

Contrairement à une opinion largement répandue, le travail indépendant (ou autonome) n'est pas l'affaire des plus jeunes (à peine 4 % chez les 20-24 ans), mais des travailleurs plus âgés. C'était le fait d'un travailleur de 45 à 64 ans sur cinq, proportion qui atteignait un sur quatre chez les 55-64 ans. Ce sont les travailleurs indépendants sans aide rémunérée qui sont responsables de la croissance observée du travail indépendant depuis 1987. Ce type de travail est un peu plus répandu au Canada, essentiellement en raison d'une plus forte proportion de travailleurs indépendants sans aide rémunérée. Le travail indépendant est en outre davantage une affaire d'hommes, touchant le quart de ceux de 45 à 64 ans en 1998 contre 15 % des femmes.

Le cumul d'emplois, quant à lui, est un phénomène marginal et ne concernait que 2,4 % des personnes occupées de 45 à 64 ans au Québec en 1998. Cette proportion était légèrement plus élevée dans le reste du Canada.

La durée de la semaine de travail des 45-64 ans, un peu plus longue que la semaine moyenne des travailleurs de 15 ans et plus, a diminué de près de trois heures depuis 1976. Une des raisons majeures de cette contraction est la part grandissante du travail à temps partiel. La durée de la semaine de travail des 45-64 ans travaillant à plein temps a en effet diminué beaucoup plus modestement. Les 45-54 ans travaillaient plus longtemps (38 heures par semaine) que les 55-64 ans (37,1 heures). La durée de la semaine de travail des hommes de 45 à 64 ans, de 40,8 heures, était de 7,2 heures plus longue que celle des femmes.

La grande majorité des employés de 45 à 64 ans occupent au Québec un emploi permanent. En 1998, 8,5 % n'avaient qu'un emploi temporaire, contre 10,2 % pour l'ensemble des employés de 25 ans et plus. La précarité est plus élevée chez les 55-64 ans, avec 9,8 % d'employés temporaires, que chez les 45-54 ans, dont 8,1 % occupaient un emploi temporaire. Les femmes de 45 à 64 ans (9,8 %) étaient plus exposées que les hommes (7,4 %) à occuper un tel emploi. La part d'emplois temporaires était un peu moins répandue au Canada.

La moitié des employés de 45 à 64 ans étaient en 1998 couverts par un syndicat. Cette couverture était nettement plus élevée chez les 45-54 ans (52,4 %) que parmi les 55-64 ans (41,1 %). Les hommes de 45 à 64 ans (52,7 %) bénéficiaient davantage que les femmes (46 %) d'une couverture syndicale. La couverture syndicale était plus faible au Canada, ne touchant que 44,4 % des employés de 45 à 64 ans.

L'ancienneté des hommes dans leur emploi est plus grande que celle des femmes, tout comme cette ancienneté est plus élevée parmi les 55-64 ans que chez les 45-54 ans. Toutefois, tant l'écart entre les sexes que celui entre les deux groupes d'âge se sont amenuisés avec le temps. Par ailleurs, la durée d'un même emploi est légèrement plus

élevée au Québec qu'au Canada, en particulier chez les 45-54 ans, ce qui pourrait être une indication d'une moins grande mobilité professionnelle des Québécois. On note également que, chez les 45-64 ans, une personne sur dix au Québec occupe son emploi actuel depuis moins d'un an.

Le quart des personnes occupées de 45 à 64 ans détenaient en 1998 un emploi dans le secteur public, contre le cinquième de l'ensemble des travailleurs de 15 ans et plus. Les 45-54 ans (27,9 %) étaient beaucoup plus présents que leurs aînés (15,9 %) dans ce secteur. Les femmes y étaient largement plus présentes que les hommes malgré une plus faible représentation dans l'administration publique. La part des emplois occupés dans la production de biens était au-delà de deux fois plus importante chez les hommes (plus du tiers) que chez les femmes (un emploi sur six). Les femmes étaient beaucoup mieux représentées dans les industries des services. Chez les 45-54 ans, elles occupaient quatre emplois sur cinq des personnes de leur groupe d'âge dans la santé et l'assistance sociale, plus des deux tiers dans les services financiers et les assurances et environ trois emplois sur cinq dans l'hébergement et la restauration ainsi que dans l'enseignement. On observe peu de différences dans la composition sectorielle de l'emploi des 45-64 ans entre le Québec et le Canada.

La répartition de l'emploi selon les groupes professionnels met en évidence des différences importantes entre les personnes occupées de 45 à 54 ans et celles de 55 à 64 ans. Près du quart des premières occupaient en 1998 des emplois de niveau professionnel ou technique contre seulement une sur six chez les secondes. Les 45-54 ans étaient également davantage représentées dans les emplois de direction et d'administration. Ces deux groupes professionnels sont ceux qui ont enregistré la plus forte croissance de l'emploi depuis 1987. Les 55-64 ans étaient aussi faiblement représentés dans les emplois du travail de bureau. On les retrouvait en plus forte proportion, entre autres, dans les emplois de la transformation, l'usinage et la fabrication, des services, de la vente ainsi que de l'exploitation des transports et les autres métiers liés au travail manuel.

Des différences importantes sont également observées selon le sexe. Les hommes de 45 à 64 ans étaient plus présents que les femmes en 1998 dans les professions de direction et d'administration, mais l'écart tend à se réduire avec les années. Ils étaient également présents en plus grande proportion dans les métiers liés au travail manuel. Les femmes dominaient par ailleurs nettement dans les emplois professionnels et techniques, le travail de bureau et les emplois des services.

Les travailleurs de 45 à 64 ans gagnaient en 1998 un salaire hebdomadaire (658 \$) plus élevé que la moyenne (559 \$). Ce salaire était toutefois plus élevé chez les 45-54 ans (672 \$) que chez les 55-64 ans (612 \$). Les hommes de 45 à 64 ans touchaient un salaire (778 \$) supérieur à celui des femmes du même groupe d'âge (513 \$). Les écarts salariaux selon l'âge ou le sexe ne s'expliquent qu'en partie par la plus ou moins longue durée de la semaine de travail. L'examen du salaire horaire des employés à plein temps montre en effet un déficit de 22 % entre celui des femmes et celui des hommes de 45 à 64 ans.

Le chômage

En 1976, moins d'un chômeur québécois sur six était âgé entre 45 et 64 ans. En 1998, c'était un sur quatre, soit près de 100 000. Le taux de chômage des 45-64 ans était de 5,6 % en 1976, soit plus de 3 points de pourcentage de moins que la moyenne québécoise. En 1998, à 8,6 %, l'écart avec le taux de chômage moyen était réduit à moins de 2 points. Le taux de chômage des 45-54 ans et celui des 55-64 ans, qui ont longtemps été comparables, tendent à se différencier depuis la récession du début des années 1990. En 1998, le taux des 45-54 ans était de 8 % tandis que celui des 55-64 ans atteignait 10,3 %, un taux comparable à celui de l'ensemble des 15 ans et plus, qui était de 10,4 %. Le taux de chômage des 55-64 ans était sensiblement plus faible au Canada, à 6,9 %. Par ailleurs, contrairement à ce qui est observé dans la population active en général depuis le début de la décennie, le taux de chômage féminin est demeuré plus élevé que le taux masculin chez les 45-64 ans. Ces taux étaient respectivement de 9 % et 8,3 % en 1998.

Malgré un important redressement au cours des deux dernières années, le chômage de longue durée (un an et plus), qui touchait seulement une personne sur dix-sept chez les chômeurs québécois de 45 à 64 ans en 1976, en visait un sur six en 1998. Chez les 55-64 ans, un chômeur sur cinq était dans cette situation. Au milieu de la décennie, c'était près du tiers de ces derniers qui cherchaient un emploi depuis plus d'un an. L'incidence du chômage de longue durée est également plus grande chez les hommes. Parmi les 45-64 ans, c'était en 1998 le cas d'un chômeur sur cinq contre une chômeuse sur sept. Au cours de la même année, 1,5 % de la population active québécoise de 45 à 64 ans était à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an contre 1 % au Canada.

Chez les personnes inactives de 45 à 64 ans, plus de 30 000 se sont retirées du marché du travail à la suite de la perte de leur emploi au cours de la dernière année, dont près des trois cinquièmes n'avaient pas 55 ans. Ce chiffre ne comprend pas les personnes qui ont fini par abandonner leurs démarches après avoir tenté en vain pendant plus d'un an de réintégrer le marché du travail.

Le nombre d'entrées au chômage, qui était d'environ 1,4 million au Québec en 1998, correspondait à 40 % de la population active. Chez les 45-64 ans, les 300 000 entrées au chômage représentaient le quart de la population active de ce groupe d'âge, contre le cinquième dans la seconde moitié des années 1980. Chez les 55-64 ans, le nombre d'entrées au chômage équivalait en 1998 à 27 % des personnes de ce groupe présentes sur le marché du travail. Un tel niveau est préoccupant si l'on considère la plus grande difficulté des personnes de ce groupe à réintégrer le marché du travail.

En comparaison de onze pays industrialisés dont ceux du G7, le Québec arrivait en 1997 à l'avant-dernier rang chez les 55-64 ans en ce qui a trait au taux de chômage, à 10,2 %, devant l'Allemagne (14,5 %). Même la France et l'Italie, où le taux de chômage total était plus élevé qu'au Québec, faisaient nettement meilleure figure parmi les personnes de ce groupe d'âge. On notera toutefois que, dans ces deux pays, le taux d'activité de ces personnes est très bas. C'est en Norvège que le taux de chômage des 55-64 ans était le plus bas, à 2 %, suivie des États-Unis et du Japon.

La scolarité

La part de la population québécoise de 45 à 64 ans sous-scolarisée, celle qui n'avait pas complété d'études secondaires, est passée de 56,7 % en 1990 à 37,1 % en 1998. La moitié des 55-64 ans étaient sous-scolarisés contre 28,9 % des 45-54 ans. Par ailleurs, le tiers des 55-64 ans et la moitié des 45-54 ans avaient au moins un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires. Contrairement à ce qu'on observe chez les nouvelles générations, les femmes de 45 à 64 ans sont moins scolarisées que leurs homologues masculins. Chez les premières, 39,6 % étaient sous-scolarisées en 1998 contre 34,7 % des hommes.

La participation au marché du travail est en relation étroite avec la scolarité. Les personnes sous-scolarisées de 45 à 64 ans, même si elles représentaient 37,1 % de la population de ce groupe d'âge, ne comptaient que pour 28,3 % de la population active et 27,2 % des personnes occupées de ce groupe. Le taux d'activité des moins scolarisés, ceux ayant huit années d'études ou moins, était en 1998 à peine la moitié de celui des diplômés universitaires de ce groupe d'âge, soit 42,9 % contre 81 %. Au Canada, les taux d'activité et d'emploi des 45-64 ans étaient plus élevés qu'au Québec, mais l'écart a diminué depuis 1990. Selon le niveau de scolarité, les taux étaient comparables chez les 45-54 ans, mais un écart subsistait chez les 55-64 ans.

Une hausse du taux de chômage a été observée pour presque tous les niveaux de scolarité au cours des années 1990 parmi les 45-64 ans. Néanmoins, il existait toujours en 1998 une relation étroite entre le chômage et la faible scolarité. Le taux de chômage variait alors de 4,5 % chez les diplômés d'université à 12,2 % chez les personnes ayant complété 8 ans d'études ou moins. Les sous-scolarisés ont été également plus durement touchés que les autres par la récession du début de la présente décennie.

Comparé à dix pays développés, le Québec arrivait au quatrième rang sur onze en 1995 pour le pourcentage d'universitaires dans sa population active de 45 à 64 ans, avec 17,5 %, tout juste derrière le Canada. Il surpassait largement des pays comme le Royaume-Uni (11,2 %), la France (11,1 %), l'Italie (10,9 %) et l'Autriche (6,8 %). Le Québec faisait cependant moins bonne figure quant au pourcentage de personnes sous-scolarisées, où il ne se classait que septième.

Les régions

Les régions administratives comportant la plus forte proportion de personnes âgées étaient, en 1996, celles de Montréal et de la Mauricie, où le quart de la population avait 55 ans et plus. À l'opposé, cette proportion était inférieure à 10 % dans la région du Nord-du-Québec et d'une personne sur six dans celles de la Côte-Nord, de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et de Lanaudière.

En ne prenant en compte que la population d'âge actif, c'est en Mauricie que les 45-64 ans représentaient la part la plus importante de ce bassin de personnes, soit plus de 35 %, suivie de Laval et Québec, Montréal n'arrivant qu'au septième rang. C'est dans le

Nord-du-Québec que cette proportion était la plus faible, suivi de l'Abitibi-Témiscamingue, l'Outaouais et la Côte-Nord.

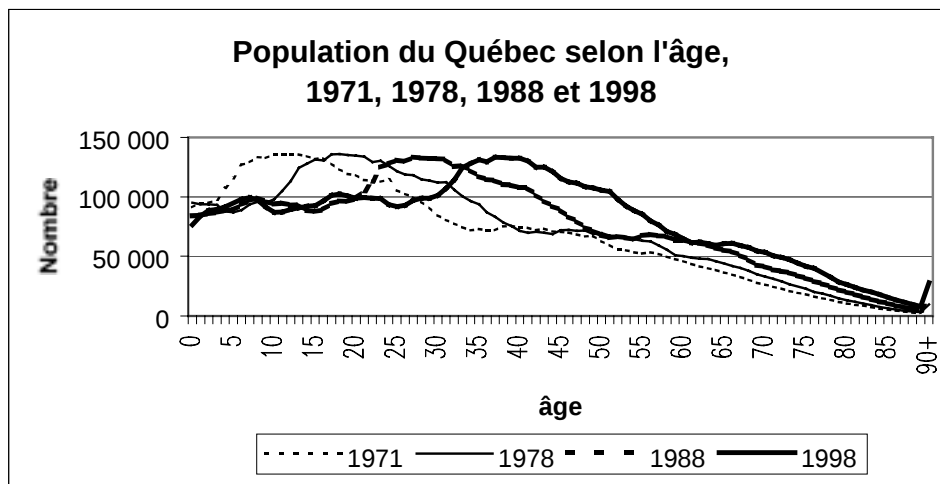
Par ailleurs, c'est surtout dans les régions administratives de la grande région montréalaise que le taux d'activité des personnes de 45 à 64 ans était le plus élevé en 1998. Ce taux atteignait 67,4 % dans la région métropolitaine de recensement de Montréal contre 64 % dans l'ensemble du Québec. Il n'était que de 50,2 % en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. Les femmes de ce groupe d'âge étaient aussi plus présentes sur le marché montréalais et des environs. En Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, au Saguenay—Lac-Saint-Jean et en Mauricie, à peine deux femmes sur cinq de ce groupe faisaient partie de la population active. C'est dans les régions de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, du Saguenay—Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec que l'attachement des personnes de 55 à 64 ans était le plus faible avec seulement trois personnes sur dix présentes sur le marché du travail.

L'attachement au marché du travail étant influencé par les perspectives d'emploi, on ne sera pas étonné de constater que c'est dans la région administrative de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine que sévissait, en 1998, le taux de chômage le plus élevé chez les 45-64 ans, dépassant 20 %. À l'opposé, les deux régions où le taux d'activité des personnes de ce groupe d'âge était le plus élevé se retrouvaient parmi les trois où le taux de chômage de ces personnes était le plus bas.

1. LA POPULATION

La population du Québec vieillit. La cohorte de ceux et celles qu'on a appelé les *baby boomers*, nés entre 1946 et 1965, a cette année entre 34 et 53 ans. La part de la population plus âgée augmente déjà régulièrement, mais elle connaîtra une accélération marquée de sa croissance quand les premiers *baby boomers* rejoindront ce groupe de la population.

Graphique 1



Source : Statistique Canada, *Statistiques démographiques annuelles 1998*.

Au début des années 1970, les plus vieux *baby boomers* avaient tout juste 25 ans et la grande majorité d'entre eux n'avaient pas atteint la vingtaine. Le déplacement de cette cohorte avec les années fait qu'aujourd'hui la plus forte concentration de population se situe au tournant de la quarantaine, en même temps qu'on observe une nette augmentation de la population dans la cinquantaine depuis une dizaine d'années.

L'allongement de l'espérance de vie et la chute de la natalité contribuent à un vieillissement constant de la société québécoise. Celle-ci vieillit d'ailleurs un peu plus rapidement que la société canadienne. En 1971, la population québécoise était plus jeune que la population canadienne. À l'époque, l'âge médian¹ de la population québécoise était de 25,6 ans et celui de la population canadienne, de 26,2 ans. L'an dernier, il était passé à 37,1 ans au Québec et à 36 ans au Canada². C'est en 1978 que le Québec a rattrapé le Canada à ce chapitre. De même, l'âge moyen est passé au cours de la même période de 29,9 à 37,4 ans au Québec et de 30,7 à 36,7 ans au Canada. La population du Québec a vieilli en moyenne de 7,5 ans depuis 1971 pendant que la population canadienne vieillissait de 6 ans.

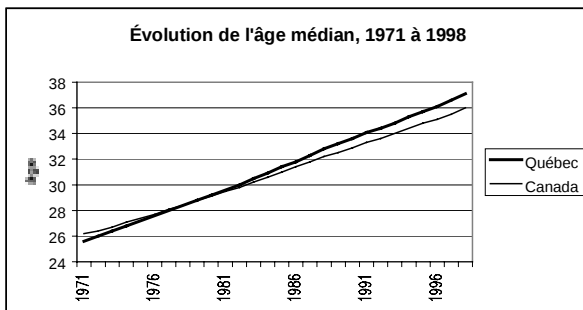
¹ L'âge médian est celui qui partage en deux parties égales la population selon l'âge.

² Statistique Canada, *Statistiques démographiques annuelles 1998*, cat. n° 91-213-XPB, mars 1999.

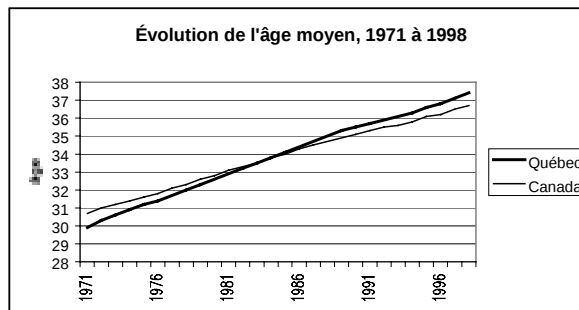
Le marché du travail après 45 ans : un milieu en mutation

Si la chute de la natalité à la suite du *baby boom* est une cause majeure du vieillissement de la population, le fait que ce vieillissement soit plus rapide au Québec trouve vraisemblablement sa principale explication dans sa plus faible immigration. Les immigrants sont en général plus jeunes que la moyenne de la population. Non seulement le Québec attire, en proportion de sa population, moins d'immigrants internationaux que le Canada, mais il connaît en outre une migration interprovinciale négative.

Graphique 2a



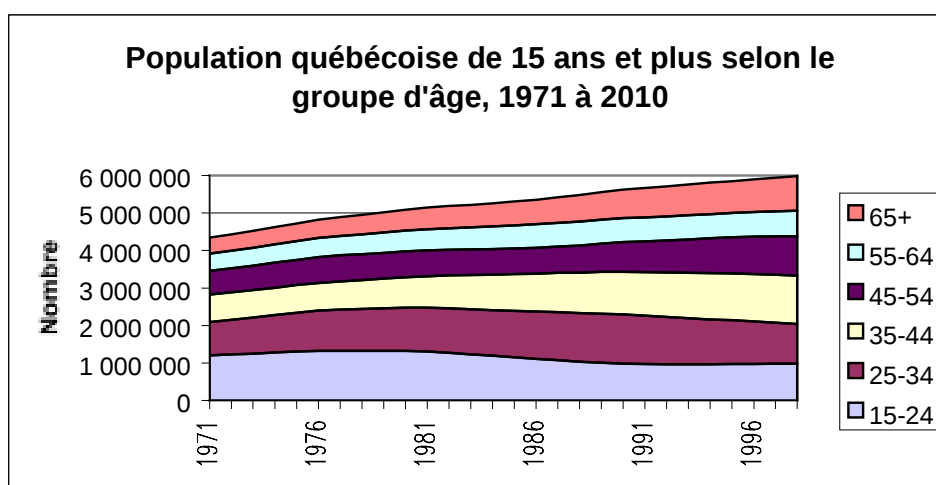
Graphique 2b



Source : Statistique Canada, *Statistiques démographiques annuelles 1998*.

Ce vieillissement s'est caractérisé à la fois par un rétrécissement des groupes d'âge les plus jeunes et par un accroissement des groupes plus âgés. Selon les projections du Bureau de la statistique du Québec³, la population de moins de 35 ans devrait se stabiliser sous peu, tandis que celle de 35 à 44 ans déclinerait et que celles de 45 à 54 ans, de 55 à 64 ans et de 65 ans et plus poursuivraient leur croissance.

Graphique 3

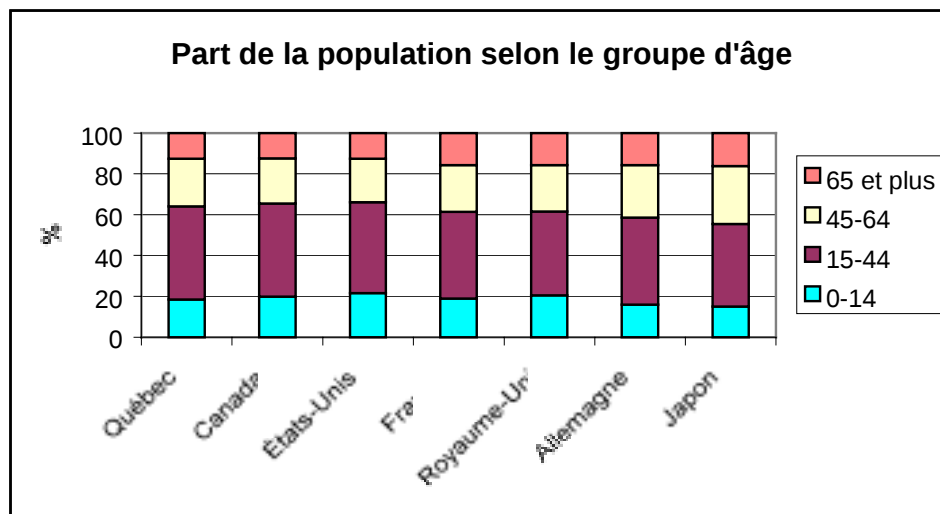


Sources : 1971-1996, Statistique Canada, *Statistiques démographiques annuelles 1998*; 1997-2010, Bureau de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques du Québec, 1996-2051*, scénario de référence.

³ Depuis le 1^{er} avril 1999, le BSQ est devenu l'Institut de la statistique du Québec.

Malgré le glissement observé vers les groupes plus âgés, la composition de la population québécoise selon le groupe d'âge demeure encore relativement voisine de celles observées ailleurs en Amérique du Nord. D'après les plus récentes estimations, 36 % de la population québécoise avait 45 ans et plus. Cette proportion était de 34,5 % au Canada et de 33,9 % aux États-Unis. Le vieillissement de la société est plus marqué en Europe et au Japon. Ainsi, la proportion de la population qui avait 45 ans et plus atteignait 37,6 % en France, 37,4 % au Royaume-Uni, 41,3 % en Allemagne et 44,5 % au Japon. La part des personnes de 65 ans et plus est nettement plus grande en Europe et au Japon, où elle varie de 15,7 % à 16,2 % de la population totale, alors qu'en Amérique du Nord, cette proportion oscille entre 12,3 % et 12,7 %. Par ailleurs, en ce qui regarde les personnes de 45 à 64 ans, C'est uniquement en Allemagne (25,5 %) et au Japon (28,3 %) que ce groupe d'âge est plus important qu'au Québec.

Graphique 4



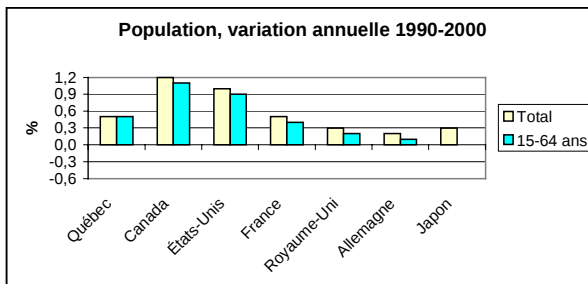
Québec, Canada et États-Unis : 1^{er} juillet 1998. France : 1^{er} janvier 1999. Royaume-Uni : en 1996 (les deux premiers groupes sont, pour ce pays, les 0-15 ans et les 16-44 ans). Allemagne : 31 décembre 1997. Japon : en 1998. Sources : Statistique Canada, U.S. Bureau of the Census, Institut national d'études démographiques (France), Office of National Statistics, U.K., Statistisches Bundesamt Deutschland, Statistics Bureau Management and Coordination Agency (Japon).

Le vieillissement s'accompagne d'un ralentissement de la croissance démographique. Au cours des années 1970 et 1980, la population québécoise croissait de 0,7 % par année en moyenne. Selon le scénario de référence du BSQ, le taux de croissance ralentirait à 0,5 % au cours de la présente décennie et à 0,3 % entre 2000 et 2010. L'évolution de la population d'âge actif⁴ est à peu près comparable, avec une progression annuelle de 0,5 % dans les années 1990 et de 0,4 % au cours de la décennie 2000.

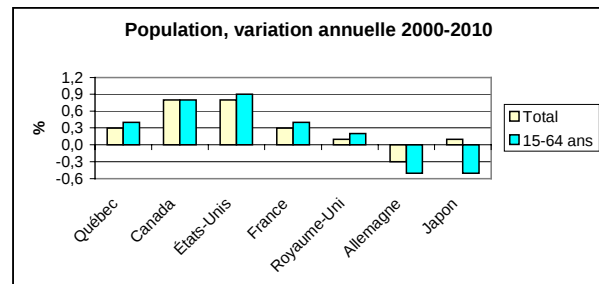
⁴ La population d'âge actif est celle qui a entre 15 et 64 ans.

L'évolution démographique du Québec dans les années 1990 et 2000 s'apparente dans une large mesure à celle de la France, à mi-chemin entre l'évolution nord-américaine et celle des autres principaux pays européens et du Japon. La croissance démographique atteint 1,2 % au Canada et 1 % aux États-Unis au cours de la décennie actuelle et elle sera de 0,8 % dans les deux pays, selon l'OCDE⁵, lors de la prochaine. La population d'âge actif, qui demeurera constante à 0,9 % aux États-Unis au cours des deux décennies, reculera légèrement au Canada, soit de 1,1 % à 0,8 %. À l'autre extrême, la population de 15 à 64 ans, qui n'augmente que de 0,1 % par an en Allemagne et qui a arrêté de croître au Japon dans les années 1990, sera en déclin de 0,5 % par année au début du prochain siècle dans ces deux pays.

Graphique 5a



Graphique 5b



Sources : OCDE, *Le vieillissement dans les pays de l'OCDE*; pour le Québec : Statistique Canada, *Statistiques démographiques annuelles 1998* et BSQ, *Perspectives démographiques du Québec, 1996-2051*.

La croissance de la population d'âge actif a considérablement ralenti au Québec. Elle atteignait 1,6 % de 1971 à 1980, à l'époque où les *baby boomers* rejoignaient massivement ce groupe d'âge. Elle avait déjà reculé à 0,7 % dans les années 1980. Par ailleurs, l'évolution est fortement contrastée entre les personnes de moins de 45 ans et celles de 45 à 64 ans.

La population de 15 à 44 ans, dont l'effectif augmentait de 1,7 % par an entre 1971 et 1980, a vu sa croissance se limiter à 0,4 % annuellement dans les années 1980, avant de décroître de 0,5 % par an dans les années 1990, contraction qui devrait atteindre 0,9 % au cours de la prochaine décennie selon le scénario de référence du BSQ. Pendant que la population de 15 à 44 ans décline, on observe une accélération de la croissance de celle de 45 à 64 ans. Cette variation, qui était de 1,4 % dans les années 1970 et 1980, atteint 2,6 % au cours de la présente décennie et sera encore de 2,3 % dans les années 2000.

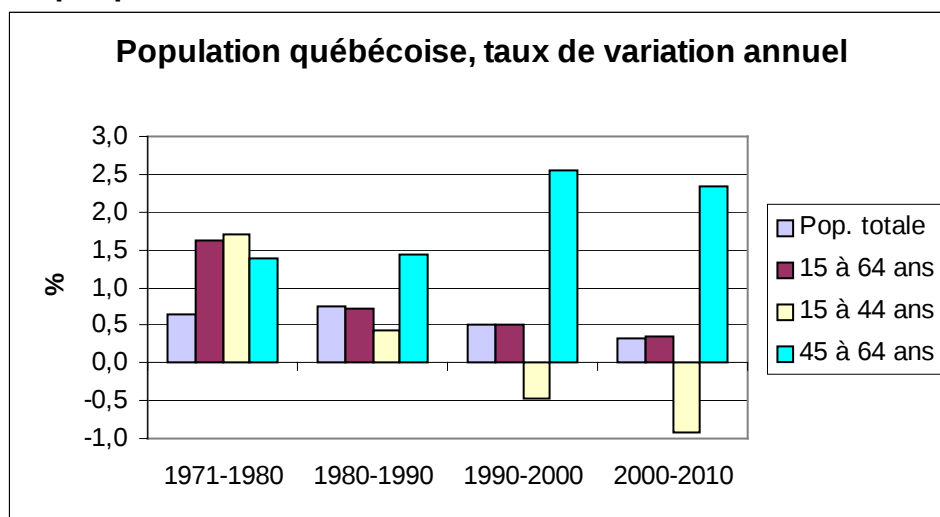
Dans l'*Enquête sur la population active*, Statistique Canada définit différemment la population de 15 ans et plus⁶, qui est la population cible de l'enquête. La population

⁵ Organisation de coopération et de développement économiques.

⁶ Statistique Canada définit ainsi la population de l'enquête : « La population cible de l'enquête correspond à l'ensemble des personnes de 15 ans et plus qui résident dans les provinces du Canada, à l'exception de celles qui suivent : les personnes qui vivent dans les réserves indiennes, les membres à temps plein des forces armées et les pensionnaires d'établissements (par exemple, les personnes détenues dans les pénitenciers et les patients d'hôpitaux ou de maisons de repos qui ont résidé dans

estimée selon l'EPA est passée de 4 758 200 en 1976 à 5 968 200 en 1998, soit une augmentation de 25,4 % ou 1 210 000 personnes en 22 ans. Au cours de la même période, la population canadienne de 15 ans et plus passait de 17 123 500 à 23 993 900. Cette addition de 6 870 400 personnes représente une progression de 40,1 %. La population d'âge actif a connu une croissance plus lente. En outre, cette croissance a été presque deux fois inférieure au Québec (18,3 %) qu'au Canada (34 %). Pendant ce temps, la population de 65 ans et plus faisait un bond important de 92,8 % au Québec, surpassant légèrement le Canada où cette population s'est accrue de 89,8 %.

Graphique 6



Sources : Statistique Canada, *Statistiques démographiques annuelles 1998*; BSQ, *Perspectives démographiques du Québec, 1996-2051*.

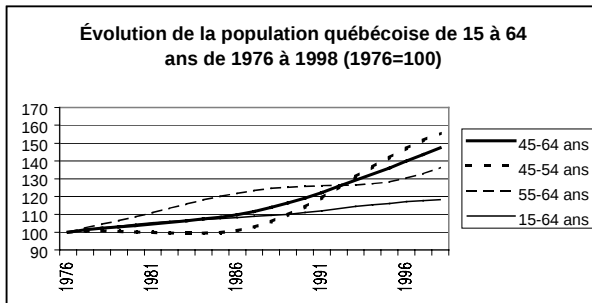
Sans connaître une croissance aussi marquée que leurs aînés, la cohorte des 45-64 ans s'est accrue nettement plus que l'ensemble de la population d'âge actif. Cette progression a été presque aussi importante au Québec (47,4 %) qu'au Canada (52,6 %). L'écart entre le Québec et le Canada est le fait des 45-54 ans, dont l'effectif s'est gonflé davantage au Canada (64,9 %) qu'au Québec (55,6 %). L'augmentation de la population de 55 à 64 ans est pour sa part comparable, avec 36,3 % au Québec et 36,7 % au Canada.

On notera que, de 1976 jusqu'au milieu des années 1980, la cohorte des 45-64 ans a connu au Québec un rythme de croissance à peu près comparable à celui de l'ensemble de la population d'âge actif, mais il a augmenté depuis. Au Canada, avant d'accélérer dans la seconde moitié des années 1980, la croissance de la population de 45 à 64 ans était même inférieure à celle de l'ensemble des 15-64 ans. Le gonflement de la population québécoise de 45 à 54 ans n'a débuté qu'en 1986, l'effectif de ce groupe étant demeuré à peu près inchangé au cours des dix années précédentes. Cette

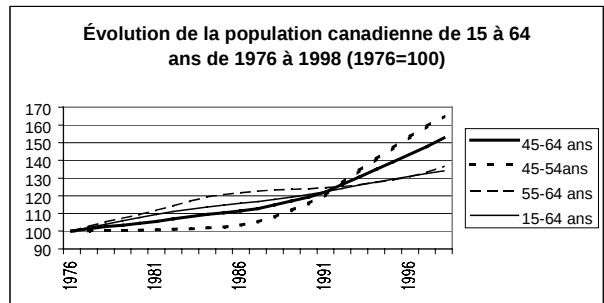
l'établissement pendant plus de six mois). » Source : *Guide de l'Enquête sur la population active*, Statistique Canada, janvier 1999, p. 12.

accélération est imputable à l'apport des *baby boomers*. Chez les 55-64 ans, par contre, une progression nettement plus rapide que la moyenne a été observée jusqu'en 1988, après quoi la population de ce groupe d'âge a stagné pendant plusieurs années, faisant écho à la stagnation observée chez les 45-54 ans au cours de la période précédente, avant de connaître de nouveau la croissance au milieu des années 1990, croissance qui s'est accélérée au cours des deux dernières années. On observe des mouvements comparables de la population canadienne.

Graphique 7a



Graphique 7b



Source : Statistique Canada. *Enquête sur la population active*.

La croissance de la population féminine québécoise totale de 15 ans et plus (26,3 %) a été plus marquée que celle de la population masculine (24,5 %) au cours des 22 dernières années. Cependant, on observe le phénomène inverse chez la population d'âge actif, où l'augmentation a été de 19 % chez les hommes et de 17,6 % chez les femmes. L'écart se creuse chez les 45-64 ans, où l'on observe une progression de 50,1 % chez les hommes contre 44,8 % chez les femmes. Ces dernières composaient toujours une légère majorité de la population de ce groupe d'âge, soit 50,7 % en 1998, comparativement à 51,6 % en 1976. Au Canada, on ne trouve pas cet écart dans la population d'âge actif, qui a progressé au même rythme chez les hommes et les femmes, mais on observe comme au Québec une augmentation plus marquée chez les hommes dans la cohorte des 45-64 ans. Les femmes canadiennes de ce groupe d'âge composaient par ailleurs une majorité plus ténue qu'au Québec (50,3 %).

Le poids relatif de la cohorte des 45-64 dans la population québécoise d'âge actif est demeuré à peu près inchangé de 1976 à 1986, passant de 27,5 % à 27,9 %, mais il s'est accru nettement depuis lors pour atteindre 34,3 % en 1998. Ce groupe, qui comptait pour à peine plus du quart de la population de 15 à 64 ans il y a une vingtaine d'années, en représente maintenant un peu plus du tiers et sa part se gonfle de plus de un demi-point de pourcentage par année depuis cinq ans. Au Canada, cette part était plus élevée en 1976, soit 28,8 %, mais elle s'est accrue plus lentement, représentant 32,7 % de la population d'âge actif l'an dernier.

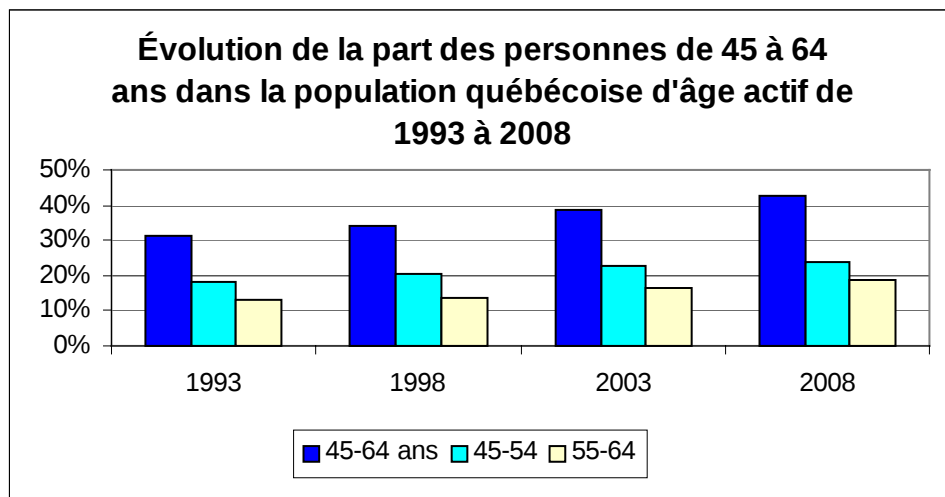
Le poids des deux groupes formant la cohorte des 45-64 ans a évolué différemment. Les 45-54 ans, qui composaient 15,8 % de la population québécoise d'âge actif en 1976, ont vu leur part fléchir à 14,7 % au milieu des années 1980 avant de connaître une forte poussée jusqu'à 20,8 % en 1998. Pour leur part, les 55-64 ans ont vu leur poids augmenter de 11,7 % en 1976 jusqu'à 13,4 % en 1988, avant de se contracter

jusqu'en 1994 et 1995 avec un creux de 12,9 %, puis d'augmenter de nouveau pour atteindre un sommet de 13,5 % l'an dernier. Au Canada, pendant ce temps, la part de la population d'âge actif est passée de 16,2 % à 19,9 % pour les 45-54 ans et est demeurée pratiquement inchangée chez les 55-64 ans, passant de 12,6 % à 12,8 %.

La part des 45-64 ans dans la population d'âge actif continuera de prendre de l'ampleur au cours des années qui viennent. Selon le scénario de référence des plus récentes perspectives démographiques du BSQ, celui jugé le plus plausible par l'organisme, le nombre de Québécois de 45 à 64 ans augmentera de 16,1 % de 1998 à 2003 et de 30,2 % de 1998 à 2008. Cette croissance, jusqu'en 2003 et 2008, sera respectivement de 12,2 % et 21,1 % chez les 45-54 ans et de 22,1 % et 44 % chez les 55-64 ans. L'arrivée des *baby boomers* dans ce groupe aura fait augmenter de près de moitié la population de cette cohorte en dix ans, soit de 688 400 à 991 000, pour un gain de 302 600, pendant que l'augmentation aura été de 220 200 chez les 45-54 ans.

Pendant que leurs aînés connaîtront une forte croissance démographique, les 15-44 ans poursuivront leur déclin. Par rapport à 1998, leur nombre aura décliné de 4,8 % après cinq ans et de 8,8 % en 2008, pour un recul de 293 600 en dix ans. L'augmentation de l'ensemble de la population d'âge actif aura été, selon le scénario, de 2,4 % de 1998 à 2003 et de 4,5 % jusqu'en 2008, pour un gain de 229 300 personnes en une décennie.

Graphique 8

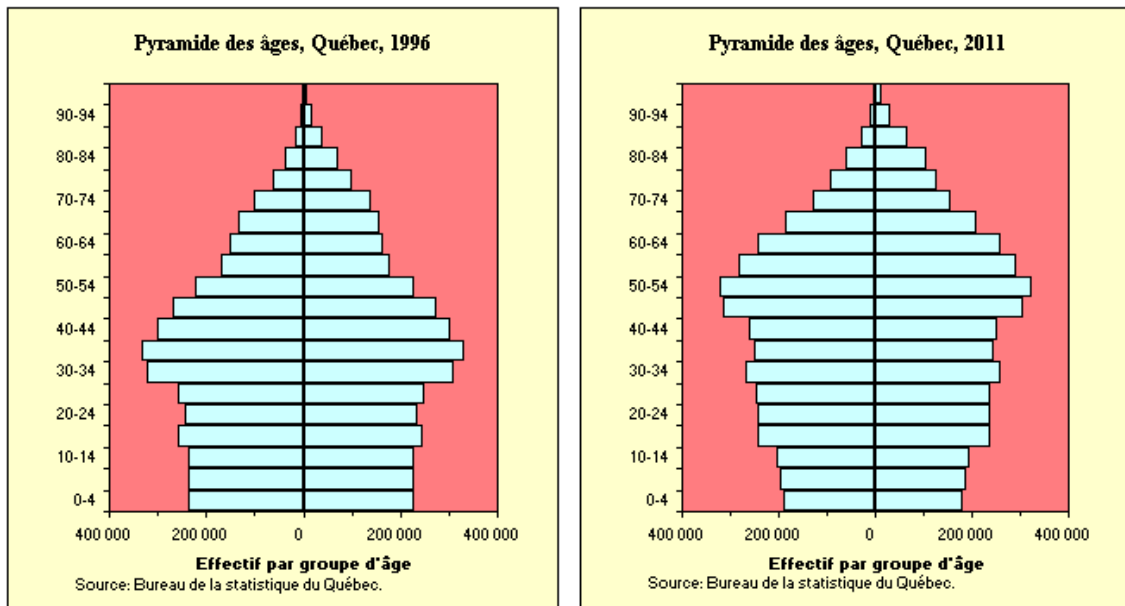


Source : BSQ, *Perspectives démographiques du Québec, 1996-2051*, scénario de référence.

La forte progression de la population de 45 à 64 ans, allée au déclin démographique des 15-44 ans, augmentera de façon importante le poids démographique du premier groupe dans la population d'âge actif. Il représentera 38,8 % de la population de 15 à 64 ans en 2003 et 42,6 % en 2008, soit plus de deux personnes sur cinq. Les parts respectives des 45-54 ans et des 55-64 ans seront de 22,6 % et 16,2 % en 2003 et de 23,9 % et 18,6 % en 2008. Près d'une personne d'âge actif sur cinq aura alors plus de 55 ans.

Les deux pyramides des âges qui suivent font le portrait de la répartition de la population québécoise telle qu'elle apparaissait en 1996 et telle que le BSQ l'anticipe dans son scénario de base pour 2011. On peut y voir que la plus forte concentration de population, qui se trouvait en 1996 dans la trentaine et le début de la quarantaine, sera alors rendue dans la fin de la quarantaine et dans la cinquantaine. Le rétrécissement de la base de la pyramide, quant à lui, sera nettement plus prononcé.

Graphique 9

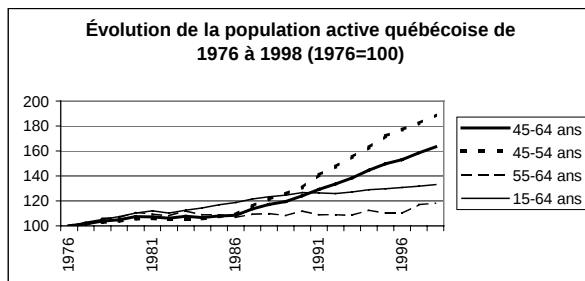


2. LA POPULATION ACTIVE

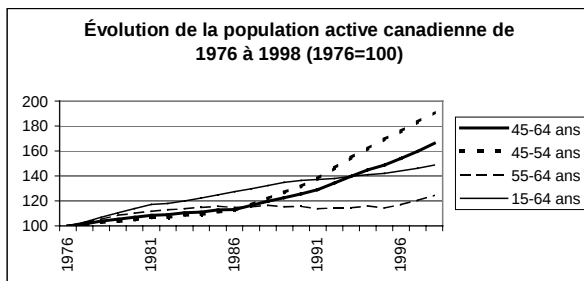
Jusqu'au début des années 1990, la population active⁷ québécoise de 15 à 64 ans a connu, selon Statistique Canada, un taux de croissance nettement plus prononcé que celui de la population d'âge actif. De 1976 à 1990, l'augmentation a été en effet de 26,7 % pour la population active contre 11 % pour la population d'âge actif. Le rythme a ralenti nettement par la suite, occasionnant une contraction du taux d'activité⁸ des personnes de 15 à 64 ans, qui s'est replié de 73,2 % en 1990 à 71,5 % en 1996. Ce taux a recommencé à monter depuis et atteignait 72,1 % en 1998. Notons qu'il n'était que de 64,1 % en 1976. Malgré le ralentissement observé au cours d'une bonne partie de la présente décennie, l'effectif de la population active de moins de 65 ans s'est tout de même accru du tiers (33,1 %) depuis 1976, contre une augmentation de 18,3 % de la population d'âge actif.

Au Canada, les mêmes tendances ont été observées, avec la population active de 15 à 64 ans en hausse de 48,8 % de 1976 à 1998 pendant que la population d'âge actif augmentait de 34 %. Le taux d'activité des personnes d'âge actif, qui était de 67,9 % en 1976, a culminé à 76,8 % en 1989 et 1990 avant de reculer à 74,7 % en 1996. Il est remonté depuis à 75,4 %. On notera que, depuis le début de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, le taux d'activité canadien a toujours été supérieur au taux québécois.

Graphique 10a



Graphique 10b



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

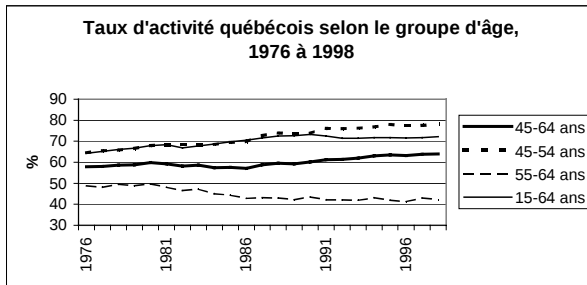
La population active de 45 à 64 ans, à l'image de la population qui compose cette catégorie d'âge, a augmenté nettement plus que celle de l'ensemble de la population d'âge actif, soit de 63,3 % au Québec et de 66,1 % au Canada. Cette progression s'est nettement accélérée au cours des années 1990. L'évolution des groupes des 45-54 ans et 55-64 ans a cependant été largement divergente. De 1976 à 1998, pendant que les rangs de la population active québécoise de 45 à 54 ans se gonflaient de 88,6 %, ceux

⁷ Statistique Canada définit ainsi la population active : « Population civile de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'établissements) qui, durant la semaine de référence de l'enquête, était occupée ou en chômage. » Source : *op. cit.*, p. 12.

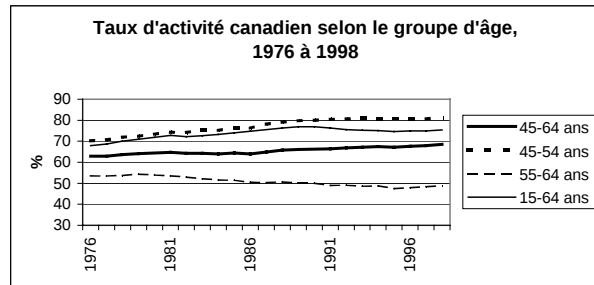
⁸ La définition du taux d'activité de Statistique Canada est la suivante : « Pourcentage de la population active totale par rapport à l'ensemble de la population de 15 ans et plus. Le taux d'activité pour un groupe donné correspond au pourcentage de la population active dans ce groupe par rapport à l'effectif total du groupe. » Source : *ibid.*, p. 14.

des 55-64 ans ne progressaient que de 18,2 %. La progression de ce groupe a été nulle de 1980 à 1996, mais elle a repris au cours des deux dernières années. La population active canadienne s'est accrue dans ces deux groupes à peu près dans les mêmes proportions qu'au Québec, soit de 90,8 % chez les 45-54 ans et de 24,6 % chez les 55-64 ans.

Graphique 11a



Graphique 11b



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

L'évolution différente selon le groupe d'âge met en évidence le fait que le marché du travail ne traite pas de la même manière les travailleurs de plus de 55 ans et leurs cadets. La place des travailleurs âgés s'est rétrécie. Ainsi, pendant que le taux d'activité de la population québécoise de 45 à 54 ans montait de 64,4 % en 1976 à 78,1 % en 1998, celui des 55-64 ans reculait de 48,7 % à 42,2 %. Cette contraction s'est produite, pour l'essentiel, au cours de la première moitié de la période étudiée, tandis que le taux est demeuré plus ou moins stable par la suite. Ce taux a peu varié en 22 ans chez les 55-59 ans, passant de 55,2 % à 53,4 %, mais il s'est fortement contracté chez les 60-64 ans, soit de 41,2 % à 28,3 %. Le taux d'activité des 45-54 ans a connu, pour sa part, une évolution comparable à celle de l'ensemble de la population d'âge actif jusqu'en 1990, mais il a progressé sensiblement depuis, pendant qu'il faisait plus ou moins du surplace chez l'ensemble des 15-64 ans.

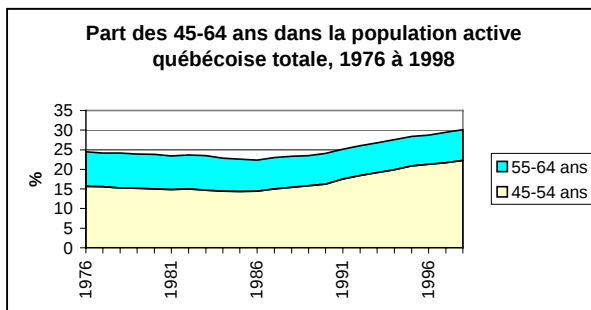
En bref, chez les 45-54 ans, le nombre de personnes actives est passé en 22 ans de moins des deux tiers à près des quatre cinquièmes de la population, tandis que cette proportion chez les 55-64 ans est passée de près de la moitié à tout juste un peu plus de deux sur cinq. Pour l'ensemble des 45-64 ans, le taux d'activité n'a à peu près pas bougé au cours des dix premières années, passant de 57,7 % en 1976 à 57 % en 1986, avant d'inscrire une progression jusqu'à 64 % en 1999.

La population active canadienne a suivi à peu près les mêmes tendances, mais des différences apparaissent néanmoins. Ainsi, si l'écart de taux d'activité entre le Québec et le Canada, à l'avantage de ce dernier, a peu varié depuis 1976 parmi la population d'âge actif, reculant de 3,8 à 3,3 points de pourcentage, ainsi que chez les 45-64 ans, où il a été réduit de 5,2 à 4,4 points, il s'est toutefois contracté de 5,7 à 3 points chez les 45-54 ans pendant qu'il se creusait de 4,8 à 6,6 points chez les 55-64 ans. Le décrochage du marché du travail des 55-64 ans a été moins prononcé chez les Canadiens que chez les Québécois. Comme au Québec, ce recul s'est arrêté au cours

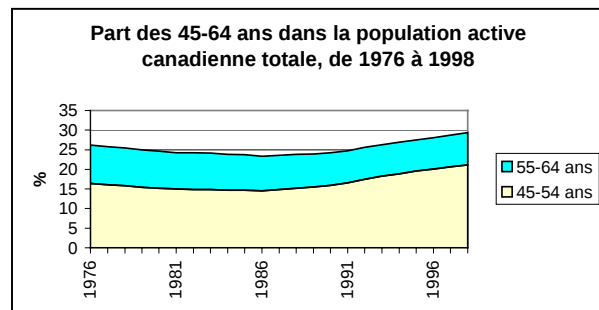
de la présente décennie. Ces chiffres suggèrent que les Québécois quittent le marché du travail plus tôt que les autres Canadiens.

De 1976 à 1986, pendant que la part des 45-64 ans dans la population d'âge actif demeurait à peu près constante au Québec, le poids relatif de ce groupe d'âge dans la population active a diminué, passant de 24,5 % à 22,4 %. Depuis lors, leur poids s'est accru rapidement pour atteindre 30,1 % de la population active en 1998. La part des 45-54 ans, qui était de 15,7 % en 1976, a atteint un creux de 14,4 % en 1985 et 1986, pour remonter depuis à 22,3 %. Quant aux 55-64 ans, leur part a subi une lente érosion jusqu'en 1996, reculant de 8,8 % en 1976 à 7,4 %. Elle est remontée depuis à 7,8 %.

Graphique 12a



Graphique 12b



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

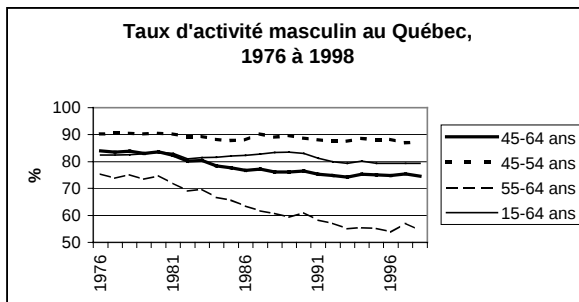
Au Canada, la part des 45-64 ans dans la population active totale était, en 1976, de 1,7 point de pourcentage supérieure à ce qu'elle était au Québec, soit 26,2 %. La réduction de cette part jusqu'en 1986 a toutefois été plus importante, la ramenant à 23,3 %, soit seulement 0,9 point de plus qu'au Québec. Par la suite, l'augmentation du poids des 45-64 ans dans la population active canadienne a été moins forte qu'au Québec en raison d'une plus importante croissance démographique des moins de 45 ans. En 1998, ils en représentaient 29,3 %, soit 0,8 point de moins qu'au Québec. Le poids du groupe des 45-54 ans a reculé de 16,4 % de la population active totale en 1976 à 14,5 % en 1986 avant de remonter jusqu'à 21,1 % en 1998. La part des 55-64 ans, malgré un recul de 9,8 % à 8,2 %, est demeurée supérieure à celle observée au Québec à cause d'un attachement plus grand de ce groupe d'âge au marché du travail au Canada.

Les personnes de 65 ans et plus ne sont pas entièrement absentes du marché du travail. En 1976, la population active de ce groupe d'âge comptait au Québec 38 100 personnes. Leur taux d'activité était alors de 8,4 % (13,7 % chez les 65-69 ans). Cependant, malgré la très forte croissance démographique de ces aînés, leur présence sur le marché du travail ne s'est guère accrue avec les années. Leur taux d'activité a reculé à 4,8 % en 1998 (9,8 % chez les 65-69 ans). Leur contribution à la population active totale, déjà modeste en 1976 à 1,4 %, s'est amenuisée et ne représentait plus que 1,1 % en 1998. Au Canada, cette part est un peu plus élevée, avec 1,7 % en 1976 et 1,5 % l'an dernier. Le taux d'activité des 65 ans et plus était plus élevé qu'au Québec, soit de 6,5 % en 1998 contre 9,5 % en 1976 (12,6 % chez les 65-69 ans contre 16,1 % en 1976).

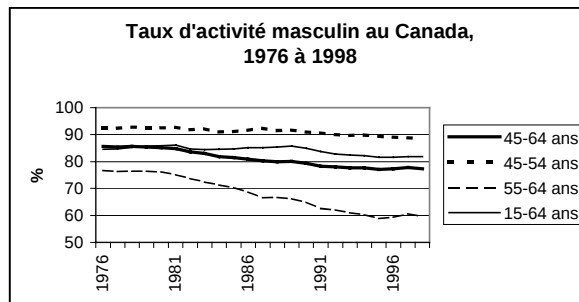
2.1 LA POPULATION ACTIVE SELON LE SEXE

L'évolution de la population active de 45 à 64 ans décrite plus haut est le fruit de tendances fort différentes du comportement des hommes et des femmes par rapport au marché du travail. En raison de son poids démographique accru, la population active masculine de 45 à 64 ans s'est gonflée davantage que l'ensemble de la population active masculine de 15 à 64 ans. Au Québec, l'augmentation a été de 33,3 % chez les 45-64 ans et de 14,6 % pour l'ensemble des hommes d'âge actif entre 1976 et 1998. Cet accroissement de la population active masculine de 45 à 64 ans en raison des tendances démographiques masque une désaffection générale du marché du travail de la part des hommes, désaffection qui a été plus marquée chez ceux de plus de 45 ans.

Graphique 13a



Graphique 13b



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Compilation spéciale, Emploi-Québec.

Cette désaffection se mesure par le déclin du taux d'activité masculin. Pour l'ensemble des hommes de 15 à 64 ans, ce taux a reculé de 3 points de pourcentage au Québec entre 1976 et 1998, soit de 82,4 % à 79,4 %. Chez les 45-64 ans, dont le taux était, à 84 % en 1976, supérieur à celui de l'ensemble des hommes d'âge actif, ce taux s'est contracté de 9,5 points de pourcentage à 74,5 % en 1998, accusant un retard de 4,9 points sur l'ensemble des 15-64 ans masculins.

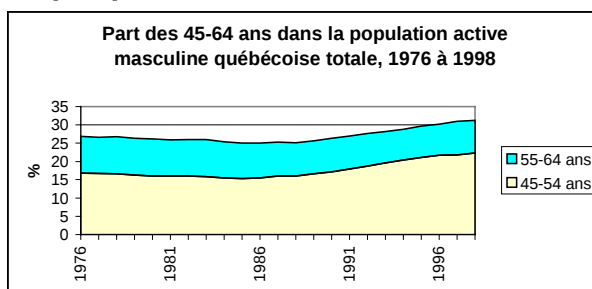
Les hommes de 55 à 64 ans sont les principaux responsables de ce déclin. Malgré une croissance démographique de 39,3 % en 22 ans, la population active de ce groupe d'âge est demeurée à toutes fins utiles inchangée entre 1976 (181 000) et 1998 (182 100). En 1976, parmi les 55-64 ans, trois hommes sur quatre faisaient partie de la population active. En 1998, ils étaient à peine un peu plus de la moitié. L'effritement semble toutefois avoir été freiné depuis 1994. Chez les hommes de 55 à 59 ans, le taux d'activité, qui était de 82,9 % en 1976, a reculé à 65,5 % en 1998. Au cours de la dernière année, il s'est tassé de 4,5 points de pourcentage. Il est permis de croire que les départs massifs des employés de l'État à la retraite à partir de l'été de 1997 ne sont pas étrangers à ce résultat. Chez les 60-64 ans, dont les deux tiers étaient présents sur le marché du travail en 1976, il n'en restait plus que deux sur cinq en 1998. C'est dire qu'actuellement, les trois cinquièmes des hommes ne sont plus présents sur le marché du travail québécois avant d'avoir atteint l'âge de 65 ans.

Au contraire, les hommes de 45 à 54 ans sont demeurés nombreux sur le marché du travail et n'ont connu qu'un recul de 2,9 points de leur taux d'activité, qui est passé au cours de la même période de 90,2 % à 87,3 %. Ce taux, qui dépassait celui de l'ensemble des hommes d'âge actif de 7,8 points de pourcentage en 1976, le dépassait encore de 7,9 points en 1998. Ils ont également réduit leur retard sur les 25-44 ans, retard qui est passé de 4,5 points à 3,7 points. Il y a peu de différence à ce chapitre entre les 45-49 ans et les 50-54 ans. L'écart entre les deux groupes ne s'est creusé que légèrement depuis 1976, passant de 3,1 points à 5,4 points, leur taux respectif étant de 89,8 % et 84,4 % en 1998. Le faible écart entre les deux groupes suggère que c'est vraiment à partir de la deuxième moitié de la cinquantaine que semble s'opérer la désaffection du marché du travail, ce phénomène semblant plutôt marginal au cours de la première moitié.

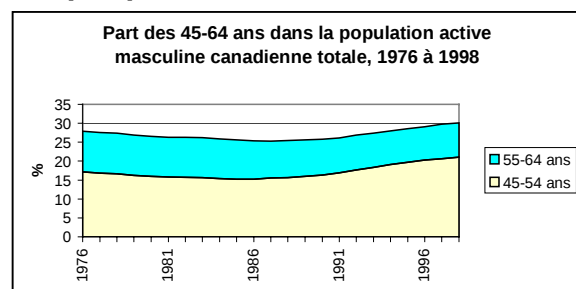
Chez les 55-64 ans, le décrochage du marché du travail a été plus marqué au Québec qu'au Canada, même si un phénomène semblable a été observé au pays. Le taux d'activité des premiers n'était que de 1,3 point inférieur à celui des seconds en 1976. Il s'est creusé à 5,2 points en 1998. Au contraire, chez les 45-54 ans, l'écart s'est rétréci, passant de 2,2 points en 1976 à 1,3 point en 1998.

Grant Schellenberg⁹, chercheur au Conseil canadien du développement social, considère le décrochage des hommes de 55 ans et plus de la population active comme l'aspect le plus frappant du vieillissement de la main-d'œuvre. À ce décrochage le chercheur voit deux causes : « l'exclusion », qui lors des périodes difficiles pousse les travailleurs âgés vers une retraite involontaire et dont seraient surtout victimes les cols bleus et les travailleurs les moins instruits, puis « l'incitation », soit les incitations financières offrant à des travailleurs âgés, entre autres ceux de niveau professionnel, les moyens de quitter le marché du travail.

Graphique 14a



Graphique 14b



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Les 45-64 ans représentaient en 1976 26,8 % de la population active masculine totale au Québec, ce qui était légèrement moins qu'au Canada, où cette part s'élevait à 28 %. Cette proportion a décliné jusqu'à 25 % au Québec en 1986 et à 25,3 % au Canada en 1987, avant de remonter. En 1998, elle atteignait 31,2 % au Québec, légèrement plus

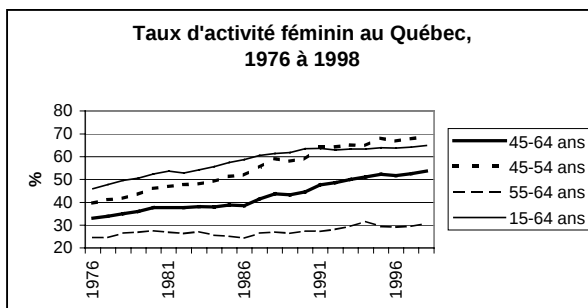
⁹ Dans « Le vieillissement de la population », compte rendu d'un symposium par Mary Sue Devereaux, *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, printemps 1995.

qu'au Canada où elle était de 30,1 %. C'est le groupe des 45-54 ans qui a été le grand responsable de cette remontée. Sa part est passée de 15,4 % en 1986 à 22,4 % en 1998 au Québec pendant qu'elle montait de 15,3 % à 21,1 % au Canada. Au cours de ces douze années, la part des 55-64 ans a reculé de 9,5 % à 8,9 % au Québec et de 10,1 % à 9,1 % au Canada.

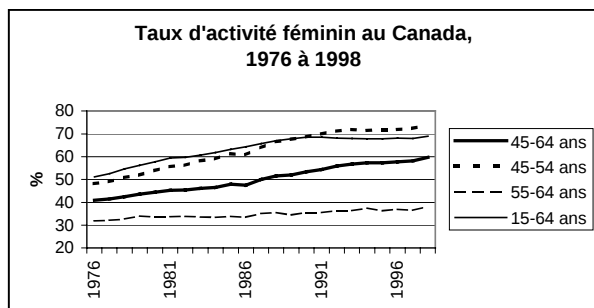
Les femmes, quant à elles, étaient encore peu présentes sur le marché du travail en 1976. Ce n'est qu'à partir du début des années 1970 qu'elles ont vraiment commencé à intégrer le marché du travail de façon plus permanente, ce qui s'est traduit par une accélération de l'augmentation de la population active féminine. Au cours des 22 dernières années, leur présence grandissante sur le marché du travail est certainement l'une des transformations les plus marquantes et les plus fondamentales. Ainsi, pendant que la population féminine québécoise d'âge actif augmentait de 17,6 %, la population active féminine de 15 à 64 ans faisait un bond de 66 %.

La hausse de l'activité a été nettement plus importante chez les femmes de 45 à 64 ans, soit de 134,9 %, surpassant largement la croissance démographique de ce groupe qui était de 44,8 %. L'afflux massif des femmes de 45 à 64 ans sur le marché du travail s'est traduit par une hausse importante de leur taux d'activité. En 1976, à peine le tiers (33,1 %) des femmes de ce groupe d'âge étaient présentes sur le marché du travail. En 1998, plus de la moitié (53,7 %) participaient à la population active. La progression a été lente au cours des dix premières années, mais elles s'est accélérée par la suite, quoiqu'on observe un ralentissement depuis 1993. Pour l'ensemble des femmes d'âge actif, ces taux étaient respectivement de 45,9 % en 1976 et de 64,8 % en 1998.

Graphique 15a



Graphique 15b



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

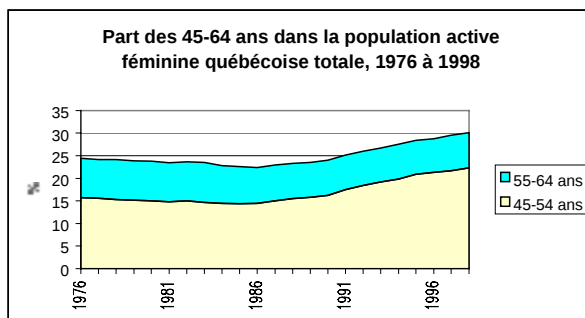
Comme chez les hommes, l'évolution de la participation des femmes de plus de 45 ans au marché du travail a été contrastée entre les 45-54 ans et les 55-64 ans. De 1976 à 1998, la présence des premières dans la population active québécoise a bondi de 166,9 % pendant que la population de ce groupe d'âge était en hausse de 53,3 %. L'augmentation de la population active de 55 à 64 ans était pour sa part de 67 % alors que la croissance démographique était de 33,3 %.

Chez les 45-54 ans, quatre femmes sur dix (39,6 %) faisaient partie de la population active en 1976. En 1998, elles étaient près de sept sur dix (68,9 %). Le taux d'activité des femmes de ce groupe d'âge, qui traînait de l'arrière par 6,3 points sur celui de

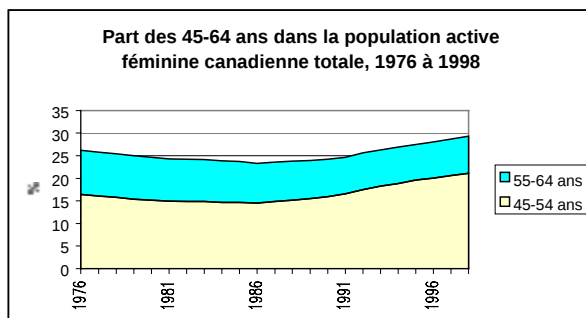
l'ensemble des femmes d'âge actif en 1976, l'a surpassé pour la première fois en 1991 et le dépassait de 4,1 points en 1998. Parmi les 55-64 ans, à peine le quart des femmes (24,5 %) faisaient partie de la population active en 1976. Au cours des dix années qui ont suivi, cette proportion a peu varié, leur taux d'activité n'étant que de 24,3 % en 1986. Ce taux s'est cependant mis à progresser par la suite à mesure que les femmes de la cohorte précédente, plus active, atteignaient l'âge de 55 ans. Il a atteint un sommet de 31,6 % en 1994, mais a plafonné depuis. En 1998, après les départs à la retraite des employés de l'État, leur taux s'élevait à 30,7 %. La progression depuis 1976 revient aux femmes de 55 à 59 ans. En effet, le taux d'activité des femmes de 60 à 64 ans, qui était de 18,6 % en 1976, avait reculé à 17,3 % en 1998. L'écart entre le taux d'activité des femmes de 55 à 64 ans et celui des femmes de 45 à 54 ans s'est creusé considérablement avec les années. De 15,1 points de pourcentage qu'il était en 1976, il atteignait 38,1 points en 1998.

Les femmes canadiennes sont arrivées plus tôt que les Québécoises sur le marché du travail. Déjà en 1976, la moitié des Canadiennes d'âge actif et quatre femmes de 45 à 64 sur dix étaient présentes sur le marché du travail, part qui est montée respectivement à sept sur dix chez les 15-64 ans et six sur dix chez les 45-64 ans. Parmi les 45-54 ans, près des trois quarts faisaient partie de la population active en 1998 contre un peu moins de la moitié en 1976. Le retard des Québécoises s'est partiellement résorbé avec le temps. Pour l'ensemble des femmes d'âge actif, il a été réduit de 5,3 à 4,2 points, pendant qu'il se résorbait de 7,8 à 6 points chez les 45-64 ans. Le rattrapage a été encore plus marqué chez les femmes de 45 à 54 ans, l'écart passant de 8,6 points à 4,8 points. Il ne s'est toutefois pas réduit chez les femmes de 55 à 64 ans, ce qui est le reflet d'un décrochage plus hâtif du marché du travail au Québec de la part des travailleurs âgés, phénomène qu'on observe également chez les hommes.

Graphique 16a



Graphique 16b



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

En 1976, un cinquième de la population active féminine québécoise (20,2 %) avait entre 45 et 64 ans, ce qui est nettement moins que la proportion observée chez les hommes (26,8 %). Cette proportion n'a guère évolué jusqu'en 1986, accusant même un léger recul à 18,8 % de la population active féminine totale. Leur part s'est accrue par la suite pour atteindre 28,7 % en 1998. Comme chez les hommes, cette progression est attribuable au groupe des 45-54 ans dont la part, qui était demeurée à peu de choses près inchangée pendant une décennie, a augmenté de façon notable depuis 1986. Cette part, qui n'était que de 13,7 % de la population active féminine totale en 1976 et

13,1 % en 1986, atteignait 22,1 % en 1998. Quant aux femmes de 55 à 64 ans, leur part est demeurée stagnante au cours de cette période. Elle était de 6,5 % en 1976 et était encore à ce niveau en 1998.

Au Canada, les 45-64 ans, plus actives que les Québécoises du même groupe d'âge, formaient une part plus importante de la population active féminine totale en 1976, soit 23,2 %. Elles ont cependant été rattrapées par les Québécoises dont la part était en 1998 légèrement supérieure aux 28,3 % des Canadiennes de 45 à 64 ans. Chez les 45-54 ans, l'avance de 1,5 point de pourcentage des Canadiennes en 1976, à 15,2 %, s'est muée en un retard de 1 point en 1998, à 21,1 %. Le poids des 55-64 ans, malgré un léger recul, était cependant toujours supérieur à celui des Québécoises du même groupe d'âge.

2.2 QUELQUES COMPARAISONS INTERNATIONALES

L'attachement au marché du travail des personnes d'âge actif parmi les plus âgées varie considérablement d'un pays à l'autre. Selon les données fournies par l'OCDE¹⁰, parmi un ensemble de pays développés dont ceux du G7¹¹, le Japon et, dans une moindre mesure, les États-Unis sont dans le peloton de tête à ce chapitre avec des taux d'activité de leur population de 55 à 64 ans de 66,9 % et 58,9 % respectivement en 1997. Le Canada, avec un taux de 48,4 %, se situe dans le milieu du peloton en compagnie du Royaume-Uni (51,7 %). Le Québec est quant à lui légèrement en retrait avec un taux (42,9 %) qui s'approche de celui de l'Allemagne (43,7 %). La France (36,7 %), les Pays-Bas (32,5 %), l'Autriche (30 %) et l'Italie (28,6 %) ferment la marche.

Si la longue tradition de l'État providence et l'ampleur des mesures sociales habituellement présentes dans les pays (Allemagne, France, Italie, Pays-Bas et Autriche) où les gens quittent plus tôt le marché du travail peuvent contribuer à l'abandon plus hâtif de la population active dans ces pays, il est étonnant de retrouver à l'autre extrême, devant le Japon et les États-Unis, des pays scandinaves, la Suède et la Norvège, réputés eux aussi pour avoir un important filet de sécurité sociale. Le taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans s'élevait en 1997 à 68,1 % en Suède et à 67,7 % en Norvège, soit près de dix points de pourcentage de plus qu'aux États-Unis et 25 points de plus qu'au Québec.

Bien qu'il soit reconnu que le chômage ait une influence sur la variation du taux d'activité, il n'explique nullement les écarts observés entre les divers pays étudiés. Ainsi, le taux de chômage de l'Autriche et des Pays-Bas était en 1997 comparable à celui qu'on retrouvait aux États-Unis, au Japon et en Norvège, que ce soit le taux de chômage total ou celui des personnes de 55 à 64 ans. De même, la Suède, qui était au premier rang en ce qui a trait au taux d'activité de ses aînés, connaissait un chômage plus élevé qui l'apparentait davantage au Canada.

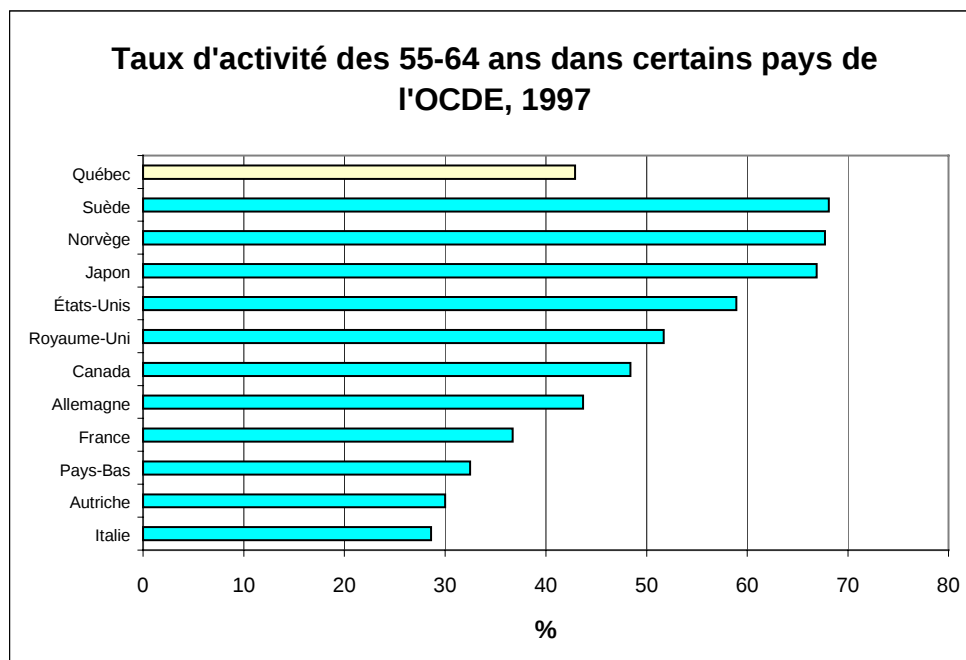
¹⁰ OCDE, *Statistiques de la population active 1977-1997*, édition 1998.

¹¹ Les pays du G7, soit les sept principaux pays industrialisés, sont les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et le Canada.

L'évolution du taux d'activité des 55-64 ans a suivi des chemins différents selon les pays. Ceux où la présence sur le marché du travail était la plus élevée ont vu cette présence se maintenir (Suède) ou s'accroître (Norvège, États-Unis, Japon) depuis 1982. Elle s'est maintenue en Allemagne, au Royaume-Uni et, chose surprenante, aux Pays-Bas. Elle s'est repliée au Québec, au Canada et, surtout, en France.

La revue britannique *The Economist*, faisant référence au livre de Michel Albert, ancien directeur de l'agence française du Plan, *Capitalisme contre capitalisme*, parle de deux modèles de capitalisme : le modèle continental ouest-européen (*Rhineland model*) et le capitalisme anglo-saxon¹². Le premier serait une économie de marché réglementée, dotée d'un système complet de sécurité sociale et reposant sur la consultation des partenaires sociaux; le second serait moins réglementé et reposerait plutôt sur la compétition. Cette caractérisation pourrait fournir une explication au plus faible taux d'activité des aînés dans certains pays, mais la situation observée dans les pays scandinaves ajoute un sérieux bémol.

Graphique 17



Sources : pour le Québec, Statistique Canada, *Enquête sur la population active* ; pour l'Autriche et l'Italie, OCDE, *Perspectives de l'emploi*, juin 1998; pour les autres pays, OCDE, *Statistiques de la population active 1977-1997*.

La revue mentionne par ailleurs parmi des mécanismes de régulation du marché du travail l'enregistrement de travailleurs comme invalides. Aux Pays-Bas, il y aurait officiellement 13 % de la population d'âge actif qui serait invalide. *The Economist* rappelle que, si ces chiffres étaient exacts, cela ferait de ce pays l'endroit le moins en

¹² *The Economist*, « The Dutch Model », 22 mai 1999, p. 75-76.

santé de l'Europe du Nord-Ouest, malgré l'espérance de vie la plus élevée. Près du quart des gens de 55 à 64 ans y sont déclarés invalides¹³.

En Norvège, plus de 57 % de la population de 55 à 64 ans serait, selon la même source, inscrite comme invalide. Cette statistique est cependant en contradiction avec les données officielles sur le taux d'activité des Norvégiens de ce groupe d'âge, dont nous avons vu plus haut qu'il était parmi les plus élevés des pays industrialisés. Malgré cette incongruité, il reste que plusieurs pays ont utilisé ce stratagème pour retirer du marché du travail les chômeurs posant le plus de problèmes, soit ceux dans la cinquantaine et le début de la soixantaine, selon *The Economist*. Au Canada, le programme d'adaptation pour les travailleurs âgés (PATA), qui s'adressait à des personnes victimes de licenciements collectifs, était une autre façon de conduire au retrait de ces travailleurs du marché du travail. La portée de ce programme était toutefois plus limitée.

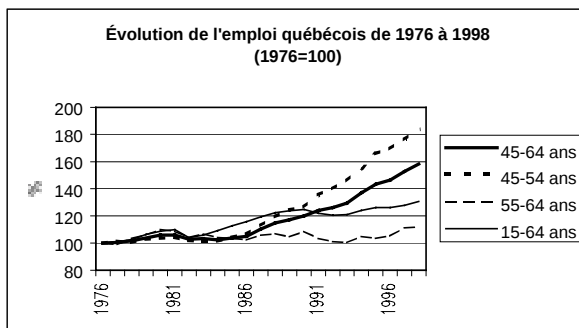
¹³ *The Economist*, « Down with disablement », 22 mai 1999, p. 22.

3. L'EMPLOI

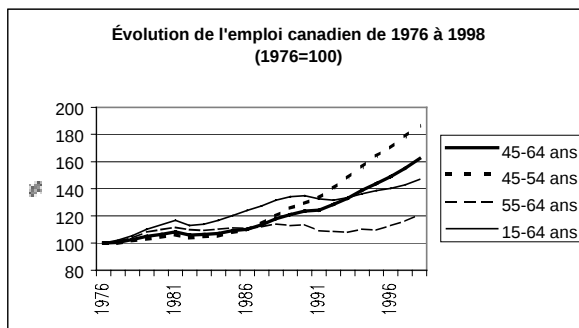
L'évolution de l'emploi québécois a suivi de près celui de la population active, dépassant largement chez la population d'âge actif le rythme de croissance démographique, qui était de 18,3 %. Elle a cependant été, à 30,6 %, légèrement inférieure à celle de la population active, qui atteignait 33,1 %. On observe la même tendance dans la population de 45 à 64 ans qui a vu son emploi progresser de 58,1 %, soit presque deux fois plus vite que l'emploi de l'ensemble de la population d'âge actif, pendant que la population de ce groupe se gonflait de 47,4 %. Toutes proportions gardées, l'écart entre la croissance démographique et la croissance de l'emploi a toutefois été moins prononcé parmi les 45-64 ans que chez l'ensemble des 15-64 ans.

Au Canada, où la croissance démographique a été plus marquée, l'emploi a augmenté de 46,9 % dans la population d'âge actif et de 62,6 % chez les 45-64 ans. Comme dans le cas de la population active, on note un écart beaucoup plus faible entre le Québec et le Canada dans la croissance de l'emploi des 45-64 ans (5,2 points de pourcentage) que des 15-64 ans (16,3 points).

Graphique 18a



Graphique 18b



Source : Statistique Canada. *Enquête sur la population active*.

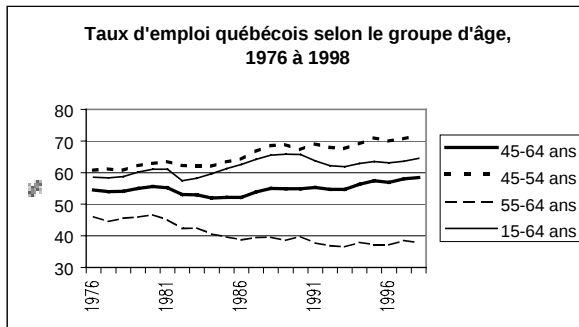
L'emploi a stagné chez les 45-64 ans jusqu'au milieu des années 1980 avant de connaître une croissance qui est demeurée soutenue jusqu'à aujourd'hui et ce, malgré la récession du début de la présente décennie. La hausse est attribuable pour l'essentiel aux 45-54 ans. De 1976 à 1985, l'emploi de ce groupe n'avait augmenté que de 4,2 % au Québec, gain s'élevant à 83,9 % en 1998. L'emploi des 55-64 ans, pendant ce temps, est demeuré plutôt stagnant. Les maigres gains réalisés au début et à la fin des années 1980 ont été largement entamés dans la foulée des récessions de 1982 et 1990. On note toutefois une timide reprise de la croissance de l'emploi depuis 1997. Le Canada ne se distingue pas du Québec à ce chapitre, si ce n'est que la croissance de l'emploi y a été un peu plus élevée.

Le taux d'emploi¹⁴ de la population québécoise d'âge actif, qui était de 58,5 % en 1976, a connu une progression, momentanément freinée par la récession de 1982, jusqu'à un

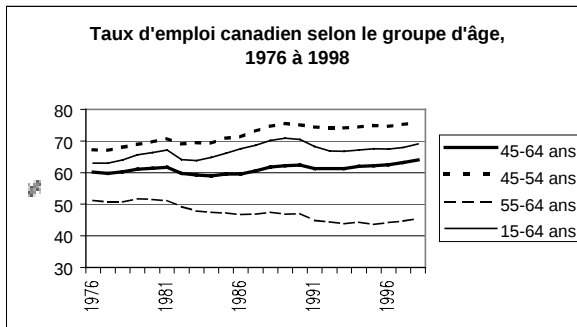
¹⁴ Le taux d'emploi, aussi appelé rapport emploi/population, est défini ainsi par Statistique Canada : « Nombre de personnes occupées exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus. Le taux

sommet de 65,8 % en 1989. Un nouveau repli, beaucoup plus prolongé, a été occasionné par la dernière récession au début de la présente décennie. Après un creux de 61,9 % en 1993, cet indice a entrepris une lente remontée le ramenant à 64,5 % en 1998, soit à seulement 1,2 point de pourcentage du niveau atteint neuf ans plus tôt.

Graphique 19a



Graphique 19b



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Chez les 45-64 ans, le taux d'emploi, qui s'élevait à 54,5 % en 1976, a relativement peu fluctué jusqu'en 1993 alors qu'il était de 54,7 %, après avoir enregistré un creux de 52 % en 1984, avatar de la récession de 1982. On note un redressement depuis quelques années, qui a fait monter ce taux à un nouveau sommet de 58,5 % en 1998. Le retard sur le taux de l'ensemble des personnes d'âge actif, qui était de 4 points de pourcentage en 1976, s'est creusé à 10,9 points en 1989, mais il s'est en bonne partie résorbé depuis, n'étant plus que de 6,1 points en 1998.

Le taux des 45-54 ans était légèrement plus élevé que celui de l'ensemble des 15-64 ans en 1976 à 60,8 %, soit 2,3 points de plus que ces derniers. Les deux taux ont évolué en parallèle jusqu'au début de la présente décennie, si ce n'est que les 45-54 ans ont été moins touchés par la récession de 1982. L'écart n'était que de 1,6 point en 1990. Il s'est largement creusé depuis et était rendu à 7,2 points en 1998, le taux d'emploi des 45-54 ans s'élevant alors à 71,8 %.

La tendance inverse a été observée chez les 55-64 ans. Leur taux d'emploi, de 46,1 % en 1976, est demeuré relativement stable jusqu'au début des années 1980. Il s'est replié alors jusqu'au milieu de la décennie avant de connaître une nouvelle période de stabilité où le taux se maintenait tout juste sous le seuil de 40 %. Un nouveau repli s'est produit avec la récession de 1990, mais la situation semble s'être stabilisée et même légèrement redressée. Leur taux d'emploi était de 37,9 % en 1998 après avoir atteint un creux de 36,6 % en 1993. Le retard sur le taux de la population d'âge actif, qui était de 12,4 points en 1976, atteignait 26,7 points en 1998. Il était encore plus considérable avec les 45-54 ans, passant de 14,7 points à 33,9 points en 1998. Les 55-64 ans sont maintenant presque deux fois moins présents sur le marché du travail que le groupe des 45-54 ans.

d'emploi d'un groupe particulier [...] correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe exprimé en pourcentage de l'effectif de ce groupe. » Source : *op. cit.*, p. 14.

Le retard qu'accusait le Québec sur le Canada quant au taux d'emploi de la population d'âge actif s'est maintenu. Il était de 4,5 points en 1976 et de 4,4 points en 1998. Il est également demeuré à peu près inchangé chez les 45-64 ans, passant de 5,7 points à 5,5 points. Par contre, il s'est rétréci au cours de cette période de 6,4 à 4,2 points chez les 45-54 ans pendant qu'il se creusait de 5,1 à 7,5 points chez les 55-64 ans. Le taux d'emploi de ce dernier groupe d'âge a suivi la même tendance à la baisse au Canada qu'au Québec, mais de façon moins marquée. À 45,4 %, l'écart avec le taux de l'ensemble des Canadiens d'âge actif atteignait tout de même 23,6 points. Avec les 45-54 ans, il était de 30,6 points. L'écart entre le taux d'emploi québécois et le taux d'emploi canadien à la faveur de ce dernier est plus important que l'écart entre les taux d'activité du Québec et du Canada, tant chez les 45-64 ans que pour l'ensemble de la population d'âge actif.

Plusieurs facteurs contribuent à la chute du taux d'emploi des personnes de 55 à 64 ans. Kelly Morrison¹⁵, de Développement des ressources humaines Canada, rend compte d'une enquête sur l'activité menée de 1988 à 1990 par Statistique Canada qui constatait que, chez les travailleurs canadiens de 55 à 64 ans ayant perdu leur emploi à la suite de la fermeture ou du déménagement de leur entreprise, moins de la moitié (48 %) avaient réussi à se trouver un nouvel emploi dans un délai de deux ans. Le taux de remplacement était plus élevé chez ceux qui avaient quitté leur entreprise (73 %) et ceux qui avaient été mis à pied de façon permanente (84 %) ou temporaire (86 %). Les pertes d'emplois occasionnées par les déménagements et les fermetures étaient, à la fin des années 1980, relativement peu nombreuses. Elles ont augmenté de façon importante au cours de la récession et des années qui ont suivi : plus de la moitié des pertes d'emplois pour ces raisons au cours de la période de 1989 à 1994 sont survenues en 1992 et 1993. De 1990 à 1992, deux fois plus de travailleurs se sont retirés du marché du travail pour ces raisons qu'au cours des trois années précédentes.

Parmi les difficultés auxquelles font face les travailleurs plus âgés pour se retrouver un emploi, Morrison souligne leur manque d'habileté et d'expérience dans la recherche d'emploi. En effet, contrairement aux travailleurs plus jeunes, qui doivent plus souvent accepter des emplois de courte durée, les travailleurs âgés ont souvent été au service d'un même employeur pour de longues périodes et sont du même coup moins familiers avec les démarches de recherche d'emploi.

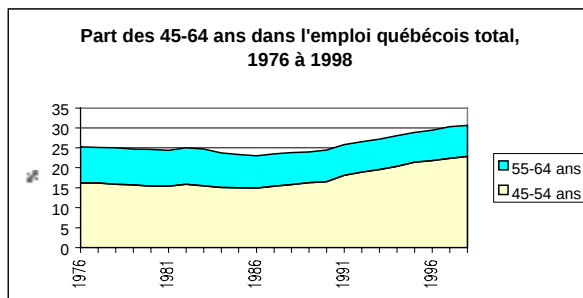
Les travailleurs plus âgés sont également moins mobiles. Toujours selon l'auteur, après une mise à pied, moins de 20 % des travailleurs de 55 ans et plus ont changé de profession, contre plus de la moitié des travailleurs de 25 à 44 ans. Moins de 10 % ont changé de secteur d'activité contre plus de 40 % chez les plus jeunes. Enfin, moins du tiers des travailleurs âgés ont changé d'employeur, comparativement aux trois quarts des 25-44 ans. Parmi les obstacles à la mobilité, est mentionné en outre le fait que plus de la moitié des travailleurs de plus de 45 ans vivent dans de petites communautés et dans des régions éloignées où les occasions d'emplois différents peuvent être plus rares. Il invoque, enfin, la plus faible instruction (ce sujet est abordé plus loin), des

¹⁵ Kelly Morrison, *Canada's Older Workers : A Discussion of Labour Market Issues*, DRHC, juin 1996, 28 pages.

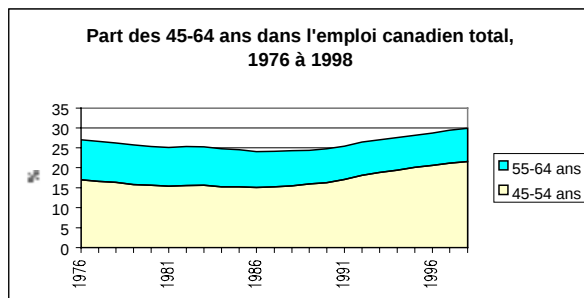
compétences moins transférables, des attentes salariales plus élevées et un actif immobilier plus important (par exemple la propriété d'une résidence).

L'évolution de la part de l'emploi des 45-64 ans suit étroitement celle de la population active, ces deux indicateurs étant étroitement dépendants l'un de l'autre. En 1976, les 45-64 ans occupaient le quart (25,3 %) de tous les emplois au Québec. Cette part s'est contractée lentement au cours de la dizaine d'années qui a suivi pour ne plus représenter que 23 % en 1986. Cette proportion est à la hausse depuis et en 1998, trois emplois sur dix (30,7 %) étaient détenus par les personnes de ce groupe d'âge. Depuis 1976, la part des travailleurs de 65 ans et plus, malgré l'explosion démographique qu'a connue ce groupe d'âge, a reculé de 1,5 % à 1,2 % de l'emploi total, ce qui représentait 40 600 postes.

Graphique 20a



Graphique 20b



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

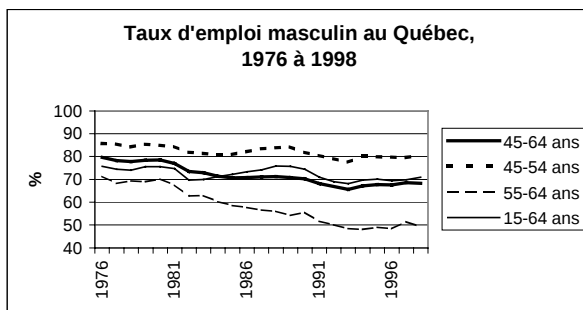
La diminution de la part des 45-54 ans s'est poursuivie elle aussi jusqu'en 1986, alors qu'elle s'élevait à 14,9 % contre 16,2 % dix ans auparavant. Cette proportion est en hausse constante depuis, quoique l'on ait observé un ralentissement du rythme d'augmentation depuis le milieu de la présente décennie. Ce groupe occupait en 1998 près du quart (22,9 %) de l'ensemble des emplois. L'érosion de la part des 55-64 ans, de son côté, s'est poursuivie une dizaine d'années de plus. Cette part est passée de 9,1 % en 1976 à 7,5 % en 1995. Ce décalage par rapport aux 45-54 ans correspond au temps mis par ces derniers pour passer du groupe des 45-54 ans au milieu des années 1980 à celui des 55-64 ans à mi-chemin de la décennie actuelle. De la même manière que la part des 45-54 ans avait commencé à s'accroître dans la seconde moitié des années 1980, celle des 55-64 ans a amorcé en 1996 une lente remontée qui devrait se poursuivre. Ils occupaient 7,8 % des emplois en 1998.

Au cours de l'ensemble de la période, la part de l'emploi détenu par les 45-64 ans s'est accrue près de deux fois moins vite au Canada. Passant de 27 % en 1976 à 29,9 % en 1998, le gain net est de 2,9 points de pourcentage contre un accroissement de 5,4 points au Québec. En outre, la répartition entre les 45-54 ans et les 55-64 ans diffère. En 1998, la proportion des emplois détenus par les 45-54 ans était, à 21,6 %, légèrement inférieure à celle observée au Québec. Au contraire, les 55-64 ans occupaient une part légèrement plus grande des emplois au Canada, soit 8,3 %. La proportion d'emplois occupés par des personnes de 65 ans et plus est elle aussi légèrement supérieure au Canada, soit de 1,6 % en 1998.

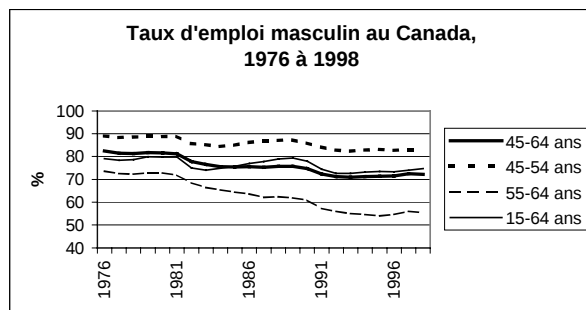
3.1 L'EMPLOI SELON LE SEXE

En 1976, la proportion des hommes de 45 à 64 ans qui occupaient un emploi était plus élevée que celle de l'ensemble des hommes d'âge actif au Québec. Le taux d'emploi des premiers était alors de 79,7 % contre 75,7 % pour les seconds. Cette avance a fondu avec les années et les rapports se sont inversés à partir de 1985. L'an dernier, le taux d'emploi masculin chez les 45-64 ans, qui n'était plus que de 68,3 %, accusait un retard de 2,7 points de pourcentage sur celui de l'ensemble des hommes d'âge actif. Les baisses de taux d'emploi ont été moins prononcées chez les 45-64 ans au moment des récessions, mais ces pertes n'étaient récupérées que très partiellement par la suite. Une légère remontée est cependant observée au cours des deux dernières années. Il se pourrait que ce soit le début du renversement de la tendance à l'érosion du taux d'emploi des hommes de ce groupe d'âge, ce taux ayant été au cours de ces deux années le plus élevé depuis 1990. Une éventuelle récession risquerait toutefois de le faire reculer à un nouveau plancher.

Graphique 21a



Graphique 21b



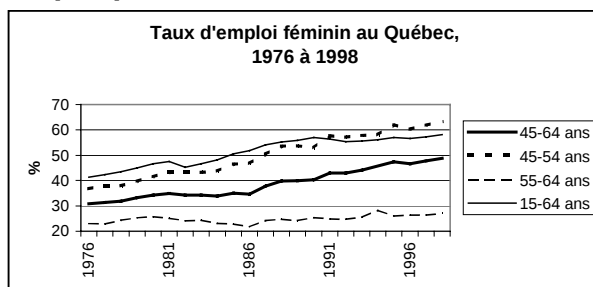
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Chez les hommes de 45 à 54 ans, 80,5 % occupaient un emploi en 1998, ce qui marque un recul par rapport à 1976 alors qu'ils étaient 85,7 %. Cette érosion a cependant été contenue au cours des cinq dernières années. Par ailleurs, leur taux d'emploi est demeuré au cours des années environ 10 points de pourcentage plus élevé que celui des hommes de 15 à 64 ans qui ont connu la même érosion de leur taux d'emploi. Chez les hommes de 55 à 64 ans, le taux d'emploi s'élevait en 1976 à 71,4 %, soit à peine 4,3 points de pourcentage de moins que chez l'ensemble des hommes actifs. Ce taux a peu varié jusqu'au début des années 1980. Il a amorcé en 1981 un repli qui s'est poursuivi de façon presque ininterrompue jusqu'en 1994, année où il a atteint un plancher de 48,2 %. Chez eux aussi, la situation semble s'être stabilisée, leur taux d'emploi étant de 49,2 % en 1998. Le recul marqué du taux d'emploi de ce groupe s'est traduit par une baisse de 4 % du nombre de personnes occupées de cette cohorte depuis 1976 malgré une croissance démographique de près de 40 %. Trois hommes de 55 à 59 ans sur cinq (59,3 %) occupaient un emploi en 1998 contre près de quatre sur cinq (78,9 %) en 1976. Chez les 60-64 ans, ils sont passés de plus de trois sur cinq (62,7 %) à moins de deux sur cinq (36,3 %).

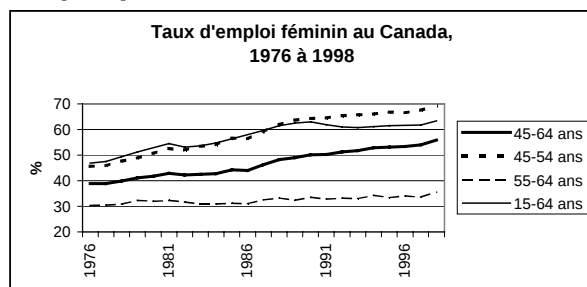
La baisse de l'emploi chez les hommes a également été observée au Canada. Elle a toutefois été un peu moins prononcée. C'est le comportement des 55-64 ans qui distingue ici le Canada du Québec. Leur taux d'emploi surpassait celui des hommes québécois du même groupe de 2,4 points en 1976, écart qui s'est creusé à 6,3 points en 1998. Au contraire, l'écart entre le taux d'emploi des hommes de 45 à 54 ans au Québec et au Canada a diminué de 3,4 points à 2,4 points.

Pendant que le taux d'emploi masculin reculait, celui des femmes était à la hausse. La progression chez les femmes de 45 à 64 ans a été modeste au cours des dix premières années étudiées, soit de 1976 à 1986, leur taux passant de 30,8 % à 34,7 % pendant que celui de l'ensemble des femmes d'âge actif montait de 41,4 % à 51,9 %. Ce piètre résultat s'explique par la stagnation du taux des femmes de 55 à 64 ans tandis que celui des 45-54 ans progressait sensiblement au même rythme que celui des 15-64 ans. Lorsqu'au tournant de la décennie actuelle la croissance du taux d'emploi des femmes d'âge actif s'est essoufflée, la progression s'est poursuivie chez les 45-54 ans, dont la part de personnes occupées a surpassé celle de l'ensemble des femmes d'âge actif en 1991. Le taux d'emploi des 45-54 ans atteignait 63,3 % en 1998, un gain de 26,5 points en 22 ans, tandis que celui de l'ensemble des femmes de 15 à 64 ans s'élevait à 58,1 %. Chez les 55-64 ans, l'augmentation est demeurée modeste, le taux passant de 23 % en 1976 à 27,1 % en 1998. On devrait cependant s'attendre à ce qu'il connaisse une croissance plus rapide au cours des prochaines années, à mesure que les femmes du *baby boom*, qui ont connu un attachement plus grand au marché du travail que leurs aînées, se joindront à cette cohorte. Chez l'ensemble des femmes de 45 à 64 ans, près de la moitié (48,9 %) occupaient un emploi en 1998 et cette proportion n'a vraisemblablement pas fini de croître.

Graphique 22a



Graphique 22b



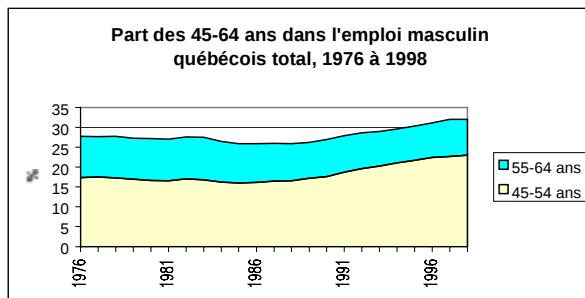
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

L'écart qui séparait les Québécoises des Canadiennes de 45 à 64 ans s'est peu amenuisé, passant de 8 points de pourcentage en 1976 à 7 points en 1998. Il s'est même accru légèrement chez les 55-64 ans, soit de 7,3 points à 8,5 points. En revanche, chez les 45-54 ans, le tiers du fossé a été comblé, l'écart étant ramené de 8,7 points à 5,9 points.

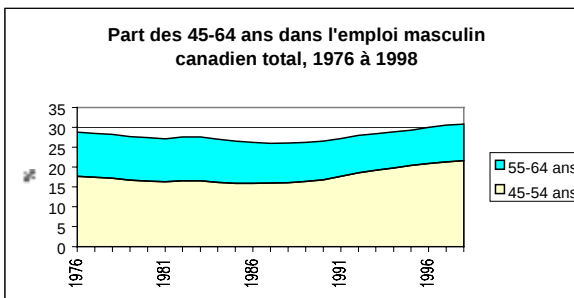
Malgré le déclin de leur taux d'emploi, les hommes de 45 à 64 ans occupent une part sans cesse croissante de l'emploi masculin depuis une dizaine d'années. Celle-ci a d'abord décliné légèrement de 1976 (27,7 %) à 1986 (25,8 %) avant de rebondir. En

1998, ils occupaient déjà le tiers (32 %) des emplois, part qui devrait continuer de croître au cours des prochaines années en raison de leur poids démographique croissant. La part des 45-54 ans est passée d'environ un sixième (17,3 %) à près du quart (23 %) de l'emploi total, mais celle des 55-64 ans a décliné légèrement, soit de 10,4 % à 8,9 %. À moins d'une accentuation peu probable des programmes de retraite anticipée, leur part de l'emploi devrait elle aussi augmenter au cours des années qui viennent, quand les premiers *baby boomers* rejoindront cette cohorte.

Graphique 23a



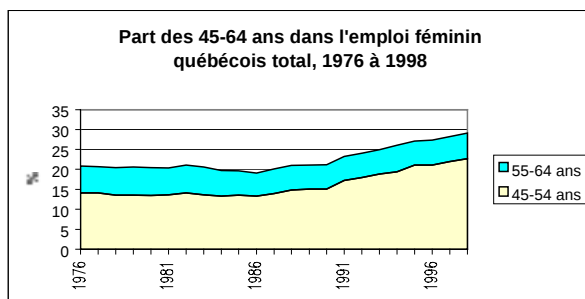
Graphique 23b



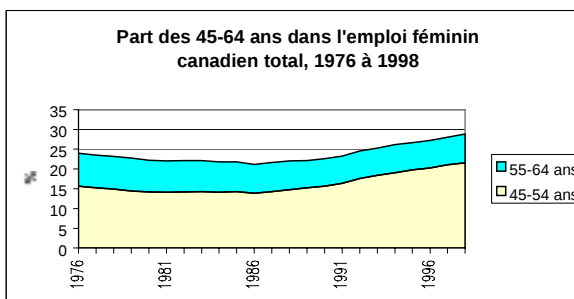
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Au Canada, les 45-64 ans occupaient une part plus grande qu'au Québec de l'emploi masculin en 1976, soit 28,8 %. Le Québec l'a rattrapé en 1989 et dépassé depuis. En 1998, 30,8 % des emplois masculins canadiens étaient occupés par les hommes de ce groupe, dont 21,6 % par les 45-54 ans et 9,2 % par les 55-64 ans.

Graphique 24a



Graphique 24b



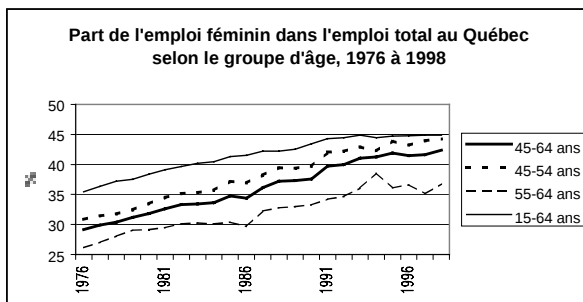
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Chez les femmes, la part de l'emploi détenu par celles de 45 à 64 ans, qui a peu varié au Québec jusqu'au début de la présente décennie, a connu une très forte croissance depuis. De 20,9 % qu'elle était en 1976, elle n'était toujours qu'à 21,2 % en 1990. En 1998, elle atteignait 29,1 %. Pendant que la part des femmes de 55 à 64 ans stagnait, passant de 6,7 % en 1976 à 6,4 % en 1998, celle des 45-54 ans, qui était de 14,1 % en 1976 et qui a reculé jusqu'à 13,3 % en 1986, s'élevait à 22,7 % de l'emploi féminin total, ce qui se compare à la part de l'emploi détenu par les hommes du même groupe d'âge. Comme chez les hommes, la part des femmes de cette cohorte devrait continuer de croître pour des raisons démographiques, mais aussi parce que la croissance de leur taux d'emploi devrait se poursuivre encore quelques années. D'ici peu, pour des raisons semblables, la part des femmes de 55 à 64 ans devrait elle aussi croître.

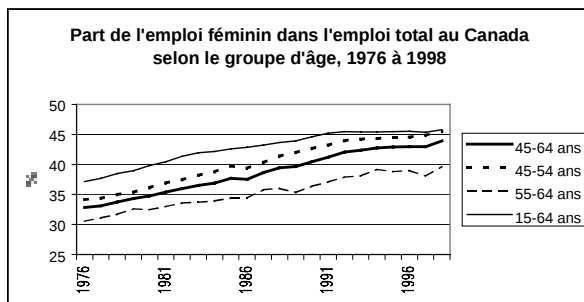
L'écart entre le Québec et le Canada quant au poids relatif des 45-64 ans dans l'emploi total était beaucoup plus prononcé chez les femmes en 1976. Il atteignait alors 3,1 points de pourcentage. Aujourd'hui, elles occupent une part comparable des emplois au Québec et au Canada, où cette part était de 28,8 % en 1998. Comme chez les hommes, la part de l'emploi total était plus élevée au Québec chez les 45-54 ans et plus importante au Canada chez les 55-64 ans.

Les mouvements opposés des taux d'emploi masculin et féminin ont conduit à une augmentation de la part des emplois occupés par les femmes. En 1976, 35,5 % des emplois occupés par les personnes d'âge actif au Québec l'étaient par des femmes. Cette proportion s'est accrue jusqu'en 1993 alors qu'elle atteignait 44,9 %. Elle a cependant arrêté de croître depuis et était toujours de 44,9 % en 1998. Chez les personnes de 45 à 64 ans, cette part, qui était plus faible en 1976 (29,2 %), continue toujours de croître, quoique à un rythme plus lent depuis quelques années. En 1998, 42,4 % des postes détenus par des personnes de ce groupe d'âge l'étaient par des femmes. Les 45-54 ans ont rejoint l'ensemble des femmes de 15 à 64 ans. La part de l'emploi de leur groupe d'âge qui, à 30,9 % en 1976 accusait un retard de 4,5 points de pourcentage sur les 15-64 ans, est montée à 44,3 %, soit à peine 0,6 point d'écart. C'est chez les 55-64 ans qu'il reste un certain rattrapage à faire. Dans ce groupe d'âge, l'emploi demeure encore très largement masculin, même si des progrès ont été enregistrés par les femmes au cours des années. La part de l'emploi occupé par les femmes de ce groupe est passée de 26,2 % en 1976 à 36,8 % en 1998, ce qui représente un retard de 8,1 points de pourcentage par rapport à l'ensemble des femmes d'âge actif. Cette part a toutefois cessé de progresser au cours des dernières années, ce qui pourrait n'être qu'une pause provisoire considérant la tendance observée chez les 45-54 ans.

Graphique 25a



Graphique 25b



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

En 1976, les femmes canadiennes occupaient une part plus grande de l'emploi que les Québécoises. Cette part s'élevait à 37,2 % chez les femmes d'âge actif et à 32,8 % chez les 45-64 ans. Cette avance a été réduite avec le temps. En 1998, les femmes de 15 à 64 ans occupaient 45,8 % des emplois des personnes d'âge actif et celles de 45 à 64 ans, 43,9 % des emplois de leur groupe. Le retard des femmes de 55 à 64 ans est

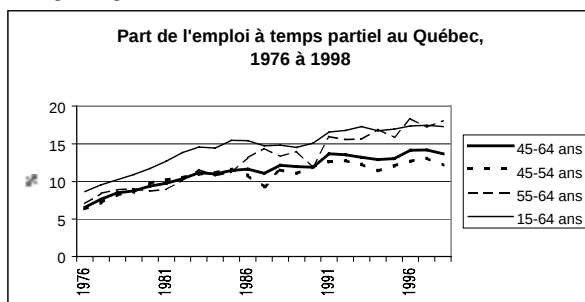
moindre qu'au Québec. Elles occupaient 39,7 % des emplois de leur groupe d'âge, soit un écart de 6,1 points avec les 15-64 ans.

3.2 LE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL

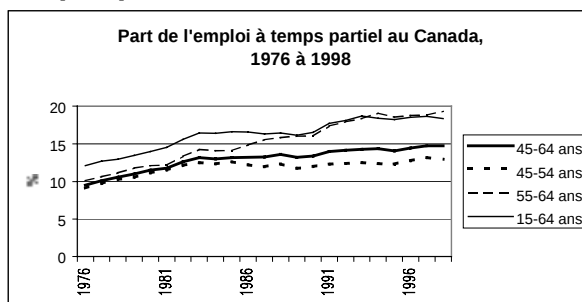
Depuis 1976, 773 900 emplois ont été créés au Québec. De ce nombre, un peu moins de la moitié, soit 352 300, étaient des emplois à temps partiel¹⁶, ce qui a eu pour conséquence de doubler la part des emplois à temps partiel qui est passée de 9 % à 17,5 % en 22 ans. La part du temps partiel a toujours été plus importante au Canada qu'au Québec, mais l'écart a été grandement réduit avec le temps. Au pays, les postes à temps partiel représentaient déjà, en 1976, 12,5 % de l'emploi total, soit 3,5 points de pourcentage de plus qu'au Québec. Cette proportion est montée à 18,7 % en 1998, soit seulement 1,2 point de plus qu'au Québec.

Le temps partiel se concentre aux deux extrémités de la période de vie active. Il est passé de 14,6 % à 44,5 % chez les 15-24 ans, ce qui trouve son explication surtout dans la fréquentation scolaire qui a considérablement augmenté avec le temps. À l'opposé, chez les personnes occupées de 65 ans et plus, 34,2 % travaillaient à temps partiel en 1998 contre 31,4 % en 1976. En 1976, la part de l'emploi à temps partiel chez les 45-64 ans (6,6 %) était comparable à celle des travailleurs adultes plus jeunes, ceux de 25 à 44 ans (6,5 %). Cependant, la part du temps partiel a augmenté un peu plus lentement chez ces derniers, atteignant 12,3 % en 1998 contre 13,7 % chez les 45-64 ans. On constate là aussi une différence notable entre la situation des 45-54 ans et celle des 55-64 ans. Le temps partiel est passé de 6,3 % à 12,1 % chez les premiers pendant qu'il faisait un saut de 7,1 % à 18,1 % chez les seconds. Au Canada, ces proportions étaient respectivement de 12,9 % et 19,3 % en 1998.

Graphique 26a



Graphique 26b



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

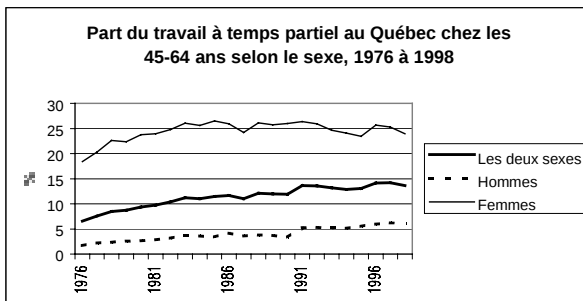
Le travail à temps partiel a toujours été davantage l'apanage des femmes qui, en 1976 comme en 1998, occupaient au Québec plus des deux tiers de ces emplois. En 1976, 157 400 d'entre elles travaillaient moins de 30 heures par semaine à leur emploi principal ou à leur seul emploi, contre 72 200 hommes. En 1998, on comptait 184 200

¹⁶ Selon la définition de Statistique Canada, l'emploi à temps partiel tient compte des personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine à leur emploi principal ou à leur unique emploi. Source : *op. cit.*, p. 8.

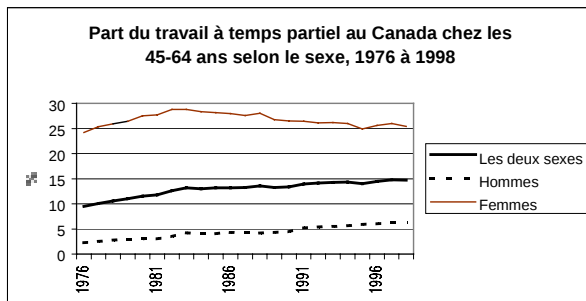
hommes occupés à temps partiel contre 397 700 femmes. En un peu plus de deux décennies, l'emploi à temps partiel est passé de 17,4 % à 26,8 % de l'emploi féminin et de 4,4 % à 10 % de l'emploi masculin. Il représentait au Canada 28,6 % de l'emploi féminin et 10,5 % de l'emploi masculin.

En 1976, le travail à temps partiel chez les hommes de 45 à 64 ans était exceptionnel. À peine 7 800 de ceux qui étaient occupés (1,7 %) travaillaient moins de 30 heures par semaine. Leur nombre est passé à 35 700 en 1998 (6,1 %), soit une augmentation de 358 %. Contrairement à ce qu'on a observé chez les hommes, la part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total était légèrement plus élevée en 1976 chez les femmes de 45 à 64 ans (18,4 %) que chez l'ensemble des femmes. La part du temps partiel féminin a augmenté jusqu'au milieu des années 1980 pour ce groupe d'âge, atteignant 26,5 % de l'emploi total en 1985. Il s'est légèrement replié depuis pour atteindre 24 % en 1998, ce qui est inférieur à la part de l'emploi à temps partiel pour l'ensemble des femmes.

Graphique 27a



Graphique 27b



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

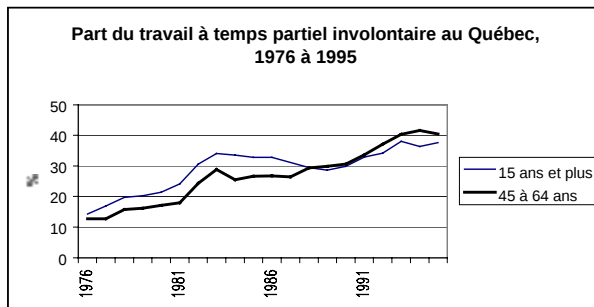
Au Canada, l'emploi à temps partiel était, en 1976, beaucoup plus répandu qu'au Québec chez les femmes de 45 à 64 ans. Il représentait alors 24,3 % de l'emploi total de ces dernières. La part du travail à temps partiel a culminé dans ce groupe à 28,8 % en 1982 et 1983, pour reculer depuis. Elle était de 25,5 % en 1998. Chez les hommes du même groupe d'âge, la part du travail à temps partiel est passée de 2,3 % en 1976 à 6,3 % en 1998, ce qui se compare à ce qu'on observe au Québec. La tendance à l'augmentation de la part du travail à temps partiel chez les hommes de ce groupe d'âge s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui tant au Canada qu'au Québec et rien n'indique pour le moment que cette hausse ne se poursuivra pas.

Si le travail à temps partiel a été le lot d'une part croissante des personnes occupées, ce type de travail n'a pas toujours été librement consenti. En 1976, au Québec, le temps partiel involontaire¹⁷ était le fait de un travailleur à temps partiel sur huit (12,7 %) chez les 45-64 ans, contre un sur sept (14,3 %) pour l'ensemble des travailleurs à temps partiel de 15 ans et plus. Cette proportion s'est accrue considérablement avec le temps.

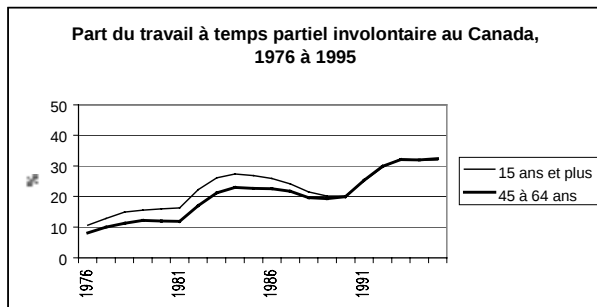
¹⁷ On considère ici comme des personnes à temps partiel involontaire celles qui ont invoqué comme raison, lors de l'enquête, qu'elles n'avaient pas pu trouver que du travail à temps partiel.

Ainsi, en 1995¹⁸, deux fois sur cinq (40,4 %), le travail à temps partiel des personnes de 45 à 64 ans était involontaire, ce qui est davantage que la part du travail à temps partiel involontaire chez l'ensemble des personnes occupées à temps partiel de 15 ans et plus (37,7 %). Depuis 1989, cette part est plus élevée chez les 45-64 ans. Une accélération de la hausse du temps partiel involontaire est notée lors des récessions, la situation tendant à se stabiliser par la suite sans que ne se produise un retour à la situation antérieure. Selon les estimations du nouveau questionnaire de l'enquête, un peu moins de 40 % des travailleurs à temps partiel de 45 à 64 ans le seraient de façon involontaire.

Graphique 28a



Graphique 28b



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Si au Canada le temps partiel est un peu plus répandu qu'au Québec, la part du temps partiel involontaire, quoique en croissance, est demeurée inférieure à celle enregistrée au Québec. Cette part s'élevait, en 1995, à 32,4 % chez les 45-64 ans et à 31,9 % chez les personnes de 15 ans et plus. En 1976, ces proportions étaient respectivement de 8,2 % et 10,6 %.

Le temps partiel est plus souvent consenti chez les travailleurs plus âgés. Au Québec, le temps partiel involontaire représentait, en 1995, 35,3 % de l'ensemble du temps partiel des 55-64 ans contre 42,8 % de celui des 45-54 ans. Par ailleurs, si pour l'ensemble des 15 ans et plus la part du travail à temps partiel involontaire était alors aussi importante chez les femmes que chez les hommes, il en allait autrement chez les 45-64 ans où 43,8 % du temps partiel masculin était involontaire contre 39,3 % du temps partiel féminin. Ces dernières demeuraient tout de même trois fois plus nombreuses (35 800) que les hommes du même groupe d'âge (13 000) à avoir dû se contenter, faute de mieux, d'un emploi à temps partiel.

3.3 LES CATÉGORIES DE TRAVAILLEURS

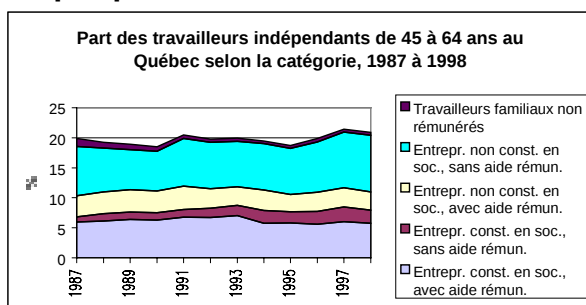
On a souvent entendu dire au cours des dernières années que le marché du travail est tellement fermé aux jeunes qu'ils sont contraints à créer leur propre emploi et travailler comme pigistes ou contractuels. Une étude récente contredit cette assertion. Selon cette étude, chez les Québécois de 20 à 24 ans, 96 % des personnes occupées étaient

¹⁸ Des modifications apportées au questionnaire de l'EPA en 1996 ont pour conséquence que les estimations ultérieures ne sont pas comparables à celles de 1976 à 1995.

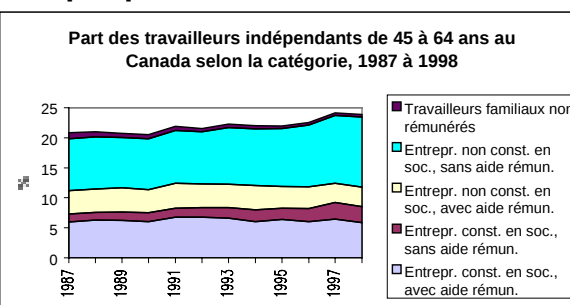
des employés tandis que seulement 4 % étaient des travailleurs indépendants¹⁹ en 1997, soit la même proportion qu'en 1987²⁰. La proportion était plus élevée chez les 15-19 ans (9 %), vraisemblablement en raison de la prise en compte des camelots et des gardiennes d'enfants. En réalité, le travail indépendant est davantage l'apanage de leurs aînés.

La part du travail indépendant est passée de 13,1 % de l'ensemble des personnes occupées en 1987 à 16,1 % en 1998. Chez les personnes occupées de 45 à 64 ans, la part de travailleurs indépendants est passée de 19,9 % à 20,9 %. Ce sont ceux de 55 à 64 ans qui ont été responsables de cette hausse, la proportion de travailleurs indépendants ayant grimpé de 21,3 % à 25,8 % en onze ans. L'examen des différentes catégories de travailleurs indépendants permet de constater qu'elles n'ont pas toutes évolué de la même façon. Les propriétaires actifs d'entreprises constituées en sociétés représentaient 8 % des personnes occupées de 45 à 64 ans en 1998, contre 6,8 % en 1987. La hausse est toutefois ici attribuable à ceux et celles qui n'avaient pas d'aide rémunérée, dont la part a progressé de 0,8 % à 2,2 %. On a observé le même mouvement chez les propriétaires d'entreprises non constituées en société et autres travailleurs indépendants, dont la part des emplois est passée de 11,7 % en 1987 à 12,4 % en 1998 en raison de l'augmentation, ici également, de la part de ceux et celles qui n'avaient pas d'aide rémunérée. On note par ailleurs un recul de la part des travailleurs familiaux non rémunérés, de 1,3 % en 1987 à 0,4 % en 1998.

Graphique 29a



Graphique 29b



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Le Canada compte une proportion plus élevée de travailleurs indépendants que le Québec tant chez les 15 ans et plus (17,6 % en 1998) que chez les 45-64 ans (23,9 %). Cet écart est dû essentiellement aux travailleurs indépendants sans aide rémunérée,

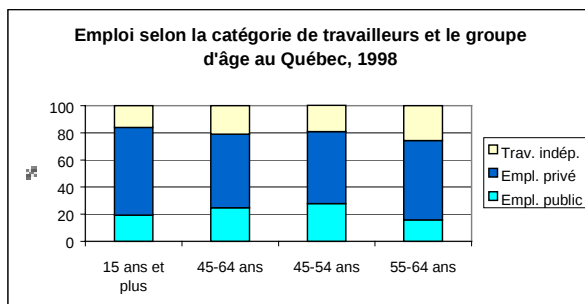
¹⁹ Statistique Canada définit plusieurs catégories de travailleurs indépendants : d'abord, les propriétaires actifs d'entreprises (ou exploitations agricoles ou bureaux professionnels) constituées en société, avec ou sans aide rémunérée; puis, les propriétaires actifs d'entreprises (ou exploitations agricoles ou bureaux professionnels) non constituées en société et autres travailleurs indépendants (incluant les gardiennes d'enfants et les livreurs de journaux), avec ou sans aide rémunérée; enfin, les travailleurs familiaux non rémunérés, qui sont les personnes qui travaillent sans rémunération dans une entreprise, une exploitation agricole ou un bureau professionnel, pour un parent qui en est propriétaire ou exploitant et qui occupe le même logement. Source : *op. cit.*, p. 14. (Les estimations selon la catégorie de travailleur ne sont disponibles qu'à partir de 1987.)

²⁰ André Grenier, *Les jeunes et le marché du travail : tendances et situation récente*, SQDM, février 1998, p. 16-17.

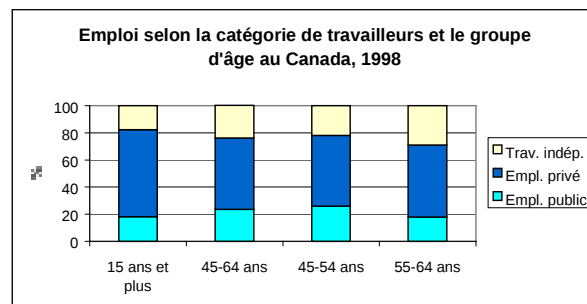
qu'ils soient ou non propriétaires d'une entreprise constituée en société. Or, il s'agit là des catégories où l'on trouve les travailleurs indépendants au statut souvent le plus précaire (pigiste, contractuel, etc.). Chez les 45-64 ans, ces deux catégories regroupaient en 1998 14,3 % des personnes occupées au Canada contre 11,6 % au Québec. La proportion de propriétaires de sociétés avec employés était la même au Canada (5,9 %) qu'au Québec (5,8 %). Quant aux travailleurs familiaux non rémunérés, dont la proportion était plus faible au Canada en 1987 (1 %), leur part s'est amenuisée comme au Québec pour n'être plus que de 0,4 % en 1998.

Le travail indépendant est surtout une affaire d'hommes. En 1998, 19,2 % des hommes occupés de 15 ans et plus et 25 % de ceux de 45 à 64 ans étaient travailleurs indépendants. Ces proportions étaient respectivement de 12,2 % chez les femmes de 15 ans et plus et 15,3 % chez celles de 45 à 64 ans. La différence vient surtout des travailleurs indépendants avec aide rémunérée qui, chez les hommes de 45 à 64 ans, représentaient 12,3 % des emplois contre seulement 4 % chez les femmes. Les travailleurs indépendants sans aide rémunérée représentaient, quant à eux, 12,6 % des hommes occupés contre 10,2 % des femmes occupées de ce groupe d'âge. Enfin, le travail non rémunéré est le lot des femmes. Il représentait 3,2 % des emplois féminins des 45-64 ans en 1976, proportion qui a fondu à 1 % en 1998. Chez les hommes, cette proportion est trop faible pour être mesurée.

Graphique 30a



Graphique 30b



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Si la part des travailleurs indépendants est plus élevée chez les 45-64 ans que parmi l'ensemble des personnes occupées de 15 ans et plus, on retrouve également chez les premiers une plus forte proportion d'employés du secteur public²¹. Le quart (24,8 %) des 45-64 ans étaient dans cette situation au Québec en 1998, proportion qui a peu varié depuis 1987 (25,2 %) quoique l'on décèle un repli depuis le sommet de 26,9 % atteint en 1994. Pour l'ensemble des 15 ans et plus, la part d'employés du secteur public n'était que de 19,4 %, en baisse par rapport aux 22,4 % de 1987. Les 45-54 ans (27,9 % en 1998) sont beaucoup plus susceptibles que les 55-64 ans (15,9 %) d'être employés du secteur public. Chez ces derniers, un recul important s'est produit au cours des

²¹ Statistique Canada entend ici par employés du secteur public les personnes qui travaillent pour une administration municipale, provinciale ou fédérale, un organisme ou un service public, une société d'État ou encore un établissement public comme une école (incluant les universités) ou un hôpital. Source : *op. cit.* p. 14.

dernières années après que cette part ait culminé à 23,2 % en 1994. Les programmes fédéral et provincial de retraite anticipée qui se sont succédés ont contribué au repli des dernières années. On notera que, tandis que l'emploi total des 55-64 ans progressait de 5,9 % en onze ans et que le travail indépendant se gonflait de 28,2 % au cours de la même période, le nombre d'emplois dans le secteur public a fondu, pour ce groupe d'âge, de 25,2 %.

Si le travail indépendant est davantage l'apanage des hommes, l'emploi dans le secteur public est d'abord celui des femmes. Chez les personnes occupées de 15 ans et plus, 23,8 % des femmes contre seulement 15,8 % des hommes étaient employés du secteur public en 1998. Chez les 45-64 ans, 21,4 % des hommes étaient dans cette situation en 1998, en baisse de 1,9 point de pourcentage par rapport à 1987, repli qui s'est manifesté au cours des trois dernières années. Chez les femmes du même groupe d'âge, 29,4 % travaillaient dans le secteur public, ce qui est légèrement plus qu'en 1987, mais inférieur de 3,3 points par rapport au sommet atteint en 1996. Chez les 55-64 ans, seulement 19,7 % des femmes étaient employées du secteur public en 1998, pour une chute de 9,8 points en quatre ans. On ne comptait chez les hommes du même groupe d'âge que 13,6 % d'employés du secteur public en 1998, en recul de 5,6 points par rapport à 1994.

La part de l'emploi dans le secteur public est, de façon générale, moins grande au Canada, où la même tendance au repli de la part de ces emplois a été observée. Par contre, chez les travailleurs plus âgés, soit les 55-64 ans, le repli a été moins prononcé qu'au Québec et la part de ces emplois était supérieure (17,9 %) à celle enregistrée ici.

3.4 LE CUMUL D'EMPLOIS

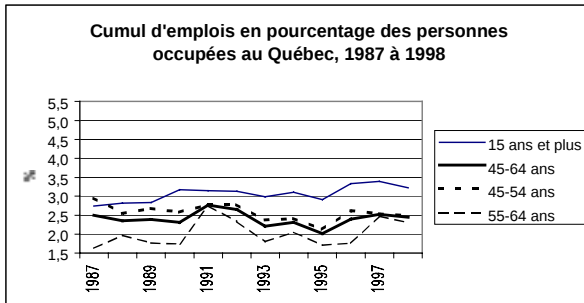
Le cumul d'emplois²² n'est pas une pratique très répandue au Québec. En 1998, 107 300 personnes, soit à peine 3,2 % des personnes occupées, étaient dans cette situation, proportion qui tombait à 2,4 % chez les 45-64 ans. Cette pratique est moins fréquente qu'au Canada où 5 % des personnes occupées et 4,2 % de celles de 45 ans et plus cumulaient des emplois. Par ailleurs, la tendance semble être à la hausse. En 1987, le cumul d'emplois n'était le fait que de 2,7 % des travailleurs de 15 ans et plus au Québec et de 4,1 % au Canada. Chez les 45-64 ans, cependant, on n'observe pas le même phénomène au Québec. Le taux, qui était de 2,5 % en 1987, fluctue annuellement sans que se dessine une tendance tandis qu'au Canada, on note une augmentation. Le taux pour ce groupe d'âge au pays n'était en effet que de 3,4 % en 1987.

Le cumul d'emplois était en 1987 à peu près deux fois plus fréquent chez les Québécois de 45 à 54 ans (3 %) que chez ceux de 55 à 64 ans (1,6 %). Cet écart a fondu avec les années en raison à la fois de la diminution de cette pratique chez les premiers et de la hausse observée chez les seconds. En 1998, on comptait 2,5 % des 45-54 ans et 2,3 %

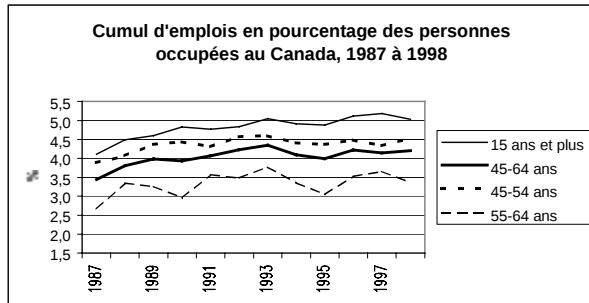
²² Statistique Canada entend par cumul d'emplois le fait, pour une personne, d'occuper simultanément deux ou plusieurs emplois. L'organisme les nomme malencontreusement « cumulards ». Source : *op.cit.*, p. 12.

des 55-64 ans qui cumulaient des emplois. Pendant ce temps au Canada, la proportion de ces personnes est passée de 3,9 % à 4,5 % chez les 45-54 ans et de 2,7 % à 3,4 % chez les 55-64 ans.

Graphique 31a



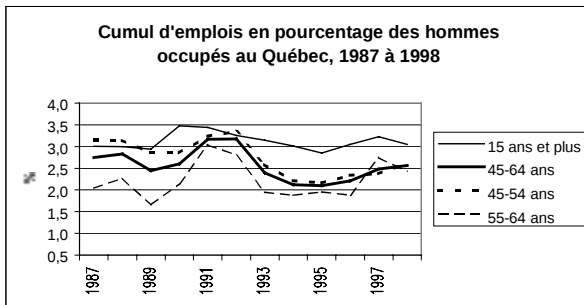
Graphique 31b



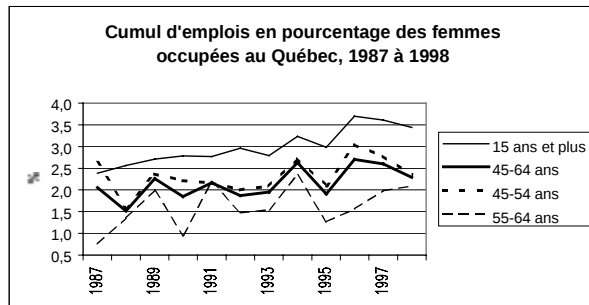
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

La pratique du cumul d'emplois a connu une évolution différente selon le sexe. En 1987, le taux était au Québec plus élevé chez les hommes (3 %) que chez les femmes (2,4 %). La pratique s'est toutefois répandue chez les femmes et, en 1998, c'est chez ces dernières (3,4 %) qu'elle était la plus courante. Chez les hommes, elle avait peu bougé avec 3,1 %. Chez les 45-64 ans, le cumul d'emplois était toujours plus important chez les hommes en 1998, mais l'écart s'est réduit de moitié. Chez les deux sexes, le cumul d'emplois a reculé chez les 45-54 ans, mais était en hausse chez les 55-64 ans entre 1987 et 1998.

Graphique 32a



Graphique 32b



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

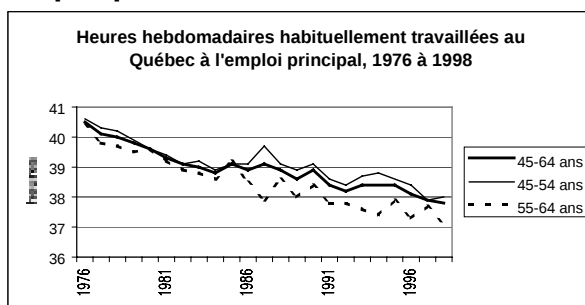
Au Canada, le cumul d'emplois a augmenté chez les hommes, tant parmi ceux de 15 ans et plus qu'auprès des 45-64 ans. Cette hausse est toutefois demeurée relativement modeste. Chez les femmes, par contre, il s'est répandu aussi bien chez l'ensemble que chez les groupes plus âgés. Que ce soit chez les femmes de 15 ans et plus, celles de 45 à 64 ans, de 45 à 54 ans ou de 55 à 64 ans, le cumul d'emplois était devenu plus commun au Canada chez les femmes que chez les hommes, alors que c'était l'inverse onze ans plus tôt.

3.5 LES HEURES TRAVAILLÉES

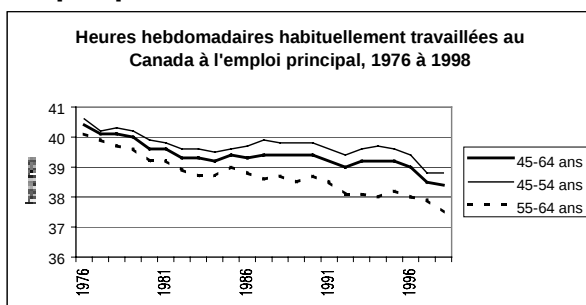
Les travailleurs de 45 à 64 ans ont une semaine de travail un peu plus longue que la moyenne. Elle était au Québec de 37,8 heures en 1998, en ne tenant compte que de l'emploi principal²³ (ou seul emploi), contre 36,3 heures chez les 15 ans et plus. Cet écart s'explique par la durée plus courte de la semaine de travail des 15-24 ans, dont plusieurs occupent un emploi à temps partiel en poursuivant leurs études. La semaine habituelle de travail était un peu plus longue chez les 45-54 ans (38 heures) que chez les 55-64 ans (37,1 heures).

Le nombre moyen d'heures de travail a décliné au cours des dernières décennies. En 1976, les personnes de 45 à 54 ans travaillaient 40,6 heures par semaine et celles de 55 à 64 ans, 40,4 heures, tandis que celles de 15 ans et plus travaillaient 38,9 heures²⁴. Cette diminution n'est pas imputable uniquement à un raccourcissement de la semaine de travail. Elle s'explique en bonne partie par la part grandissante du travail à temps partiel.

Graphique 33a



Graphique 33b



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Cette explication vaut en particulier pour les plus âgés, les 55-64 ans, dont la semaine de travail a diminué de 3,3 heures en 22 ans alors que, tant chez les personnes occupées à plein temps que chez celles à temps partiel, le recul n'a été que de 0,5 heure. La substitution du temps partiel au plein temps a été, dans ce cas, responsable de 2,8 heures de recul. Chez les 45-54 ans, dont la semaine moyenne a été réduite de 2,7 heures depuis 1976, celle-ci était plus courte de 1,3 heure chez les personnes

²³ En tenant compte de tous les emplois occupés, ces heures hebdomadaires étaient respectivement 38,4 chez les 45-54 ans, 37,5 chez les 55-64 ans et 36,8 chez les 15 ans et plus. Dans la présente section, les estimations renvoient à l'emploi principal ou au seul emploi occupé.

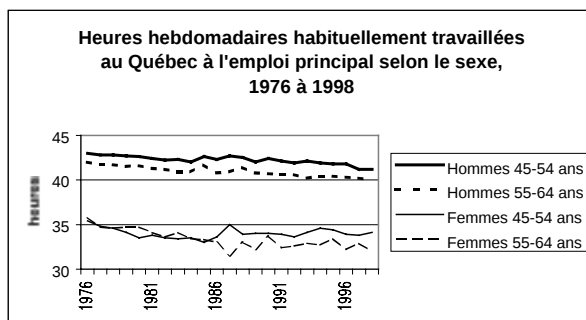
²⁴ Un changement dans la définition des heures habituellement travaillées a été apporté à l'enquête en janvier 1997. Avant cette date, « les heures habituelles correspondaient au nombre d'heures habituellement travaillées par l'enquêté au cours d'une semaine normale, peu importe si elles étaient rémunérées. Depuis janvier 1997, les heures habituelles d'un employé correspondent à ses heures régulières ou définies par contrat, exclusion faite des heures supplémentaires. Cependant, aucune modification n'est apportée à la définition des heures habituelles des travailleurs autonomes et des travailleurs familiaux non rémunérés. » Source : *op. cit.*, p. 9. Les estimations de 1997 et 1998 ne sont donc pas exactement comparables aux estimations antérieures en ce qui a trait aux heures habituelles. Les modifications apportées semblent avoir soustrait 0,3 à 0,4 heure par rapport aux estimations provenant du questionnaire antérieur.

occupées à plein temps, mais elle s'est allongée de 1,6 heure chez celles à temps partiel.

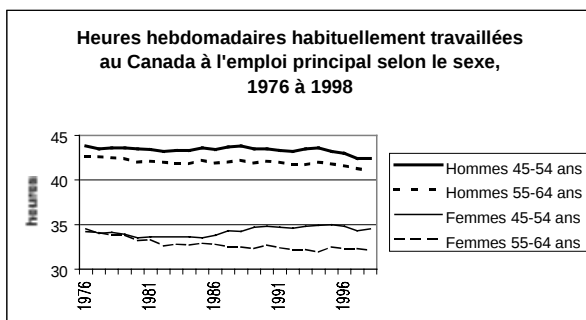
La longueur de la semaine de travail était comparable au Canada en 1976 chez les 45-64 ans (40,4 heures). Elle était légèrement plus courte chez les 55-64 ans (40,1 heures) mais identique chez les 45-54 ans (40,6 heures). Elle a cependant diminué plus modestement au pays, avec la conséquence que les heures de travail étaient légèrement plus longues en 1998 au Canada qu'au Québec. L'écart était de 0,6 heure chez les 45-64 ans, de 0,8 heure chez les 45-54 ans et de 0,4 heure chez les 55-64 ans. Parmi les 45-64 ans, la semaine était plus longue chez les Canadiens qui travaillaient à plein temps que chez les Québécois (de 1,2 heure), mais plus courte chez ceux travaillant à temps partiel (de 0,8 heure).

La semaine de travail des hommes a toujours été beaucoup plus longue que celle des femmes, tant chez ceux de 15 ans et plus que chez ceux de 45 à 64 ans. En 1998, la semaine de travail était, chez ces derniers, de 40,8 heures, soit 7,2 heures de plus que chez les femmes. Parmi les travailleurs de 55 à 64 ans, l'écart atteignait 8 heures en raison d'une diminution importante de la semaine de travail des femmes. L'importance plus grande du travail à temps partiel chez les femmes explique en partie cet écart, mais il en existait néanmoins toujours un entre les hommes et les femmes travaillant à plein temps. Il s'élevait à 3,9 heures chez les 45-64 ans en 1998, en hausse par rapport à 1976, alors qu'il était de 3,3 heures. Par contre, les femmes de ce groupe d'âge qui travaillaient à temps partiel ont vu leur semaine de travail s'allonger davantage (de 1,2 heure) que celle des hommes (de 0,3 heure).

Graphique 34a



Graphique 34b



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

La proportion de gens qui travaillaient plus de 40 heures par semaine à leur emploi principal a diminué chez les 45-54 ans de 21,6 % en 1976 à 17,7 % en 1998. Chez les 55-64 ans, cependant, cette proportion s'est maintenue et a même légèrement augmenté, passant de 20,5 % à 21 %. On note par ailleurs un très net recul du pourcentage de personnes dont la semaine normale de travail était de 40 heures, soit d'un peu plus de 47 % à 31,5 % chez les 45-54 ans et à 32,6 % chez les 55-64 ans. Dans le premier cas, ce recul s'est accompli surtout au profit de la semaine de 35 à 39 heures, qui était le fait de 20 % des 45-54 ans en 1976 contre 30,5 % en 1998, ce qui rend compte d'une diminution de la durée de la semaine normale des personnes travaillant à plein temps. Chez les 55-64 ans, ce n'est pas la semaine de 35 à 39 heures

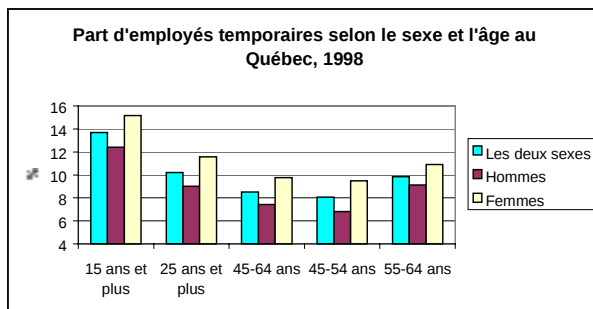
qui est devenue plus répandue, mais les semaines encore plus courtes, indication d'une modification de la transition de la vie active à la retraite au cours des deux dernières décennies.

3.6 LA PERMANENCE DE L'EMPLOI

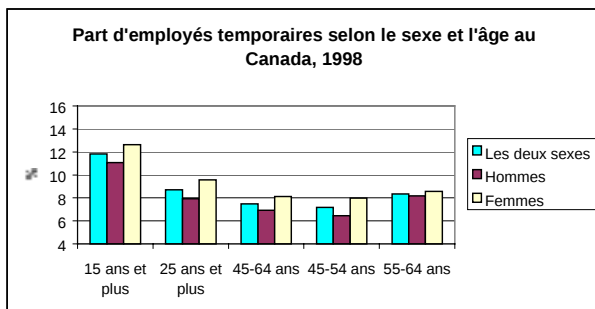
Les employés (les personnes occupées qui ne sont pas des travailleurs indépendants) peuvent occuper soit un emploi permanent, soit un emploi temporaire²⁵. Un pourcentage plus élevé d'emplois temporaires est une indication d'une plus grande précarité de l'emploi. En 1998, 13,7 % des 2 791 900 employés québécois de 15 ans et plus occupaient un emploi temporaire. C'était le cas du tiers des employés de moins de 25 ans, soit parce qu'ils étaient encore aux études, soit parce que leurs premiers pas sur le marché du travail après leurs études les ont amenés d'abord vers des emplois de ce type.

Lorsqu'on regarde la situation des employés de 25 ans et plus, qui ont pour l'immense majorité d'entre eux complété la transition des études vers le marché du travail, la part d'emplois temporaires recule à 10,2 %. La stabilité d'emploi est encore plus grande chez les 45-64 ans, dont 8,5 % occupaient un poste temporaire. Ce ne sont toutefois pas les plus âgés qui sont les mieux pourvus à ce chapitre. En effet, la part d'emplois temporaires était inférieure chez les 45-54 ans (8,1 %) à celle observée chez les 55-64 ans (9,8 %).

Graphique 35a



Graphique 35b



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

À ce propos, les hommes s'en tirent mieux que les femmes. Seulement 9 % des hommes de 25 ans et plus et 7,4 % de 45 à 64 ans occupaient en effet un emploi temporaire. Chez les femmes, ces proportions atteignaient respectivement 11,6 % et 9,8 %. La proportion d'employés temporaires était donc chez les femmes de 2,6 points

²⁵ Depuis janvier 1997, Statistique Canada recueille, dans le cadre de l'Enquête sur la population active, « des renseignements permettant de distinguer les emplois rémunérés en deux catégories : emplois permanents et emplois temporaires. Cette classification dépend des intentions de l'employeur et des caractéristiques de l'emploi plutôt que des intentions de l'employé. [...] Un emploi permanent est un emploi qui devrait durer aussi longtemps que l'employé le désire, à la condition que la conjoncture économique le permette, c'est-à-dire que la date de cessation de l'emploi n'est pas déterminée à l'avance. [...] Un emploi temporaire est un emploi dont la date de cessation est prédéterminée ou qui se terminera dès qu'un projet déterminé aura pris fin. » Source : *op. cit.*, p. 11.

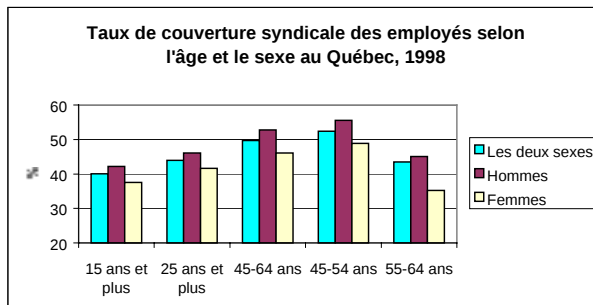
supérieure à celle des hommes chez les 25 ans et plus et de 2,4 points chez les 45-64 ans. Chez les femmes de 55 à 64 ans, une sur neuf (10,9 %) n'occupait qu'un emploi temporaire, tandis que cet état était le lot de un homme sur onze (9,1 %).

Les données indiquent une augmentation de la part de l'emploi temporaire de 1997 à 1998 chez les 45-64 ans, tant chez les hommes que chez les femmes, mais la période d'observation est trop courte pour pouvoir conclure à une tendance à la précarisation. Le même phénomène a été enregistré au Canada où, cependant, l'emploi permanent est plus répandu qu'au Québec. L'an dernier, la part d'emplois temporaires chez les 45-64 ans était de 7,5 % au Canada, soit 1 point de pourcentage de moins qu'au Québec. Cette part était de 6,9 % chez les hommes et de 8,1 % chez les femmes. C'est d'ailleurs parmi ces dernières que l'écart est le plus prononcé entre le Canada et le Québec, soit 1,7 point chez les 45-64 ans et 2 points chez les 25 ans et plus.

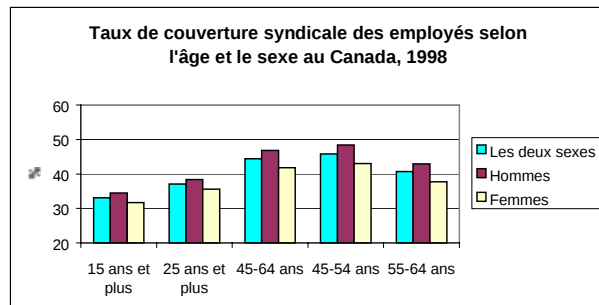
3.7 LA COUVERTURE SYNDICALE

Tout comme la permanence de l'emploi, la couverture syndicale²⁶ est plus répandue chez les hommes que chez les femmes. En 1998, 40 % des employés québécois étaient couverts par une convention collective. Cette proportion était de 42,2 % chez les hommes et de 37,5 % chez les femmes. Ce taux n'atteignait que 18,6 % chez les jeunes de moins de 25 ans, dont les premiers pas sur le marché du travail se font surtout dans le commerce au détail et la restauration, deux industries ayant un très faible taux de couverture syndicale et qui offrent des horaires de travail qui conviennent souvent mieux aux étudiants et étudiantes à la recherche d'un travail d'appoint.

Graphique 36a



Graphique 36b



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Chez les employés de 25 ans et plus, le taux de couverture syndicale grimpait à 44 %. Il atteignait 49,7 % chez les 45-64 ans. Comme en ce qui a trait à la permanence de l'emploi, le taux de couverture était nettement plus élevé (de 11,3 points de pourcentage) chez les 45-54 ans (52,4 %) que chez les 55-64 ans (41,1 %), dont le taux était même inférieur à celui de l'ensemble des employés de 25 ans et plus.

²⁶ Pour Statistique Canada, la couverture syndicale s'étend à la fois aux employés membres d'un syndicat et à ceux qui, même s'ils n'ont pas adhéré à un syndicat, sont couverts par une convention collective ou par un contrat de travail négocié par un syndicat. Les renseignements sur la couverture syndicale sont recueillis depuis janvier 1997. Source : *op. cit.*, p. 6.

L'écart entre la couverture syndicale des hommes et celle des femmes était plus prononcé pour les employés plus âgés. Chez les 45-64 ans, ce taux était de 52,7 % chez les hommes et de 46 % chez les femmes, pour un écart de 6,7 points. Il était de 6,6 points chez les 45-54 ans et de 9,7 points parmi les 55-64 ans. À peine plus du tiers des femmes de ce groupe (35,3 %) étaient visées.

Si la permanence de l'emploi est plus répandue au Canada qu'au Québec, il en va autrement de la couverture syndicale qui est nettement plus étendue au Québec. À peine le tiers (33,1 %) des employés canadiens et 37,1 % de ceux de 25 ans et plus étaient couverts, des écarts dans les deux cas de 6,9 points de pourcentage en faveur du Québec. Chez les 45-64 ans, dont le taux s'élevait à 44,4 %, l'écart était légèrement moins prononcé (5,3 points). Il était non significatif chez les plus âgés, ceux de 55 à 64 ans (à peine 0,4 point). Les Canadiennes de ce groupe d'âge étaient même davantage concernées (37,8 %, pour un écart de 2,3 points) que les Québécoises.

La couverture syndicale permet souvent, par la négociation de contrats de travail, une protection plus grande aux travailleurs et travailleuses plus anciens par le biais de clauses d'ancienneté ou encore de modalités de retraite. À ce propos, les travailleurs de 55 ans et plus, en particulier les femmes de ce groupe, sont plus vulnérables que leurs cadets en raison d'une couverture nettement plus faible. En outre, la couverture a reculé au cours de la dernière année au Québec plus qu'au Canada et parmi les employés les plus âgés davantage que chez les autres. La nouveauté de la série sur la couverture syndicale dans l'enquête ne permet pas de savoir si ce recul s'inscrit dans un mouvement qui remonte plus loin dans le temps.

3.8 LA DURÉE DE L'EMPLOI

Les hommes occupent leur emploi actuel depuis plus longtemps que les femmes, en moyenne. Cela est vrai tant pour les personnes occupées de 15 ans et plus que pour les 45-54 ans ou les 55-64 ans. En 1998, la durée moyenne de l'emploi²⁷ actuel était, au Québec, de 13 ans et 8 mois chez les 45-54 ans et de 15 ans et 4 mois chez les 55-64 ans. Chez les 45-54 ans, la durée de l'emploi des hommes était de 14 ans et 7 mois, deux ans de plus que celle de l'emploi féminin. Parmi les 55-64 ans, les hommes occupaient leur emploi depuis 16 ans et 5 mois en moyenne, soit trois ans de plus que les femmes du même groupe d'âge.

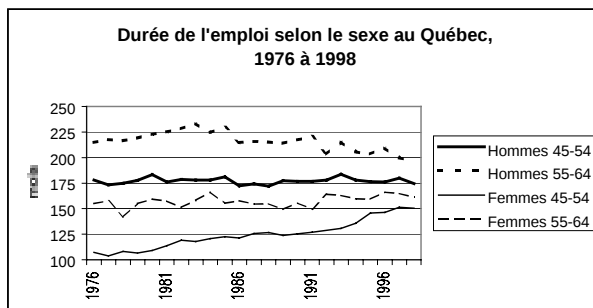
L'écart entre la durée de l'emploi des hommes et des femmes s'est amenuisé. En 1976, la durée de l'emploi des hommes de 55 à 64 ans s'élevait à 17 ans et 11 mois, soit cinq ans de plus que les femmes de ce groupe. La durée moyenne de l'emploi de ces

²⁷ Statistique Canada entend par durée de l'emploi le « nombre de mois ou d'années consécutifs pendant lesquels une personne a travaillé pour l'employeur actuel [...]. Peu importe que l'employé ait occupé plus d'un emploi ou ait travaillé à plus d'un endroit, si l'employeur est demeuré le même, on considère que la période d'emploi est ininterrompue. Cependant, si une personne a travaillé pour le même employeur pendant différentes périodes, la durée d'emploi correspond à la période la plus récente pendant laquelle l'employé a travaillé sans interruption. » Source : *op. cit.*, p. 7.

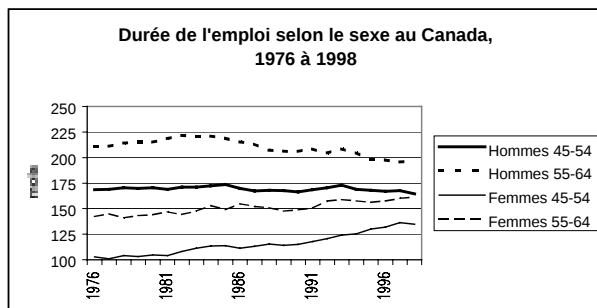
hommes a augmenté de façon régulière jusqu'en 1983, alors qu'elle atteignait 19 ans et 5 mois. Elle suit une tendance à la baisse depuis. Leurs pendants féminins ont vu la durée de leur emploi augmenter de quelques mois au cours des années 1990. Dans le groupe des 45-54 ans, la durée de l'emploi des hommes est demeurée à peu près constante tout au long de la période depuis 1976. Celle des femmes, par contre, s'est allongée de 3 ans et 8 mois, les périodes de plus fort allongement ayant été le début des années 1980 et les années 1990.

Les conditions du marché du travail prévalant au cours de ces périodes d'accroissement plus rapide de la durée du travail des femmes pourraient avoir incité ces dernières à garder davantage l'emploi qu'elles occupaient dans la mesure où la perspective d'en trouver un autre apparaissait moins favorable. Si tel est le cas, on se serait attendu à un comportement de même nature chez les hommes. Or, les estimations de l'enquête sont peu concluantes quant au comportement de ces derniers, si ce n'est de l'allongement observé au début des années 1980 chez ceux de 55 à 64 ans. Une autre explication à la durée moyenne croissante de l'emploi féminin réside dans le fait que les femmes seraient moins nombreuses qu'auparavant à interrompre leur vie professionnelle pour élever leurs enfants. La généralisation des congés de maternité payés et des services de garde ainsi qu'une meilleure protection venant des lois du travail sont des éléments qui ont favorisé le maintien du lien d'emploi des femmes.

Graphique 37a



Graphique 37b



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

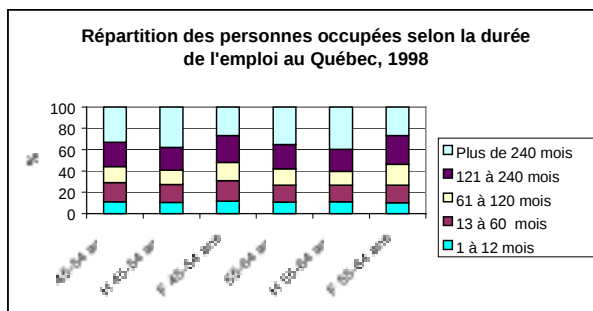
L'écart entre la durée moyenne de l'emploi des 45-54 ans et celle des 55-64 ans s'est lui aussi rétréci depuis 1976. Il était alors de 3 ans et 7 mois. En 1998, il n'était plus que de 1 an et 8 mois. C'est chez les femmes que la réduction a été la plus importante, l'écart entre les deux groupes d'âge passant de 4 ans à seulement 10 mois.

La réduction de l'écart entre les deux générations a été beaucoup moins marquée au Canada. Elle est passée de 3 ans et 8 mois à 2 ans et 8 mois. La durée de l'emploi, qui était plus courte au Canada, a rejoint celle mesurée au Québec chez les 55-64 ans. Au contraire, chez les 45-54 ans, l'écart s'est creusé, passant de 10 à 13 mois. Serait-ce une indication d'une moins grande mobilité professionnelle des Québécois?

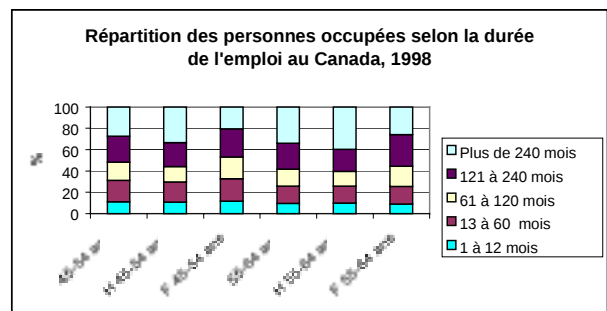
La durée moyenne, parce qu'elle est une moyenne, ne rend pas compte de la situation des différentes personnes par rapport à leur emploi. La répartition des personnes selon la durée de l'emploi nous apprend qu'en 1998, le tiers des Québécois de 45 à 54 ans et

un peu plus chez ceux de 55 à 64 ans (35 %) occupaient leur emploi depuis plus de vingt ans. Plus de la moitié, soit 56 % des 45-54 ans et 58 % des 55-64 ans, détenaient le même emploi depuis au moins dix ans. Par ailleurs, un peu plus de 10 % travaillaient pour leur employeur depuis moins d'un an, la proportion étant la même chez les 45-54 ans et les 55-64 ans. Il n'y a pas non plus de différence notable entre les hommes et les femmes quant à la proportion qui occupaient leur emploi actuel depuis douze mois ou moins. Les hommes étaient cependant proportionnellement plus nombreux que les femmes à occuper leur emploi depuis plus longtemps. Environ 60 % des hommes de 45 à 64 ans occupaient leur emploi depuis au moins dix ans, dont environ 40 % depuis au moins vingt ans. Chez les femmes, 53 % avaient le même emploi depuis dix ans et plus, mais seulement 27 % le détenaient depuis plus de vingt ans.

Graphique 38a



Graphique 38b



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Une différence notable est observée entre les personnes qui travaillaient à plein temps et celles qui occupaient un emploi à temps partiel. Si un peu moins de 10 % des personnes occupées à plein temps de 45 à 64 ans avaient leur emploi depuis moins d'un an, cette proportion approchait 20 % chez les travailleurs à temps partiel. En outre, environ 70 % des 45-64 ans qui travaillaient à plein temps occupaient leur emploi depuis au moins dix ans, part qui tombe à environ 40 % chez ceux qui travaillent moins de 30 heures par semaine.

Au Canada, le groupe des 45-54 ans se distingue du même groupe au Québec en ce qu'à peine un peu plus du quart des Canadiens de ce groupe (27 %) occupaient leur emploi depuis vingt ans et plus. Cette part reculait à 20 % chez les femmes. Le portrait des Canadiens de 55 à 64 ans ressemblait davantage, à ce chapitre, à celui des Québécois du même groupe d'âge. La part de ceux qui étaient de nouveaux employés (moins d'un an) était toutefois légèrement plus faible au Canada.

3.9 L'EMPLOI SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Nous avons vu à la section 3.3 que le secteur public fournissait, en 1998, le quart des emplois (24,8 %) des Québécois de 45 à 64 ans contre le cinquième (19,4 %) de ceux des 15 ans et plus. On a vu également que cette part a décliné légèrement depuis le sommet de 1994. Enfin, il a été noté que les 45-54 ans étaient beaucoup plus présents (27,9 %) que leurs aînés (15,9 %) dans le secteur public.

Si la place des femmes dans le secteur public excède largement celle des hommes, ce n'est pas en raison des postes qu'elles occupent dans l'administration publique. Celle-ci fournissait 9,2 % des emplois des 45-54 ans en 1998, mais seulement 4,6 % des emplois des 55-64 ans, contre 6,3 % des emplois de l'ensemble des personnes occupées. Chez les 45-54 ans, un homme sur dix (10,3 %) était employé de l'administration publique, contre 7,9 % des femmes. La part de ces dernières travaillant dans ce secteur a doublé en onze ans. Chez les 55-64 ans, la part des emplois dans l'administration publique chutait à 5,6 % chez les hommes et à peine 2,7 % chez les femmes.

La répartition de l'emploi selon les secteurs de la production de biens²⁸ et de services se comparait entre l'ensemble des personnes occupées de 15 ans et plus et les 45-54 ans, où 27 % travaillaient dans les secteurs des biens. Cette proportion était un peu plus élevée chez les 55-64 ans, à 29 %. Cette part a reculé depuis 1987 de 1,8 point de pourcentage chez les 15 ans et plus, de 4,1 points chez les 45-54 ans et de 4,8 points chez les 55-64 ans. Les hommes étaient présents en plus grande proportion dans le secteur des biens qui, en 1998, fournissait 36,4 % des emplois masculins parmi les 45 à 54 ans et 35,8 % chez les 55-64 ans, en baisse de 7,6 points chez ces derniers contre à peine 2 points chez les premiers. La production de biens ne fournissait de l'emploi qu'à 14,6 % des femmes occupées de 45 à 54 ans et à 18,2 % chez celles de 55 à 64 ans. Ces deux groupes de femmes ont connu une évolution divergente depuis 1987. Chez les premières, 18,5 % travaillaient alors dans le secteur des biens contre seulement 14,6 % chez les secondes.

La fabrication fournissait 17,2 % des emplois en 1998 chez les 45-54 ans, soit 8 % dans la fabrication de biens durables et 9,2 % dans celle de biens non durables. La part des biens durables s'est accrue de 0,9 point depuis 1987 pendant que celle des biens non durables reculait de 1,7 point. La fabrication de biens durables (12 %) occupait, en 1998, davantage les hommes de ce groupe d'âge que celle des biens non durables (10,2 %), ce qui marque un renversement par rapport à 1987, la part des biens non durables reculant pendant que celle des biens durables montait. Le recul de la part des biens non durables s'est observé également chez les femmes de ce groupe d'âge, bien qu'ils aient fourni près des trois quarts des emplois manufacturiers de ce groupe.

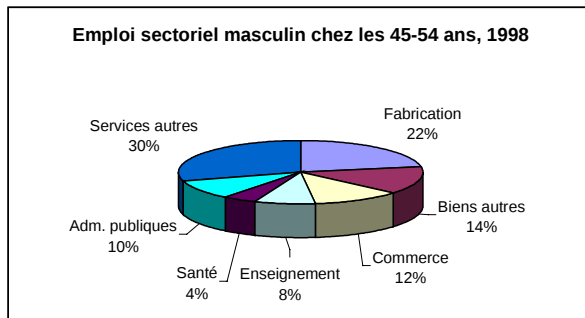
Au contraire, chez les 55-64 ans, la part des emplois dans la fabrication de biens non durables était en hausse. Elle est demeurée à peu près inchangée chez les hommes, à 10,7 %, mais elle augmentait de 2,7 points chez les femmes, à 11,1 %. Les industries de biens non durables où se concentrent surtout les femmes (habillement, textile, aliments) ne sont pas parmi celles offrant la meilleure rémunération dans le secteur de la fabrication.

²⁸ Le secteur de la production de biens défini par Statistique Canada comprend l'agriculture, la foresterie, la pêche, les mines, les services publics (électricité, distribution de gaz naturel, aqueducs et égouts, etc.), la construction et la fabrication. Toutes les autres industries font partie du secteur des services. La répartition repose sur le *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.

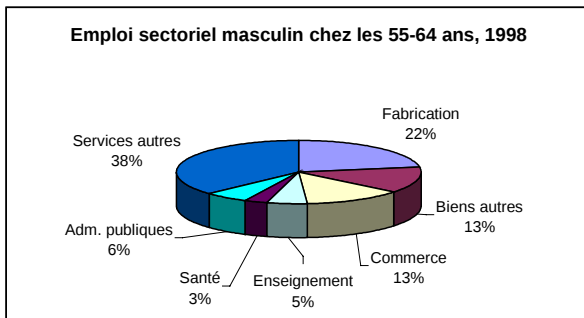
Le marché du travail après 45 ans : un milieu en mutation

Si les femmes sont généralement sous-représentées par rapport aux hommes dans les industries productrices de biens, on les trouve en plus grand nombre dans un certain nombre d'industries de services, malgré leur présence plus réduite que les hommes sur le marché du travail, en particulier parmi les plus âgées. Chez les 45-54 ans, les femmes, qui composaient 44,3 % des personnes occupées en 1998, représentaient 79,3 % de la main-d'œuvre dans les soins de santé et l'assistance sociale, 65,9 % dans les services financiers et les assurances, 62,2 % dans l'hébergement et la restauration et 58,2 % dans l'enseignement. Elles détenaient d'ailleurs 51,6 % de l'ensemble des emplois des services de ce groupe d'âge. Chez les 55-64 ans, où la part des femmes était encore plus réduite (36,7 %), elles occupaient tout de même 76 % des emplois dans la santé et l'assistance sociale, 53,2 % dans le commerce au détail et 50,8 % dans l'enseignement. En outre, elles étaient à peu près à parité avec les hommes (49,6 %) dans l'hébergement et la restauration.

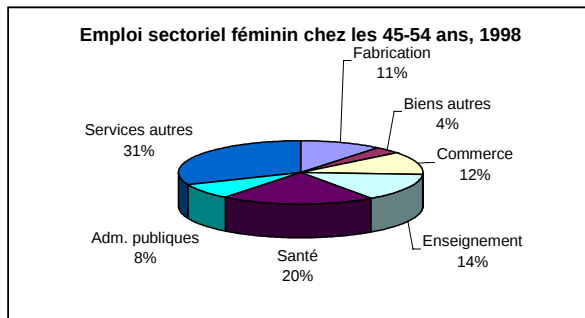
Graphique 39a



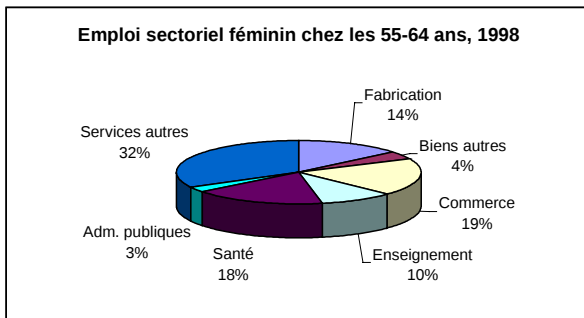
Graphique 39b



Graphique 39c



Graphique 39d



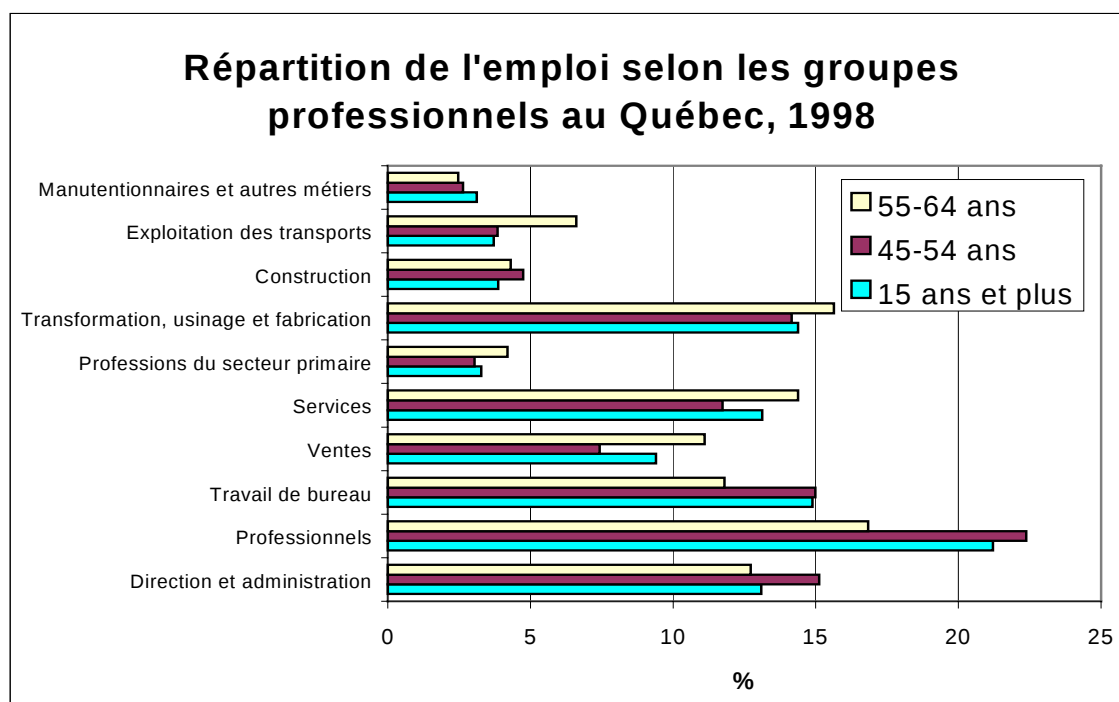
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

La répartition sectorielle de l'emploi entre la production de biens et les services diffère très peu au Canada par rapport au Québec. On note toutefois une part plus importante de la fabrication au Québec, quel que soit le groupe d'âge, tandis que la construction et les activités primaires occupent une place plus grande ailleurs. L'administration publique, quant à elle, est un employeur plus important au Québec, surtout chez les 45-54 ans (9,2 % contre 7,6 % en 1998). L'écart est cependant à peu près inexistant chez les 55-64 ans.

3.10 L'EMPLOI SELON LES PROFESSIONS

Les emplois de direction et d'administration²⁹ sont, pour une bonne partie d'entre eux, accessibles avec l'expérience, ce qui favorise théoriquement les travailleurs plus âgés. Ce groupe professionnel ne compte cependant pas que des cadres, mais aussi des professionnels de la gestion, ce qui explique sans doute qu'il n'y ait pas de relation observable entre l'âge et l'importance de ce groupe professionnel. Au Québec, on y retrouvait, en 1998, 13,1 % de l'ensemble des personnes occupées, 15,1 % de celles de 45 à 54 ans et 12,7 % de celles de 55 à 64 ans. Il y a eu recul de la part de ces professions au cours des deux dernières années chez les personnes occupées de plus de 45 ans. Il est possible que les départs à la retraite dans le secteur public aient été, en tout ou en partie, responsables de cette contraction. Les professions de ce groupe ont connu une croissance totale du tiers depuis 1987, contre une progression d'à peine 10 % de l'ensemble des emplois. Chez les 55-64 ans, on n'a pas observé une telle vigueur.

Graphique 40



Source : Statistique Canada. *Enquête sur la population active*.

Ces derniers sont par ailleurs nettement sous-représentés dans le groupe des professionnels³⁰, qui a connu au cours des onze dernières années la deuxième plus forte croissance de l'emploi (30 %), derrière le groupe de direction et d'administration.

²⁹ Dans cette section, la répartition de l'emploi selon les groupes professionnels repose sur la Classification type des professions de 1980 de Statistique Canada.

³⁰ Ce groupe comprend, pour l'essentiel, les emplois de niveaux professionnel et technique dans les domaines des sciences naturelles, du génie et des mathématiques, des sciences sociales, de l'enseignement, des arts, de la littérature et des activités récréatives et, enfin, du clergé.

Ce dernier groupe, le plus important, représentait un peu plus de un emploi sur cinq en 1998 (21,2 %). Cette proportion était un peu plus élevée chez les 45-54 ans (22,4 %), mais seulement un emploi sur six (16,8 %) chez les 55-64 ans. Dans ces deux premiers groupes, on retrouvait trois emplois sur huit (37,5 %) des 45-54 ans contre seulement trois sur dix (29,5 %) chez les 55-64 ans. Pour l'ensemble des personnes occupées, ces deux groupes représentaient 34,3 % des emplois. En 1987, ces groupes ne comptaient que pour 30,1 % des emplois des 45-54 ans et 27,8 % de ceux des 55-64 ans.

Le travail de bureau, qui était la profession la plus répandue en 1987, a vu sa part fondre au cours des années au fur et à mesure de l'implantation des outils de bureautique. Cette part est passée de 18,2 % à 14,9 %. On n'a toutefois pas observé ce déclin chez les 45-54 ans qui, au contraire, ont vu les emplois de bureau représenter une part croissante de leurs emplois, celle-ci passant de 13,4 % à 15 %. Un léger recul a par ailleurs été noté chez les 55-64 ans, de 13,3 % à 11,8 %. Ces derniers sont en outre moins présents dans ce groupe que l'ensemble des personnes occupées.

On retrouvait en 1998 le quart des emplois des 55-64 ans dans les métiers des services (14,4 %) et de la vente (11,1 %). Ces parts ont peu varié avec les années. Elles demeurent largement supérieures à celles des 45-54 ans, chez qui elles comptaient pour moins de un emploi sur cinq, soit 11,7 % dans les services et 7,4 % dans la vente. Elles étaient également supérieures, quoique dans une moindre mesure, à celles de l'ensemble des personnes occupées de 15 ans et plus.

Le groupe professionnel de la transformation, de l'usinage et de la fabrication, qu'on retrouve essentiellement dans le secteur manufacturier et qui continue de représenter une part importante des professions, fluctue avec la conjoncture. Sa part a décliné au cours de la première moitié de la présente décennie, mais une reprise s'est manifestée au cours des dernières années avec la forte croissance des exportations à destination des États-Unis. Si au total et chez les 45-54 ans sa part de l'emploi est revenue au niveau de 1987 (14,4 % et 14,1 % respectivement en 1998), elle s'est accrue chez les 55-64 ans, passant de 13,6 % à 15,6 %. Il s'agit d'un groupe professionnel comprenant de nombreuses spécialités, ce qui complique la mobilité professionnelle. Ainsi, un opérateur de machine textile qui voit son entreprise fermer ses portes pourra plus difficilement intégrer une entreprise d'une autre industrie, *a fortiori* s'il est déjà âgé.

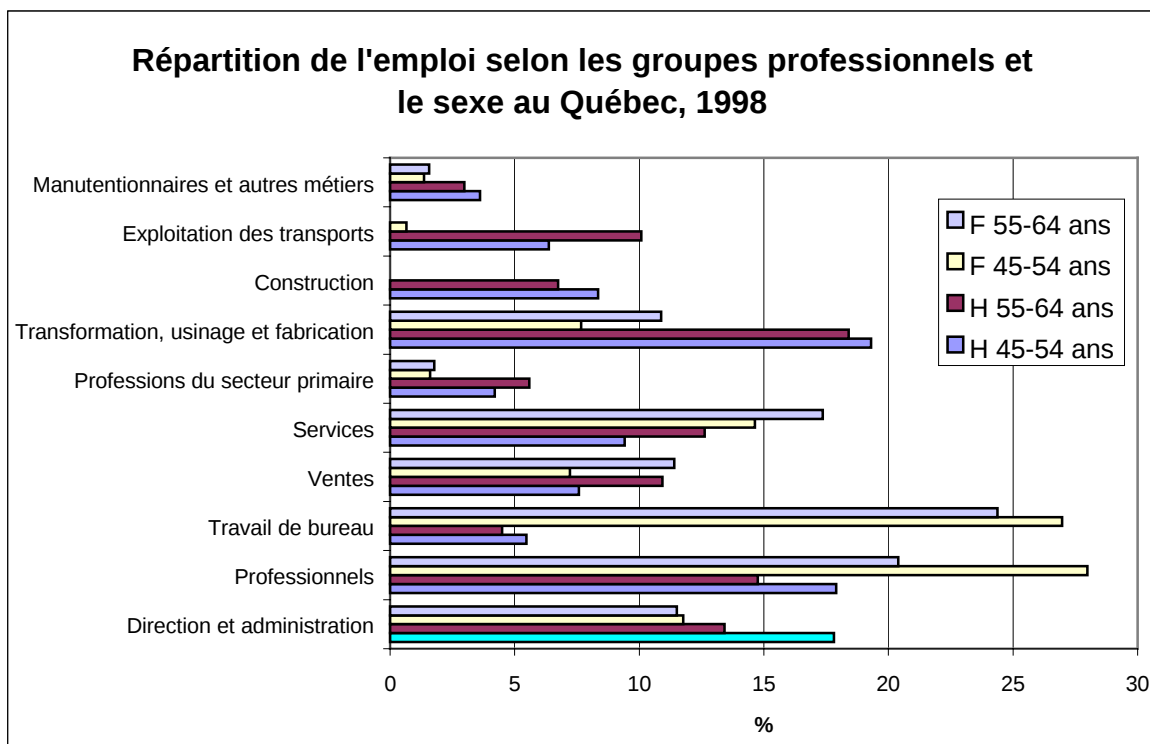
Les travailleurs de 55 à 64 ans sont représentés en plus grande proportion que la moyenne dans la plupart des autres groupes de métiers manuels. On en retrouvait 6,6 % dans les métiers de l'exploitation des transports en 1998, contre 3,8 % chez les 45-54 ans et 3,7 % chez l'ensemble des travailleurs. En 1987, ce groupe ne comptait que pour 4 % des emplois des 55-64 ans, ce qui était inférieur, alors à sa part des emplois des 45-54 ans qui s'élevait à 4,9 %. Par contre, la part des métiers de la construction a décliné davantage chez les 55-64 ans, où elle est passée de 7,6 % à 4,3 %, que chez les 45-54 ans qui ont vu cette part décliner de 6,9 % à 4,7 %. On note également un recul parmi les professions du secteur primaire ainsi que des manutentionnaires et autres métiers, tant chez les 55-64 ans qu'auprès des 45-54 ans et dans la population en général. Malgré ces reculs dans plusieurs groupes de métiers manuels, ces derniers (à l'exclusion de ceux qu'on retrouve dans les métiers des

services) représentaient le tiers (32,8 %) des emplois des 55-64 ans en 1998. Chez les 45-54 ans, cette part était de 28,1 %.

En 1998, les 55-64 ans étaient davantage présents que l'ensemble des personnes occupées dans trois des cinq groupes professionnels qui ont connu les plus faibles résultats en matière de croissance de l'emploi entre 1987 et 1998. Ils sont au contraire sous-représentés dans les deux groupes professionnels qui ont connu la plus forte croissance au cours des onze dernières années, ces groupes étant dominés par les 45-54 ans. Les 55-64 ans demeuraient toutefois au premier rang dans les trois groupes professionnels qui les suivent, soit ceux de la vente, des services et de l'exploitation des transports.

Si les professions diffèrent de façon notable entre les générations, l'écart est encore plus prononcé entre les sexes. On sait que la présence des femmes est plutôt discrète dans la plupart des métiers manuels, mais l'examen des autres groupes professionnels réserve quelques surprises.

Graphique 41



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

En 1998, les hommes étaient davantage représentés que les femmes dans les professions de direction et d'administration, tant chez les 45-54 ans (17,8 % contre 11,8 %) que chez les 55-64 ans (13,4 % contre 11,5 %). Chez ces derniers, l'écart était cependant minime. L'incidence de ce groupe professionnel selon le sexe s'est modifiée considérablement en une décennie. La proportion d'hommes de 45 à 54 ans exerçant ces professions était revenue au même niveau qu'en 1987, tandis qu'elle régressait de

près de 2 points de pourcentage chez les 55-64 ans. Un recul observé au cours des deux dernières années chez les hommes de ces deux groupes d'âge peut avoir été occasionné par les départs massifs à la retraite dans le secteur public.

Chez les femmes, pendant ce temps, la présence dans ce groupe professionnel a fait un bond de plus de 5 points chez les 45-54 ans et de plus de 4 points chez les 55-64 ans. Fait à noter, chez les 35-44 ans, la présence des hommes et des femmes dans ce groupe était comparable à un peu plus de 15 % l'an dernier tandis qu'en 1987, la présence des hommes dans ce groupe était deux fois plus importante que celle des femmes. On peut donc raisonnablement s'attendre à ce que l'écart observé entre la présence des hommes et des femmes de 45 ans et plus dans ces professions continue de se résorber. Il est possible que cette progression remarquable des femmes s'explique en partie par un changement d'appellation qui tend à se répandre en ce qui a trait à la désignation des secrétaires, de plus en plus souvent identifiées comme adjointes administratives, ce qui amènerait Statistique Canada à les classer dans ce groupe professionnel plutôt que dans celui du travail de bureau.

Par ailleurs, les emplois dits professionnels étaient bien davantage l'apanage des femmes. Près de trois femmes sur dix (28 %) chez les 45-54 ans et deux sur dix (20,4 %) chez les 55-64 ans occupaient en 1998 un emploi de ce groupe professionnel, contre seulement 17,8 % des hommes de 45 à 54 ans et 14,8 % de ceux de 55 à 64 ans. On note toutefois une nette remontée chez les hommes, en particulier ceux de 45 à 54 ans. Chez les femmes, la tendance est aussi à la hausse chez les 45-54 ans, mais elle est indéterminée du côté des 55-64 ans. C'est dans ce groupe professionnel que se trouve la plus forte concentration des femmes de 45 à 54 ans, tout juste devant le travail de bureau.

Le travail de bureau occupait le quart des femmes de 45 ans et plus (27 % chez les 45-54 ans et 24,4 % chez les 55-64 ans), contre à peine 5 % des hommes de plus de 45 ans. C'était le groupe de professions le plus répandu chez les femmes de 55 à 64 ans. On note chez ces dernières ainsi que chez les hommes du même groupe d'âge un léger déclin de la fréquence de ces professions. Les professions des services fournissaient également une part plus importante de l'emploi des femmes que de celui des hommes. L'âge constituait également un facteur d'incidence de ces professions, plus fréquentes chez les travailleurs plus âgés. On retrouvait dans ces professions 17,4 % des femmes de 55 à 64 ans mais seulement 9,4 % des hommes de 45 à 54 ans. Quant à l'incidence des métiers de la vente, on ne décèle pas de différence entre les femmes et les hommes, l'écart étant plutôt une question de génération. La fréquence était, en effet, plus grande chez les 55-64 ans (un peu plus de un emploi sur dix contre un sur quatorze chez les 45-54 ans). Toutefois, les femmes se concentrent davantage que les hommes dans le commerce au détail, moins bien rémunéré en moyenne que le commerce en gros.

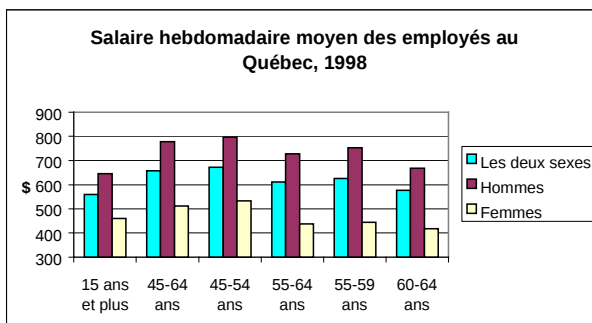
C'est dans les métiers de la transformation, de l'usinage et de la fabrication qu'on trouve la plus importante concentration d'emplois masculins, autant chez les 45 ans et plus que parmi l'ensemble des travailleurs. Ces professions étaient exercées par un homme sur cinq (19,3 % chez les 45-54 ans et 18,4 % chez les 55-64 ans). Ces professions étaient

moins usitées chez les femmes. Parmi ces dernières, les 55-64 ans se démarquaient, étant 10,9 % à exercer ces professions contre 7,7 % des 45 à 54 ans. Les autres groupes de métiers manuels étaient d'abord une affaire d'hommes, la présence des femmes y étant plutôt symbolique et même parfois insuffisante pour être mesurée. Il y a lieu de souligner que les métiers de l'exploitation des transports fournissaient en 1998 un emploi sur dix aux hommes de 55 à 64 ans, proportion qui a doublé depuis 1987.

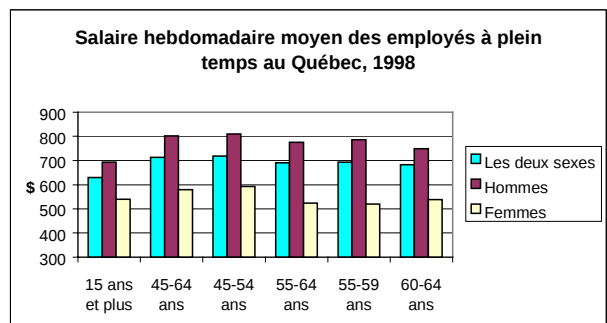
3.11 LES SALAIRES DES EMPLOYÉS

Les employés masculin, c'est connu, ont des salaires plus élevés que les femmes. En 1998, le salaire hebdomadaire moyen de l'ensemble des employés était de 559 \$³¹. Celui des hommes atteignait 645 \$ tandis que celui des femmes n'était que de 461 \$, soit 71 % de celui des hommes. L'expérience a un prix. Ainsi, les employés de 45 à 64 ans avaient un revenu plus élevé (658 \$). Ce sont toutefois les hommes qui en bénéficiaient le plus, leur salaire hebdomadaire atteignant 778 \$, soit une fois et demie celui des femmes (513 \$). La valeur de l'expérience n'est cependant pas éternelle. Après avoir atteint un sommet chez les 45-54 ans (672 \$ ou 20 % de plus que la moyenne), le salaire hebdomadaire était en décroissance, passant à 625 \$ chez les 55-59 ans (12 % de plus que la moyenne) et à 577 \$ chez les 60-64 ans, à peine 3 % de plus que l'ensemble des 15 ans et plus. Les femmes de 55 ans et plus touchaient même un salaire hebdomadaire inférieur à la moyenne des salaires féminins.

Graphique 42a



Graphique 42b



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

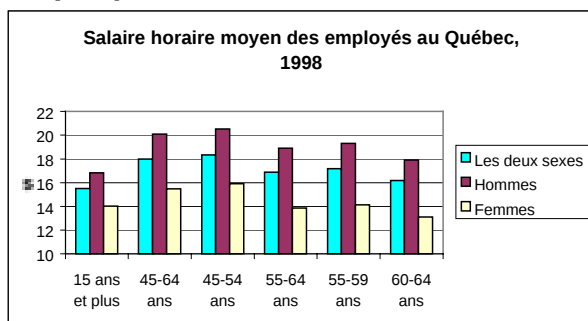
L'écart entre les hommes et les femmes à l'instar de celui entre les employés de 45 à 54 ans et leurs aînés, trouve une partie de son explication dans le fait que les femmes, comme les travailleurs plus âgés, travaillent davantage à temps partiel. L'examen du salaire hebdomadaire moyen des seuls employés à plein temps montre en effet un rétrécissement de l'écart salarial. Celui-ci demeure néanmoins significatif, en particulier celui observé entre les hommes et les femmes. Chez les 45-64 ans, ces dernières avaient un salaire (580 \$) inférieur de 28 % à celui des hommes du même groupe d'âge (801 \$). Pour l'ensemble des salariés à plein temps, l'écart entre les hommes et les

³¹ Depuis janvier 1997, l'EPA recueille des renseignements sur le salaire ou traitement habituel des employés à leur emploi principal. Ces salaires comprennent les pourboires, les commissions et les primes avant impôt et autres déductions. Source : *op. cit.*, p.13.

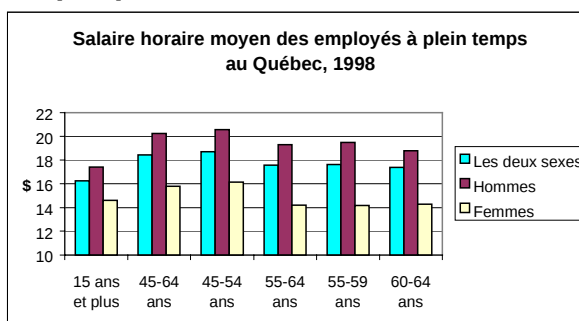
femmes était moindre, soit de 22 %. Il était de 27 % chez les 45-54 ans, mais s'élevait à 32 % chez les 55-64 ans.

Comme nous l'avons vu à la section 3.5, la semaine de travail des hommes est, en moyenne, plus longue que celle des femmes, même quand on ne considère que les personnes travaillant à plein temps. Pour cette raison, l'examen du salaire horaire rend compte plus précisément des différences salariales existant entre les sexes et entre les groupes d'âge.

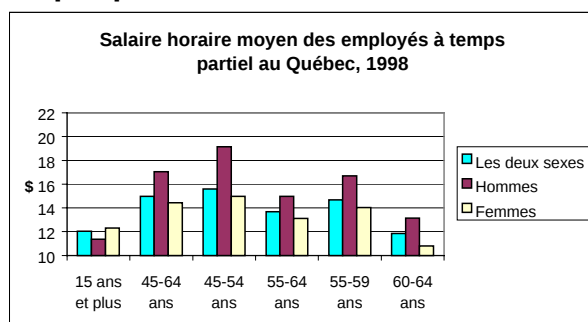
Graphique 43a



Graphique 43b



Graphique 43c



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

L'écart salarial entre les groupes d'âge ainsi qu'entre les sexes est d'ailleurs légèrement moins marqué quand on utilise comme étalon de comparaison le salaire horaire, encore qu'il faille distinguer celui de l'ensemble des employés et celui des employés à plein temps. En effet, on constate que les employés à temps partiel touchent un salaire horaire nettement inférieur à celui des travailleurs à plein temps. Chez les 45-64 ans, l'écart était de 3,48 \$ entre le salaire horaire moyen des employés à temps partiel (14,97 \$) et celui des salariés à plein temps (18,45 \$).

Sur une base horaire, le salaire des femmes de 15 ans et plus était inférieur à celui des hommes de 17 %, écart qui montait à 22 % chez les 45-54 ans et à 27 % chez les 55-64 ans. Parmi les travailleurs à plein temps, on note une très légère diminution de cet écart, soit à 16 % chez les employés de 15 ans et plus, 21 % chez les 45-54 ans et 26 % chez les 55-64 ans. C'est parmi les travailleurs à temps partiel que l'écart entre les sexes était le plus faible. Dans ce groupe, les femmes de 15 ans et plus gagnaient même 8 % de plus que les hommes. Toutefois, chez les 45-54 ans, elles accusaient un manque à

gagner de 22 % et, chez les 55-64 ans, de 12 %. Le salaire horaire des femmes de 55 à 64 ans travaillant à temps partiel ne s'élevait qu'à 13,10 \$. Or, comme nous l'avons vu à la section 3.2, le temps partiel involontaire est le fait de plus du tiers des travailleurs à temps partiel de ce groupe d'âge. Non seulement ces personnes travaillent moins d'heures qu'elles le souhaiteraient, mais en outre elles touchent une rémunération horaire inférieure à celle des personnes travaillant à plein temps.

On a vu également que l'âge et la longueur de la semaine de travail, y compris le fait de travailler à plein temps ou à temps partiel, ne suffisent pas à expliquer l'écart salarial prévalant entre les hommes et les femmes, écart qui tend même à s'accroître avec l'âge. Les différences de choix de carrière des hommes et des femmes sont sans doute un facteur. Cependant, même lorsqu'on examine les salaires selon les professions, un écart subsiste de façon systématique.

Ainsi, chez les employés de 45 à 54 ans travaillant à plein temps, le salaire horaire des femmes demeure inférieur de 21 % à celui des hommes. Il s'agit là d'un groupe d'âge installé depuis longtemps sur le marché du travail et qui n'est pas encore en transition vers la retraite. Or, quel que soit le groupe professionnel³², le salaire des femmes était en retard sur celui des hommes. C'est dans les professions du secteur de la santé, largement dominé par les femmes, que l'écart était le plus faible, soit 3 %. Il montait à 12 % dans les professions des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion. Chez les enseignants pris isolément, le retard des femmes était de 8 %. L'écart était modéré (13 %) dans les professions des arts, de la culture, des sports et des loisirs, mais il se creusait rapidement par la suite : 17 % dans les sciences naturelles et appliquées; 24 % chez le personnel des métiers des transports et de la machinerie (où elles sont peu présentes); 25 % dans les professions de la gestion; 29 % dans celles des affaires, de la finance et de l'administration; enfin, 38 % dans les métiers de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique.

Il est vrai que les groupes professionnels peuvent regrouper des professions diverses qui ne procurent pas la même rémunération. Ainsi, on peut s'attendre que le salaire d'une conductrice de machine à coudre soit inférieur à celui d'un monteur d'aéronef. Il en va de même pour la directrice générale d'un centre d'action bénévole, dont la rémunération sera sans doute inférieure à celle d'un directeur de succursale bancaire.

³² Le salaire selon la profession est fondé sur la *Classification type des professions* de 1991 de Statistique Canada.